

à lire

## La résidence du gouverneur est la proie des flammes

QUÉBEC (PC) — Un incendie a ravagé, lundi matin, la résidence d'été du gouverneur-général du Canada, à la Citadelle de Québec.

Le feu, dont la cause est inconnue, a éclaté vers 6 heures 50.

Trois alertes ont été déclenchées, faisant accourir sur les lieux quelque 75 pompiers qui continuaient de combattre les flammes à 9 heures.

Le feu faisait rage dans la partie est de l'immeuble.

La résidence d'été du gouverneur-général a été construite de 1828 à 1832 et rénovée en 1928.

Elle est située dans la même aile que la résidence du commandant de la Citadelle et le mess des officiers.

L'édifice abrite un mobilier et des objets d'art de grande valeur.

Le travail des pompiers est rendu difficile en raison du fait que l'immeuble n'est accessible que par trois côtés, l'arrière donnant sur la falaise qui surplombe le fleuve.

Le vent qui vient de l'est et souffle la fumée en direction des pompiers entrave également les opérations.

Cette maison de style Regency a été construite entre 1828 et 1832 et rénovée en 1928. Présentement elle est entretenue par une famille de la ville de Québec.

Voir photo page A-6

## \$400,000 de dommages

Les flammes ont causé de lourdes pertes à deux hôtels de Québec, en fin de semaine, l'Auberge des Gouverneurs de Place Haute-Ville et le Holiday Inn de Sainte-Foy, ainsi qu'à l'entrepôt Alphonse Allard sur la rue Saint-Pierre (photo ci-haute).

## Nouvel axe commercial

L'importance des accords conclus par le premier ministre Trudeau, lors de son passage au Venezuela, pourrait ouvrir la voie à un nouvel axe dans les relations du Canada avec l'Amérique latine.

page A-13



georges  
angers en  
Amérique  
latine

## Sort du Trident en jeu

C'est aujourd'hui que se joue, peut-être, l'avenir du Trident. Le ministère des Affaires culturelles attend dès ce soir du Mouvement d'action théâtrale une réponse à son projet de restructuration du Trident.

page A-9

## vosre loyer

Tous les jours, sous la rubrique "Votre Loyer", LE SOLEIL, en collaboration avec le bureau de Québec de la Régie des loyers, répondra aux questions écrites des lecteurs.

Faites parvenir vos lettres à "Votre Loyer", LE SOLEIL, 390 est, Saint-Vallier, Québec.

Voici un premier cas:

Q: Le 1er mai 1974, j'ai signé un bail qui prenait fin le 30 avril 1975, au prix de \$120 par mois. L'an dernier, le propriétaire croyait que mon bail ne se terminait que le 30 juin et il ne m'a avisé qu'au mois de mars de son intention d'augmenter le logement de \$20 par mois. L'avis étant en retard, donc nul, j'ai continué à payer \$120 par mois. A quelle date se terminera mon bail cette année? Le 30 avril ou le 30 juin?

A.R.

R: En 1975, la loi prévoyait qu'un locataire qui ne recevait pas d'avis écrit dans les délais prévus par l'article 1631 du code civil pouvait demeurer dans son logement au même prix convenu dans le dernier bail; cependant, si ce dernier se terminait le 30 avril ou le 1er mai, il était automatiquement prolongé jusqu'au 30 juin 1976.

Donc, cette année, votre propriétaire pourra vous aviser de ses intentions jusqu'au 31 mars prochain. Vous devrez lui répondre dans les 30 jours suivant la réception de cet avis donné de main à main ou posté

puisque la dernière prolongation du bail est d'une année ou plus.

## sommaire

A Québec aujourd'hui	A-8
Annonces classées	C-3 à C-10
Arts et lettres	A-8 et A-9
Bandes dessinées	C-10
Bridge	C-9
Consommation	A-12
Dans nos régions	A-11
Décès	C-11
Economie-finances	A-14 et A-15
Feuilleton	C-8
Horoscope	C-10
Monsieur Québec	A-3
Mot mystère	C-3
Mots croisés	C-5
Page documentaire	A-5
Patron	C-6
Philatélie	C-11
Sport	B-1 à B-8
Télévision	A-10

## météo

Neige à Québec aujourd'hui. Demain clair et très froid. Neige sur la Côte-Nord aujourd'hui et demain. De la pluie se changeant en neige en Gaspésie. Plus froid demain. Maximums variant de moins 22 à 2.

Détails à la page A-2

l'univers des fonctionnaires

# Refonte en profondeur de la loi de la fonction publique

par Gilbert ATHOT

Le gouvernement Bourassa procède, cette année, à une refonte en profondeur de la loi de la Fonction publique après y avoir renoncé au cours des dernières années par crainte des remous susceptibles d'être soulevés par une telle décision.

La refonte visera, entre autres

objectifs, à octroyer plus d'indépendance, à la fois théorique et concrète, à la Commission de la Fonction publique. Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, le gouvernement du Québec profitera de l'occasion pour redéfinir certaines des responsabilités de la Commission.

Un des points importants de la réforme touchera le régime de mérite

au sein de la fonction publique pour le rendre plus adéquat et plus complet, comme c'est le cas au gouvernement fédéral.

La refonte législative de la Commission de la Fonction publique s'inscrit évidemment dans le cadre plus général de la réforme, amorcée en septembre 1975 après plusieurs an-

nées d'hésitation, de toute l'administration gouvernementale.

Les intéressés, au niveau politique, se seraient rendu compte, sous l'influence de quelques fonctionnaires-clés, que la réforme administrative doit se dérouler selon un plan quelque peu cohérent et surtout constant, sans

(Suite à la page A6, 4e col.)

## La pluie et la neige paralysent tout

par Fernando LEMIEUX

L'abominable climat que nous avons connu depuis la fin de décembre dernier continue de sévir: ce matin nous avions des lacs, cet après-midi c'était la neige qui sévissait et plus tard, c'était le froid, soit moins 30 Celsius.

En l'espace de moins de 24 heures, nous aurons tout vu et les piétons et automobilistes en auront connu de toutes les couleurs.

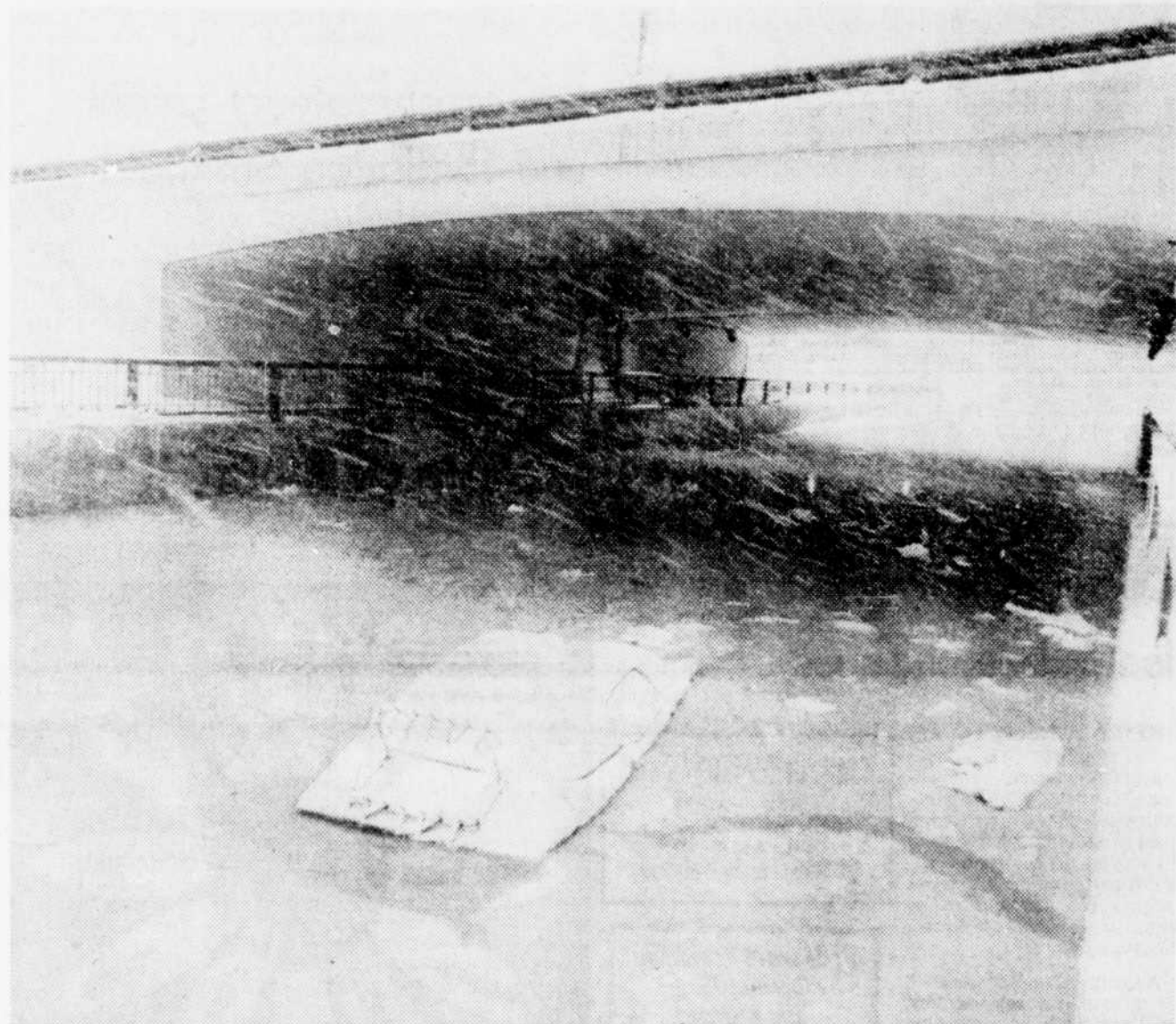
Ce matin, c'était le déluge venant de Montréal, de l'ouest naturellement. Des viaducs de la Vieille Capitale et de la banlieue étaient inondés et quasi impraticables. Des dizaines de véhicules ont été immobilisés par l'eau, tandis que les piétons se frayaient un chemin à travers les mares d'eau sale.

Vers 11h, la pluie s'était changée en neige et la plupart des artères principales de la ville de Québec et de la banlieue n'étaient plus recommandables.

La plupart des écoles et édifices publics avaient fermé leurs portes pendant que le vent redoublait d'intensité. Très peu de véhicules circulaient dans les rues et la plupart des envolées aériennes étaient suspendues.

En l'espace de deux heures, la chute du temps a atteint plus de 8 degrés Celsius; la vitesse du vent a atteint à un moment de 42 à 43 miles à l'heure et on peut calculer qu'il aura tombé sur Québec et sa région, plus de 15 centimètres de neige.

La nuit prochaine, le froid intense s'abattra sur la région et il fera entre moins 25 ou 28 degrés Celsius. De quoi vous faire claquer des dents seulement à y penser.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Sur la 3e Avenue, au-dessous du boulevard de la Capitale, l'eau recouvrait presque entièrement des automobiles, ce matin.

# La Régie des Jeux a joué cartes sur table à Innsbruck

INNSBRUCK — Le Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal et la Régie des installations olympiques avaient prévu que l'étape d'Innsbruck serait décisive et surtout difficile. Dès la première journée de leur rencontre avec la commission exécutive, leurs appréhensions se sont confirmées.

Contrairement à la coutume, plus de huit heures de discussion, samedi, n'ont pas suffi à vaincre les résistances des 11 membres de la commission exécutive au Comité international olympique et les présidents des deux fédérations les plus touchées par les retards dans les travaux de construction du stade et des piscines. La Fédération internationale d'athlétisme et la Fédération internationale de natation.

Pendant une bonne partie de la journée, hier, les porte-parole du COJO et de la régie, MM. Michel Guay et Claude Rouleau, et le ministre Victor Goldbloom ont été forcés de pousser plus avant leurs explications pour apaiser les craintes des présidents de ces deux fédérations.

Le laconisme du communiqué publié par le CIO à l'issue de la journée de samedi indiquait clairement que

cet organisme international, sans verser dans un pessimisme outrancier, a décidé de s'exprimer ouvertement sur l'état des installations olympiques, lors de l'ouverture des prochains Jeux, le 17 juillet.

Echaudés par une accumulation de retards dans la construction du stade et des piscines — retards que les rapports optimistes du maire Drapeau avaient mis en veilleuse —, les dirigeants du CIO semblent de moins en moins enclins à accrédié de facto le rapport qui leur est présenté.

Les modifications présentées par la régie aux installations du complexe stade-piscines sont venues ajouter aux difficultés.

A ces différents facteurs vient se greffer un autre élément qui pèse lourd dans la balance présentement à Innsbruck.

### Crédibilité

Depuis la présentation du dernier rapport d'étape de la ville de Montréal devant le CIO, en octobre dernier, beaucoup de choses ont changé à Montréal. Jusqu'en novembre, ce sont le maire Drapeau et l'architecte Roger Taillibert qui menaient la barque pour

tout ce qui touche aux constructions du stade et des piscines.

A plusieurs reprises, ces deux porte-parole ont annoncé des retards dans les travaux. A chaque occasion, ce devrait être la dernière fois. Confiants, les dirigeants du CIO ne s'étaient pas laissés inquiéter par les rapports négatifs émanant de Montréal.

Mais il semble que l'heure des



gilles  
boivin  
à innsbruck

grandes accolades soit passée. Aujourd'hui, le CIO doit faire face à de nouveaux interlocuteurs, et ce à quelques mois de l'ouverture de la 21ème olympiade.

Même le président du COJO, M. Roger Rousseau, n'était plus à la table lors de cette importante rencontre, ayant décidé de quitter Innsbruck en fin d'avant-midi, samedi, pour assister

à un bal à Francfort. Quant au ministre Victor Goldbloom et au président de la régie olympique, M. Claude Rousseau, c'était leur premier contact officiel avec les membres de la commission exécutive du CIO.

Le CIO doit maintenant décider s'il fera encore confiance à ces nouveaux visages qui sont venus à Innsbruck promettre que les Jeux auront lieu à Montréal dans un stade et des piscines suffisamment prêts pour recevoir les athlètes.

### Un dossier bien préparé

Du côté de la régie, il apparaît clairement que l'on avait saisi l'importance de ce rapport sur l'état des constructions des installations pour les "deux seules disciplines sportives" qui posent encore des problèmes.

C'est en effet au stade olympique que doivent se dérouler les compétitions en athlétisme et en natation. Quant aux 19 autres disciplines sportives, la construction des installations ne pose aucun problème.

Conscients de l'importance primordiale de ces deux disciplines dans le déroulement des Jeux, le ministre

(Suite à la page A6, 1re col.)

DATE: 30-1-76		NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					MINI LOTO	TIRAGE 44 VENDREDI 30-1-76
3	4	9	15	20	36	32 Séries émises - 90,000 chacune		
6 SUR 6	0		\$100,000 <sup>00</sup>			8	POSSIBILITÉ DE	
5 SUR 6	81		\$843 <sup>00</sup>			80768	32 GAGNANTS DE \$5,000.	
4 SUR 6	2875		\$66 <sup>00</sup>			0768	256 GAGNANTS DE \$500.	
5 SUR 6+	3		\$15,184 <sup>00</sup>			768	2592 GAGNANTS DE \$100.	
						NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6+		
						VENTES TOTALES \$790,867 <sup>00</sup>		

PERFECTA  
**6/36**  
 GROS LOT  
 \$100,000<sup>00</sup>  
 (MINIMUM LA SEMAINE PROCHAINE)

# Tremblements de terre causés par la mise en eau à Manic 3

par Claude TESSIER

Pour la première fois au Canada, on a pu établir un lien direct entre des tremblements de terre et la mise en eau d'un grand réservoir. La corrélation a été établie par la direction de la sismologie du ministère des Mines à Ottawa à la suite de secousses enregistrées dans la région de Manic 3, sur la Côte-Nord, l'automne dernier.

Le 23 octobre, un tremblement de terre a atteint 4.3 sur l'échelle Richter. Il avait été précédé, du 12 au 23 octobre, d'une série de 11 petits séismes de 1 à 3. L'Hydro-Québec ordonna l'évacuation des ouvriers affectés aux travaux souterrains et l'arrêt momentané du remplissage.

Une équipe de spécialistes a alors vérifié les structures aux fins de savoir si des dommages n'avaient pas été causés aux installations. Le travail a repris par la suite et la mise en eau du réservoir s'est faite à un rythme

ralenti. Le réservoir a atteint sa cote maximale de 675 pieds à la mi-décembre.

On a localisé l'épicentre de ces séismes à sept milles environ en amont du barrage de Manic 3 qui contient 360 millions de pieds cubes d'eau (ou 22.340.000.000 de livres).

L'Hydro-Québec et le sismologue Gabriel Leblanc, d'Ottawa, ont établi qu'il s'agissait, dans le cas de Manic 3, d'un cas typique de sismicité induite causée par la mise en eau du réservoir. On connaît actuellement 26 cas de sismicité induite à travers le monde sur 275 réservoirs ayant une profondeur de 300 pieds et plus.

Six cas seulement ont provoqué des séismes de magnitude plus grande que 5 sur l'échelle Richter. La plus grande secousse a atteint une magnitude de 6.5. Aux Indes, un drame s'est produit: le 10 décembre 1967, un séisme d'une magnitude de 6.5, près

du barrage de Koyna, au sud-est de Bombay, faisait 200 victimes. Dans le cas de Manic 3, on a établi, grâce aux sismographes installés dans la région, que l'activité est maintenant très faible mais il n'est pas impossible que d'autres secousses sismiques se produisent.

A Ottawa, on a affirmé que c'était une responsabilité des scientifiques de révéler publiquement les résultats de ce qui s'est passé avant et après le 23 octobre. A la mi-décembre, l'Hydro-Québec a consenti à émettre un communiqué dans lequel elle disait maintenir toujours une surveillance continue de tous les appareils installés sur le chantier pouvant indiquer qu'il y a des séismes ou mouvements anormaux des structures.

Les tremblements de terre sont dus à la libération brutale de contraintes lentement accumulées dans la lithosphère, les roches obéissant soudain à des forces auxquelles elles avaient résisté jusque-là.

Les spécialistes font remarquer que les séismes induits ne sont pas nécessairement causés par le poids de l'eau accumulée derrière le barrage mais du changement dans les propriétés mécaniques des roches de la région de Manic. Manic 3 est situé dans une vallée d'âge précambrien. Elle accuse un rétrécissement notable. Sous le lit de la rivière se trouve un sillon subglaciaire d'environ 225 pieds qu'il a fallu consolider avant d'ériger la digue principale.

Reçemment, "Sciences & Avenir" affirmait que 80 pour 100 des tremblements de terre peuvent maintenant être connus à l'avance. On en prédit un pour le Japon au cours de l'année.

Est-il opportun de prédire les séismes? La question s'est posée à

Manic 3 et les scientifiques d'Ottawa ont insisté pour faire connaître leurs résultats. L'opportunité ou non de

prédire les séismes sera étudiée du 10 au 19 février à Paris au cours d'une conférence internationale sur l'éva-

luation de la diminution des risques sismiques. La mise en eau des grands barrages sera aussi discutée.



Cette vallée de plus de 700 pieds à Manic 3 est maintenant recouverte d'eau. Son remplissage a engendré une série de petits tremblements de terre au cours d'octobre et de décembre.

## prévisions

**MONTREAL (PC)** — Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

**Abitibi et Pontiac-Témiscamingue:** Généralement ensoleillé, venteux et froid et poudrière occasionnelle. Maximum près de -25. Aperçu pour demain: généralement clair, froid et venteux.

**Chibougamau, Haute-Mauricie:** Neige se changeant en chutes de neige locales en journée. Poudrière. Accumulation additionnelle de 5 à 8 centimètres. Maximum de -25. Aperçu pour demain: généralement clair, venteux et froid.

**Région de l'Outaouais:** Chutes de neige locales en matinée. Venteux et poudrière. Températures à la baisse atteignant -22 à -25 en fin de journée. Aperçu pour demain: ensoleillé, venteux et froid.

**Laurentides, Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières:** Neige se changeant en chutes de neige en fin de journée. Venteux et poudrière. Accumulation additionnelle de 15 à 18 centimètres. Températures à la baisse atteignant -22 en fin de journée. Aperçu pour demain: généralement clair, venteux et très froid.

**Lac-St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski et Sept-Îles:** Neige parfois modérée et poudrière occasionnelle. Accumulation d'ici ce soir de 15 à 25 centimètres. Maximum près de zéro. Aperçu pour demain: chutes de neige locales, venteux et froid.

**Gaspésie:** Neige légère se changeant en pluie verglaçante tôt ce matin et en pluie par la suite. La pluie se changera en neige en fin de journée. Venteux par moments. Accumulation totale de neige de 10 centimètres. Maximum 4. Aperçu pour demain: chutes de neige locales, venteux et froid.

## marée

**MARDI**

Basse 3h35  
Haute 8h20  
Basse 15h40  
Haute 20h33

## soleil

**MARDI**

Lever 7.09 Coucher 16.50  
Durée 9.41

## Les conservateurs créent une fondation Stanfield

**MONTREAL (PC)** — Le président du Parti conservateur fédéral, Me Michael Meighen, a affirmé samedi que son parti est en train de réunir une bourse d'étude en hommage à M. Robert Stanfield, qui abandonnera prochainement la direction.

Il s'agit d'un fonds qui pourrait atteindre \$100,000, et qui s'appellera la Fonda-

tion Robert et Mary Stanfield. Cette somme servira à verser deux bourses d'étude de \$2,500 chacune, chaque année, l'une qui permettra à un étudiant francophone d'étudier dans une université de langue anglaise, et l'autre à un étudiant anglophone d'étudier dans une université de langue française.

La Fondation sera administrée par l'Association canadienne des collèges et universités.

## Colorant vert pour sauver les bébés phoques

**VANCOUVER (d'après AP)** — Les membres de la Fondation "Greenpeace" ont annoncé leur intention de combattre les chasseurs de phoques canadiens et norvégiens au moyen de colorant vert lorsque ceux-ci viendront traquer ces mammifères au large des côtes de Terre-Neuve, en mars.

Au cours d'une conférence de presse, un représentant de l'organisation a exprimé l'espoir que cette intervention dissuaderait les chasseurs de massacrer des milliers de bébés phoques pendant les deux semaines d'ouverture de la saison.

Les membres de l'expédition comptent asperger les fourrures blanches des bébés phoques d'une peinture verte indélébile qui rendra les peaux inutilisables.

La peinture doit disparaître progressivement au fur et à mesure de la croissance de l'animal, qui n'en supportera aucun effet.

### Arrestation

Le Dr Patrick Moore, un écologiste au service de "Greenpeace", a déclaré que le ministre canadien des Pêches avait averti les membres de l'expédition antimassacre qu'ils risquaient d'être arrêtés.

Le ministre Roméo LeBlanc, selon la même source, a déclaré que les membres de "Greenpeace" seraient en effet arrêtés s'ils tentaient de s'opposer à la chasse en vertu de la Loi canadienne de protection des phoques.

"La loi ne protège pas apparemment les bébés-phoques des tueurs de phoques, a commenté le Dr Moore, elle ne s'applique que contre ceux qui veulent les sauver."

Deux équipes de six membres armés de vaporisateurs s'occupent de marquer les bébés-phoques rassemblés en divers groupes dans une zone de quelque 200 milles carrés.

Deux hélicoptères seront utilisés par les groupes. Un avocat et une équipe de photographes accompagneront également les marqueurs.

Les membres de l'expédition habiteront une demi-sphère constituée de matières plastiques les isolant du froid.

Le coût global de l'expédition a été fixé à \$130,000.

**MARTIN M. MONAGHAN**  
chirurgien-dentiste  
370, ouest St-Cyrille  
Tél.: 681-3410  
Près de la jonction de Sillery

**Dr Marcel Tremblay**  
Optométriste  
**EXAMEN DE LA VUE LUNETTES**  
Et ventes de contact  
Jours et soirs sur rendez-vous  
**524-2869**  
873, 3e Ave, Limoilou, Québec

**AUBERGE DE LA COLLINE**  
P.S. AUSSI DISPONIBLES RECEPTIONS DE DIVORCE  
831-0848  
LES PRIX... NOUS NE LES RENCONTRONS PAS... NOUS LES BATTONS, CA-C'EST FORT!

## "Quand des Québécois s'intéressent à leur histoire"

Vous prétendez-vous Québécois? Mais qu'est-ce que vous pouvez dire à propos du Québec et de son histoire? Pour beaucoup d'entre vous, l'histoire du Québec rappelle sans doute de pénibles souvenirs d'études. Pourtant c'est toute une histoire!

La Télé-université, unité constituante de l'Université du Québec chargée de l'enseignement à distance pour les adultes, vous propose de suivre un cours passionnant intitulé Histoire du Québec d'aujourd'hui (HQ2).

À l'automne 75, plusieurs centaines d'adultes de tout âge et de professions et de conditions diverses, ont suivi un cours semblable. Pourquoi pas vous aujourd'hui? La Télé-université vous propose non pas d'apprendre par cœur des dates et des faits, mais de vous intéresser à des thèmes, étudiés de façon inédite et qui tentent de répondre aux questions que vous pouvez vous poser à propos de la réalité du Québec actuel. Le cours comprend trois thèmes: le premier, **Population et société**, fait voir les rapports entre les phénomènes démographiques et l'état politique, économique et culturel du Québec. Le second thème, **Travail et travailleurs**, introduit à l'histoire, trop souvent oubliée, des classes laborieuses d'ici. Enfin, le troisième thème, **Nation et culture**, invite à la découverte de l'homme québécois.

La Télé-université vous invite à étudier de façon inhabituelle. Vous recevrez, une fois inscrits, une documentation variée et captivante: textes, tableaux, graphiques, illustrations, extraits d'ouvrages et d'articles de journaux, guide de l'étudiant qui permet de progresser dans vos études.

Vous participerez aussi à cinq ateliers, avec d'autres étudiants et un animateur. Ces ateliers, organisés dans votre localité ou une localité avoisinante, vous permettront d'avoir des échanges profitables et de visionner des documents audio-visuels.

Si l'histoire du Québec vous intéresse, par goût personnel ou par intérêt aux plans professionnels et social, n'attendez plus pour vous inscrire. Aucun niveau d'études n'est exigé.

Le cours Histoire du Québec d'aujourd'hui débute le 16 février.

La Télé-université acceptera cependant les inscriptions jusqu'au 20 février.

Il vous en coûtera seulement \$7.50 pour les frais d'inscription et \$50.00 pour les frais de scolarité.

La Télé-université offre ce cours avec la collaboration d'une autre unité constituante de l'Université du Québec, la Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ).

Pour de plus amples renseignements ou pour toute inscription, s'adresser au Service du registraire - Télé-université, Québec: 2875 boulevard Laurier, Téléphone: (418) 657-2990 Montréal: 3465 rue Durocher, Téléphone: (514) 282-7749

Je désire recevoir plus de renseignements sur ce cours  
 Je désire m'inscrire au cours (joindre un chèque de \$57.50)

Nom ..... Prénom .....  
 Adresse ..... Téléphone .....

## LA REINE DE LA BEAUTE

**Elizabeth Arden**

- SKIN DEEP MILKY CLEANSER**  
Lait nettoyant en profondeur pour tout type de peau.  
8 oz.....\$5.00
- SKIN LOTION**  
Enlève toute trace de maquillage, tonifie et affine la peau. 12 oz.....\$5.50
- VISIBLE DIFFERENCE**  
Complexe hydratant agissant en profondeur.  
1.25 oz.....\$12.50
- BYE LINES LOTION**  
Lotion à appliquer sous le maquillage pour atténuer les rides durant la journée. 2 oz 10.50 Sp...\$6.75
- MOISTURE FILM**  
Hydratant tenace, indispensable sous le maquillage.  
4 oz.....\$7.00

**Cadeau**  
Ce joli cadeau vous sera remis avec nos compliments avec chaque achat de \$7.50 et plus de produits Elizabeth Arden.



M. Mariette Rouillard représentante de la maison Elizabeth Arden sera à nos comptoirs de cosmétiques:  
Mail St-Roch: 3, 4 et 5 février 1976  
Place Laurier: 6 et 7 février 1976

**brunet**  
MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741  
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712  
PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363  
PLACE L'ORMIERE, Neufchatel 842-9221



**monsieur québec**

par yves bernier

## Hughes Lapointe est reconduit

Pas de changement. Le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Hughes Lapointe est là pour un bon moment. Normalement, à la fin de février de cette année, on aurait dû changer de représentant de la Reine, après cinq ans, mais après consultation entre le gouvernement provincial et les autorités fédérales, et à la demande de l'intéressé lui-même, le mandat de ce dernier sera prolongé automatiquement. De source bien informée, nous avons appris que M. Lapointe veut rester, et que les autorités provinciales n'ont pas objection. Il faudrait plutôt dire que le gouvernement Bourassa ne se préoccupe pas tellement de la fonction de lieutenant-gouverneur. "M. Lapointe tient à continuer son travail, tant mieux, nous n'aurons pas à nous creuser la tête pour lui trouver un remplaçant", nous a-t-on dit.



### Champions du Canada

C'est l'équipe des Inuit qui a remporté la palme au concours national de sculpture sur neige, en fin de semaine, organisé dans le cadre du 22e Carnaval de Québec. De gauche à droite, autour de la sculpture intitulée le "Koyack", Aitosi Pilortut, capitaine de l'équipe, et ses deux coéquipiers, Soyoli Amittok et Tivi Tukatuck.

### Economie appréciable

Les autorités du Carnaval 76 ont réussi à couper à peu près \$20,000 sur le budget de construction du Palais du Bonhomme, sans que cela paraisse. Sur un budget initial de \$80,000, on a coupé sur certains éléments qui ne dérangeront pas l'aspect final du palais, le plus grandiose des 21 carnivals précédents. Comme tout le monde, le Carnaval sait se serrer la ceinture sans que la population en souffre trop.

### La belle excuse

En fin de semaine, les journaux et la radio ont fait grand état d'une présumée fraude vis-à-vis de la campagne de financement du Carnaval de Québec. A l'origine, cette fraude existe hors de tout doute. Cependant, il ne faudrait pas charger et conclure que cette fraude en faveur de la compagnie fictive Ladasko, représente plusieurs milliers de dollars. Nous savons de très bonnes sources que si fraude il y a, ce n'est que pour quelques centaines de dollars. Si vous êtes en affaire, et que l'on vous téléphone pour contribuer au financement du Carnaval, ne vous défilez pas en utilisant le prétexte du chèque remis à Ladasko, on pourrait vous demander le talon du chèque en question.

### Un président de duché

Pierre Barthe, 28 ans, représentant dans une imprimerie de Québec, président du duché de Champlain, au Carnaval 76. Qu'est-ce que ça mange en hiver? Ça mange beaucoup de bonne volonté et d'enthousiasme durant au moins quatre mois consécutifs. Pourquoi un jeune s'embarque-t-il dans une galère comme le Carnaval de Québec? Pour se faire connaître et en faire

profiter financièrement sa compagnie? Oui, inutile de cacher. Toutefois, il y a autre chose. Cela fait maintenant trois ans que Pierre travaille pour le Carnaval, en commençant par la vente de la bougie dans le duché de Laval, en 1974. Quand on lui a demandé d'être président du duché de Champlain, il n'a pas hésité une seconde pour répondre par l'affirmative. "Le Carnaval, le programme, l'organisation, c'est une grande famille qu'il est difficile de renier", dit-il à bâtons rompus. "J'aime le Carnaval parce que j'aime Québec, et j'aime que Québec, sa région, réussissent à se faire connaître, 12 mois par année". Samedi soir, son duché a dépassé la vente totale de bougies de l'année dernière (31,249 par rapport à 28,000 en 1975). C'est un succès. "Pour moi, cette réussite, c'est celle des Québécois!".

### Succès sans précédent

Malgré tous les problèmes survenus au cours des derniers mois, malgré les critiques lancées à gauche et à droite par un tas de gens qui ne savent vraiment pas ce qu'est le Carnaval de Québec, il s'est vendu, samedi soir, 271.173 bougies du Carnaval, pour un total de \$406,759.50, au-delà des espérances des plus optimistes. L'objectif était fixé à 300,000 bougies, c'est vrai; mais par rapport au nombre de 235,000, l'an dernier, les organisateurs de cette année auraient été satisfaits de 250,000 bougies vendues. Les résultats, prouvent hors de tout doute que le Carnaval de Québec est le Carnaval de la participation populaire, puisque encore une fois, c'est la population elle-même qui a le plus contribué à son succès. Arrêtons de nous gargariser avec de belles phrases, les Québécois aiment leur Carnaval et veulent que cela continue.



M. Bernard Gauthier, étudiant en administration à l'université Laval, est l'heureux gagnant du prix de \$25,000 décerné par la Soirée de la bougie. Il est accompagné, sur la photo, de son amie, Mlle Françoise Dionne. Un autre prix de \$5,000 a été attribué à Gilles Breton, de Lac-Mégantic.

# Une lutte s'engage autour de la fermeture de l'école Saint-Roch

par Benoit ROUTHIER

L'école Saint-Roch devient de plus en plus le centre d'une lutte entre la population locale et les autorités municipales et scolaires.

Tandis que les autorités municipales de Québec ont décidé de se porter acquéreurs de cet édifice et que la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) ne tient plus à le conserver, des parents du milieu disent leur volonté de garder une telle bâtisse qui ne demanderait que des réparations mineures pour durer encore un grand nombre d'années et être fonctionnelle.

Récemment, une trentaine de parents ont tenu une assemblée pour se pencher sur le sujet. Ils ont pris connaissance d'un rapport d'un architecte qui conclut que la population de Saint-Roch a là une très bonne bâtisse.

Mais les parents, comme le Comité des citoyens de l'aire 10, ne demandent pas beaucoup: ils veulent garder cette école pour trois ans environ, le temps de construire la future école devant desservir toute la basse-ville.

Ces parents ont d'ailleurs commencé à envisager certains moyens de pression pour dire leur opposition à la démolition de l'école Saint-Roch qui fait partie intégrante de la vie sociale du milieu et exigent sa conservation tant et aussi longtemps que la nouvelle école élémentaire du centre-ville n'aura pas été construite.

### Des enfants du milieu

De plus, il semble d'après les études faites par le comité des citoyens que la très grande majorité des élèves de l'école Saint-Roch soit des enfants du milieu, de l'aire 10. En effet, 87% des enfants de l'aire 10 (Saint-Roch et Jacques-Cartier) vont à l'école Saint-Roch. Plus encore, 76% des élèves de l'école sont des résidents de Saint-Roch. Dix pour cent viennent de Saint-Sauveur.

Pour répondre à l'argument du directeur de l'école, M. Pierre Gosselin, voulant que plusieurs élèves viennent de l'extérieur, de Notre-Dame-des-Laurentides entre autres, le comité des citoyens en a relevé un sur 272

qui fréquente cette institution de niveau élémentaire. Beaucoup viennent du Village de l'anse mais le village de l'anse est situé dans l'aire 10, à Saint-Roch.

### A qui la place Jacques-Cartier?

Le Comité des citoyens de l'aire 10 ajoute que même si cette école devait fermer ses portes, la Ville ne serait pas justifiée de la démolir pour autant. Cet édifice pourrait alors très bien servir à des fins communautaires.

Au fond, le problème de l'école Saint-Roch, le Comité des citoyens de l'aire 10 le relie volontiers à toute la question de l'avenir de la place Jacques-Cartier.

Selon l'organisme populaire, il est évident que les politiciens ont la volonté bien arrêtée de faire de cet endroit une place pour les touristes et les bien nantis.

L'école Saint-Roch cadrerait mal avec un édifice en hauteur abritant la bibliothèque municipale et des bureaux, surtout avec le Holiday Inn, etc.

Les parents qui formaient l'assemblée qui s'est tenue récemment veulent que cesse l'hémorragie.

Parler d'hémorragie n'est pas trop fort car la liste des écoles fermées ou détruites, ou dont la fermeture se fera bientôt à Québec, est assez impressionnante: il n'y a qu'à citer Notre-Dame-de-Québec; Saint-Vincent-de-Paul; Notre-Dame-des-Victoires; Couvent Saint-Roch (remplacé par le Holiday Inn); Notre-Dame-de-la-Paix (devenue école de Marine); Notre-Dame-de-Grâce; école Lagueux (démolie alors que le testament de Mgr Lagueux contenait une clause disant que cet édifice devrait toujours servir à des fins éducatives); Jacques-Cartier (démolie pour faire place au HLM); Académie Saint-Roch (remplacée par le Funerarium du pied de la falaise). Enfin l'avenir de l'école Notre-Dame-de-la-Garde est incertain.

Pendant ce temps la Commission d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec (CACUQ) recommande de ne pas démolir ou fermer ces écoles à dimension humaine, mais plutôt de ramener la population dans un centre-ville qui se dépeuple.



L'école Saint-Roch, un édifice bien solide qui fait partie intégrante de la vie sociale du quartier, risque d'être une autre victime de l'Opération bulldozer qui rase Québec un peu plus chaque année et la vide de ses citoyens de vieille souche.

## Le Belvédère pourra être transformé en condominium, mais pas avant 1977

par Vianney DUCHESNE

Les 124 appartements du Belvédère, situés au 1105 de l'avenue du même nom à Québec, pourront être transformés en condominiums, mais les locataires actuels ne pourront être évincés avant le 30 juin 1977.

Telle est la décision rendue par Me Serge Vermette, adjoint à l'administrateur des loyers pour le territoire du Québec. Il avait présidé l'audience concernant la requête de Bon-Air Investments Corporation pour l'enregistrement d'une déclaration de copropriété, le 14 novembre dernier.

On se rappellera qu'à cette occasion une soixantaine de locataires

## A. Trottier hospitalisé

Le président de la Communauté urbaine de Québec, M. Armand Trottier, est hospitalisé depuis près d'une semaine, à la suite d'un grave malaise.

M. Trottier est entré d'urgence à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, mardi soir dernier, ressentant des douleurs intenses à l'abdomen.

On avait d'abord cru qu'il s'agissait d'un virus attrapé lors d'un récent voyage au Venezuela, mais il s'agirait plutôt de troubles physiques attribuables à un excès de tension, expliquait, hier, M. Trottier.

Les examens ont démontré que des vaisseaux se sont sectionnés, au niveau de l'intestin grêle, et d'autres examens de contrôle doivent être faits aujourd'hui même.

Le mal semble se résorber, et M. Trottier croit qu'il pourra éviter l'opération. Il espère quitter l'hôpital prochainement.



M. Armand Trottier, président de la CUQ.

s'étaient rendus au bureau de la Commission des loyers à Québec pour protester contre cette requête de transformation de leurs logements en condominiums. Ils avaient principalement soutenu que ces logements ne possédaient pas la qualité requise puisque le plâtre des plafonds tombe régulièrement, qu'il y a des infiltrations d'eau et des problèmes au niveau du chauffage.

A ce sujet, Me Vermette déclare ce qui suit dans son jugement: "Les inconvénients dont il a été fait mention précédemment ne mettent pas en cause la bonne foi du propriétaire, tout au plus, peuvent-ils indiquer certains risques dans l'opération que désire effectuer le propriétaire de cet immeuble, mais la Régie n'a pas juridiction pour interroger l'opportunité d'une telle opération et les risques financiers qu'elle comporte".

Il poursuit: "Le risque que comporte une telle opération est assumé par le propriétaire et si la marchandise qu'il se propose d'offrir ne trouve pas preneur, c'est lui qui en assumera les conséquences".

### La décision

La décision de l'administrateur repose sur quatre éléments: le titre de

propriété, le désir de convertir en copropriété, la possibilité physique de la réalisation d'un tel projet et la bonne foi. Il en vient à la conclusion que la preuve qui lui a été présentée est suffisante pour accueillir favorablement la requête du propriétaire...

D'autre part, Me Vermette souligne le fait que la Régie est consciente des implications sociales du déplacement d'autant de locataires d'un immeuble du centre-ville. Mais, explique-t-il, le locataire a un titre d'occupation précaire limité par un bail dans le temps. C'est ainsi que, selon lui, si le législateur a permis la transformation en copropriété, il a prévu d'autre part certaines modalités.

A ce sujet, il cite le fait que le locataire ne peut être expulsé avant la fin de son bail; de plus, si le logement

n'est pas vendu trois mois avant l'expiration du bail, le locataire peut demander la prolongation de son bail pour une autre année.

Il rappelle aussi que depuis les amendements à la Loi 80, le 19 décembre dernier, nul ne peut demander l'enregistrement d'une déclaration de copropriété. Pour les requêtes qui étaient en attente d'une décision, à ce moment, le législateur a ajouté que le locataire ne peut être évincé avant le 30 juin 1977. Cela est en vigueur dans le cas du Belvédère.

C'est ainsi que les locataires de ces logements, s'ils le désirent, sont assurés de demeurer à cet endroit au moins encore un an et demi. Il restera aussi au propriétaire l'obligation de vendre le logement avant le 30 mars 1977 s'il désire expulser le locataire le 30 juin suivant.

**REMY BEAULIEU & ASSOCIES**  
DOCTEURS EN OPTOMETRIE  
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417  
(En haut Société des Alcools)

*La maison de la semaine*

**à vendre**  
PRES PLAINES D'ABRAHAM  
Bien joli cottage de conception spéciale. Neuf pièces plus sous-sol d'intérêt. Foyers - 3 1/2 salles de bains. Garage double. Très beau terrain 12,800 p.c.  
Madame Monique Lessard - 651-3868  
Madame Jean-Paul Hardy - 527-7662

**MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.**  
1121 chemin Ste-Foy  
683-2103  
Membre de la Chambre d'Immobilier de Québec, Inc.

**A LOUER**  
ENTREPÔTS - BUREAUX  
Locaux industriels et commerciaux  
ROUSSIN & FRÈRES INC.  
Informations: 651-9443



**A VENDRE**  
GARE D'AUTOBUS ST-ROCH  
EDIFICE COMMERCIAL  
VASTE STATIONNEMENT  
Montreal Trust COURTIER Jean R. Gagnon 687-0596 529-8841  
Québec 529-8841

# l'éditorial

## Les exigences nationales du transport

Les objectifs que vient d'énoncer le ministre des Transports, M. Lang, au sujet du chemin de fer reprennent les grandes lignes de la politique de son parti annoncée par le premier ministre Trudeau lors de la campagne électorale de 1974. Subséquemment, en juin 1975, le ministre d'alors des Transports, M. Jean Marchand, précisait davantage cette politique qu'il étendait à la construction de cargos de type arctique afin d'établir de nouveaux liens avec cette fraction du territoire national où se trouvent 40 p.c. de nos ressources naturelles.

On vise par la politique énoncée à moderniser le transport par chemin de fer de façon à mieux répondre aux besoins d'une nation dont la population peu nombreuse est répartie sur un très vaste territoire; ce sont là deux éléments qui ne facilitent pas la rentabilité d'un réseau de chemin de fer. Il faut bien s'y résigner et en tenir compte dans la revalorisation envisagée du chemin de fer à un moment où le coût et la rareté de l'énergie accessible font envisager sous un jour nouveau la consommation abusive de l'essence par le véhicule automobile individuel.

Du même coup, l'occasion s'offre de faire en sorte que le transport en commun s'insère dans une saine politique d'urbanisme, elle aussi menacée par l'automobile. Le transport par rail doit donc être étudié au Canada sous deux grands volets: à longue distance et à courte distance, banlieues-centres-villes.

C'est surtout en regard du transport à longue distance que le chemin de fer a joué un rôle historique de premier plan au pays; on sait l'aiguillon qu'il a été dans la naissance de la fédération canadienne. Dorénavant, il ne s'agit plus de relier l'Ouest, à développer, à l'Est en

voie d'industrialisation. C'est surtout le trajet inverse qu'il faut accomplir: amener à l'Est, notamment dans les provinces centrales industrialisées, les produits alimentaires, les matières premières et les ressources énergétiques dont l'Ouest, peu peuplé, est abondamment pourvu.

Les ressources de l'Ouest, plus précisément des Prairies, ont pris une nouvelle dimension depuis les pénuries alimentaires et énergétiques ressenties en 1972 et 1973: le blé, les grains de provende, le boeuf, la potasse dont cette région du pays est abondamment pourvue. Il faut les acheminer au meilleur coût et le plus rapidement possible vers les provinces centrales et les Maritimes. Inutile de rappeler l'importance prise par le pétrole de l'Alberta dans l'approvisionnement énergétique national. Le prolongement du pipe-line Sarnia-Montréal emprunte un autre mode de transport que le rail. Mais en certaines occasions critiques celui-ci pourrait servir. Comme il pourrait servir à un substitut, le charbon, dont nous sommes parmi les plus riches au monde, après les Etats-Unis.

Le rail est un élément essentiel du transport à longue distance d'un océan à l'autre du Canada. La nécessité se fait toutefois sentir d'en accroître l'efficacité et d'en réduire les coûts de transport. La première réforme à réaliser à cet égard consiste à éviter le dédoublement des voies parallèles sur une distance de 2.000 milles. D'où l'intention, répétée par le ministre Lang, d'intégrer le réseau du Canadien national et du Canadien pacifique, de façon à éviter l'entretien coûteux de deux réseaux de voies, de quais, de gares.

Depuis la crise énergétique, le transport à courte distance par rail a aussi pris une actualité accrue: il convient à la fois de prévoir un transport des voyageurs entre les grandes agglomérations urbaines et à l'intérieur de celles-ci. Dans le premier cas, on songe tout naturellement au corridor Windsor-Québec.

Celui-ci traverse les deux provinces centrales, les plus urbanisées (à plus de 80 p.c.) et les plus densément peuplées du pays; les régions métropolitaines situées le long de cette bande renferment 31 p.c. de la population totale du pays. L'avion ne peut y suffire à tous les besoins. Il faut trouver un moyen de transport capable d'accueillir le plus grand nombre; le train y paraît particulièrement apte.

Là où le réaménagement du transport par rail est appelé à subir les transformations les plus radicales c'est dans le transport entre les banlieues et les centres-villes. Chaque jour une armée de travailleurs, dans leur auto individuelle, parcourt dans les deux sens le trajet de leur foyer au travail. Il en résulte des problèmes insolubles de voies d'accès et d'aménagement de terrains de stationnement. Tous deux ont littéralement envahi et déformé les villes. Ce ne sont plus elles qui sont tentaculaires, mais la circulation automobile.

Devant celle-ci, il n'y a plus d'urbanisme qui tienne. Les voies surélevées ont créé et créeront, si on n'y remédie pas, un modernisme d'apocalypse devant lequel reculent tous les jours les parcs, les arbres, les espaces verts. Il faut y ajouter le coût élevé que représente en essence le transport individuel. A une époque de cherté et de rareté de l'énergie, il est devenu irrationnel d'utiliser de tels véhicules pour se rendre au travail.

La technologie des sociétés industrielles offre souvent ses propres remèdes aux maux qu'elle engendre. La rénovation du transport par rail sur courte distance est ainsi en mesure de pourvoir aux impératifs du transport dans les grandes agglomérations urbaines sans entraîner leur défiguration irrémédiable. L'aspect esthétique des grandes villes est aussi un élément vital de leur existence, qui autrement risque de devenir un enfer psychologique.

Le transport par chemin de fer, sur longue et courte distances, prend un renouveau d'actualité à la suite de la crise énergétique; face aux coûts croissants de celle-ci et à sa rareté, les usagers et les gouvernements sont impliqués. Il devient dès lors rentable de promouvoir le transport en commun. C'est ce qui explique que le gouvernement central ait envisagé de défrayer à 100 p.c. le coût de fabrication des véhicules de transport en banlieue et à 50 p.c. celui des gares et des quais.

La production des véhicules et l'aménagement du transport en commun au niveau national sont la seule façon de réaliser les nécessaires économies d'échelle, par une production uniforme et quantitative. Il faut éviter ici de tomber dans les chinoïseries des querelles de clochers, comme en donnent l'exemple les intégristes du territoire provincial à tout crin. Le transport en commun, qui pose à peu près les mêmes problèmes dans les grandes agglomérations canadiennes, appelle la même solution partout. C'est à un niveau canadien qu'elle doit être résolue si on veut remédier adéquatement au grave problème d'urbanisme que pose déjà le transport dans les grandes villes.

Gilles BOYER

## l'opinion des lecteurs

### Amnistie Internationale s'implante à Québec

M. le rédacteur en chef,

Amnistie Internationale s'implante dans la ville de Québec. En effet, depuis quelque temps, des membres québécois de cette organisation ont décidé de se joindre pour mettre sur pied un bureau, à Québec, qui regrouperait toutes les personnes intéressées de la région.

Mais qu'est-ce au juste qu'Amnistie Internationale?

Amnistie Internationale est un mouvement indépendant de tout gouvernement, de toute faction politique, d'idéologie ou de croyance religieuse, qui cherche à promouvoir le respect des droits humains à travers le monde. L'organisation mobilise ses membres et l'attention internationale pour la liberté, ou malheureusement comme c'est trop souvent le cas, pour la libération d'hommes et de femmes harassés, emprisonnés et torturés pour leurs idées, leur couleur de peau, leur origine ethnique ou leur religion, pourvu que ceux-ci n'aient pas eu recours ou n'aient pas cherché à promouvoir la violence. Ces personnes sont connues à travers le monde comme étant des prisonniers par conscience (conscience prisoner).

Amnistie Internationale s'oppose ouvertement à la torture et à l'exécution sommaire des prisonniers et les combat par différents moyens (pressions, campagnes de lettres, mobilisation de l'opinion publique internationale, etc.). Elle se fait le défenseur de ces prisonniers que l'on humilie jusqu'à la déchéance physique totale et que l'on détruit mentalement jusqu'à ce que ces personnes deviennent des

végétaux. Ces êtres humains, emprisonnés pour leurs idées ou leurs croyances, n'ont aucun support intérieur ou extérieur, aucun défenseur; ils sont isolés souvent par leurs tortionnaires dans le but que leur cause ne soit jamais connue de l'opinion publique. C'est pour eux qu'Amnistie Internationale a été créée, pour leur donner un support moral, pour les secourir si cela est possible, pour faire connaître leur cause et travailler à leur libération.

Amnistie Internationale travaille à travers le monde pour que tous les gouvernements en viennent à non seulement reconnaître, mais aussi à mettre en pratique la Déclaration des Nations unies sur les droits de l'homme et les Règles minimales standard décrétées par les Nations unies pour le traitement des prisonniers.

Amnistie Internationale est une organisation internationale qui a un statut consultatif auprès des Nations unies, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe; qui a des liens de coopération avec la Commission Interaméricaine de l'Organisation des Etats américains et a un statut d'observateur à l'Organisation pour l'Unité africaine.

Amnistie Internationale est financée par ses membres à travers le monde, par des inscriptions individuelles ou en groupe à l'organisation et par des dons.

En 1974, le président international d'Amnistie Internationale, M. Sean McBride, un membre fondateur de l'organisation, se voyait attribuer le prix Nobel de la Paix, le 8 octobre en reconnaissance du travail qu'il avait

accompli, toute sa vie, en faveur du respect des droits de l'homme.

Et quelles sont les personnes qui peuvent ou font déjà partie de cette organisation?

C'est tout le monde, des ouvriers, des étudiants et des professionnels, qui se sentent impuissants devant l'injustice et qui voudraient faire quelque chose, ne serait-ce que mettre votre signature au bas d'une lettre stéréotypée qui demande la libération d'un homme ou d'une femme, torturé pour sa couleur de peau, ou sa religion. C'est une organisation qui a besoin de tous ceux qui veulent aider d'autres êtres humains, comme nous, qui sont traités injustement dans d'autres pays.

Pour combattre l'injustice des hommes envers d'autres hommes, la voix d'une personne est une voix perdue dans le désert de l'impersonnalité; la voix de cent personnes est un murmure qui attire l'attention; la voix de dix mille personnes est une voix claire et nette qu'on est obligé d'entendre et la voix d'un million de personnes est une voix qui résonne à travers le monde et qui force ceux qui torturent ou exercent la violence, physique ou morale, à s'arrêter. Je vous demande de vous joindre à nous, les quelques membres de Québec, pour faire entendre notre appel à la justice et aider ceux qui ne peuvent plus rien attendre de personne tant leurs souffrances sont grandes.

Marc Parent  
1200 Chemin Gomin  
Ste-Foy.

### Il faut mettre un espoir

M. le rédacteur en chef,

Vendredi le 23 janvier 1976 paraissait dans la rubrique l'Opinion du lecteur un article de M. Jos Tremblay sur la perversion sexuelle au Québec. (Titre: Il faut mettre un cran d'arrêt.) A cela je réponds: il faut mettre un espoir.

Comment naviguer au-dessus des vagues terribles de l'abîme sexuel qui s'abat sur le monde?

Comment ne pas être désespéré, abattu devant ce tourbillon d'inconnu

qui entraîne avec lui de sourdes révoltes, d'obscurs tressaillements, d'épouvantables misères?

Comment ne pas penser que "les sables mouvants de la sexualité libre" enlèvent notre jeunesse?

Comment, devant tous ces faits, espérer?

Il peut sembler normal que le concubinage, l'homosexualité sont des "titres de gloire". Il peut sembler normal que "Playboy et Penthouse remplacent la bible". Il paraît évident

que les Québécois "vont loin" en pratiquant l'avortement. Il est nécessaire de conclure en accordant son soutien à des bouées qui répudient ces maux, rejettent ces infamies.

Du moins, le pense-t-on!

Certes, il se produit des actes qu'on ne peut nier, ceci dans toutes les catégories d'âge, de sexe, de nation, de race. Le concubinage existe, l'homosexualité s'épanouit comme un mal peut s'épanouir; la répression, cet obscur bourreau des êtres débordés souvent le cadre d'une société difficile, aberrante.

Oui! Toutes ces plaies existent, s'infectent, tuent. Presque légalement!

Faut-il pour cela perdre son espoir? Faut-il répondre à la nuit par du brouillard? Faut-il dire qu'il ne reste plus qu'un groupe de vieux et rejeter la jeunesse parce qu'elle est faible dans sa naïveté et naïve dans son amour! Accuser le travailleur parce que c'est un exploitable exploité?

Paul Morin  
305, des Franciscains  
Québec.

### LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:  
Jacques-O. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:  
Claude Beauchamp

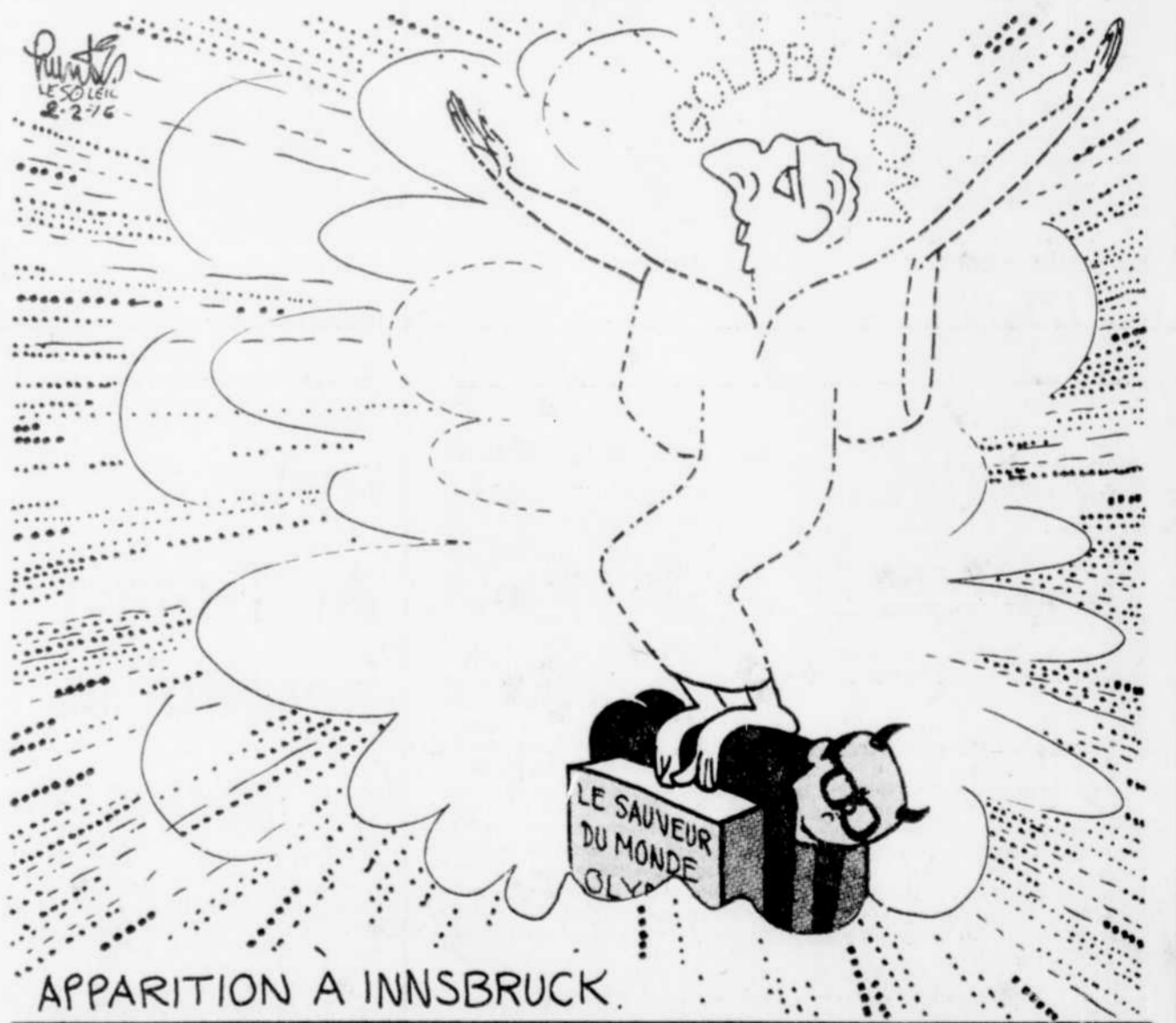
Directeur de l'information:  
Claude Masson

Président et directeur général:  
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:  
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:  
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.



### Les nazis ont utilisé l'avortement

M. le rédacteur en chef,

Existe-t-il telle chose qu'une vie indigne de vivre? Les nazis l'ont pensé.

Au 19ème siècle, en Allemagne, longtemps avant Hitler, quantité de gens admirèrent cette "thèse immorale".

Alors commença leur entreprise d'avortement; et vers 1911, ils obtinrent l'appui des milieux soi-disant intellectuels. Dans le même temps, circulait la théorie, maintenant familière, de la surpopulation.

Après la défaite subie par l'Allemagne dans la première guerre mondiale (de 1914-1918), l'affaissement des mœurs s'aggrava encore. La loi interdisait toujours l'avortement; mais les intellectuels en firent l'un des principaux articles de leur programme; dont la visée suivante était évidemment l'euthanasie. Hitler n'eut qu'à mettre au point les techniques d'application.

Pour sa première exécution massive, il extermina 275.000 Allemands jugés indignes de vivre. L'euthanasie... prospéra en Allemagne. On imposa l'avortement aux non-Aryens. A Nuremberg, le tribunal condamna ces

avortements à titre de crimes contre l'humanité. Tel était bien le sens de la décision prise envers des millions de vies qu'on supprimait parce que, selon l'idée nazie de la vie, elles "ne méritaient pas de vivre".

Depuis lors et pendant des années, la propagande a conditionné les esprits. Des médecins ont collaboré à l'établissement dans leur milieu, d'une mentalité relativiste à l'égard de la vie. Plusieurs parmi eux sont prêts à imiter les médecins nazis, si la loi du pays, après l'avortement, autorise l'euthanasie. Ils nous condamneront à mort, vous et moi, au nom de la "qualité" de la vie.

Choisir qui vivra ou mourra, décider d'aérer les hôpitaux d'Etat en assassinant les malades "inutiles", voilà les projets envisagés par plusieurs représentants du pouvoir législatif et de la profession médicale. A celle-ci on confiera le soin et les moyens de créer des institutions d'assassinat, d'en former les fondateurs et le personnel d'administration. On l'a fait en Allemagne. On le fera chez nous, si les "humanistes" irréligieux réussissent dans leur plan.

Les médecins qui effectuent des avortements pour des motifs économiques ou sociaux, n'hésiteront pas à grossir leur clientèle et leur compte de banque en ajoutant les motifs de la maladie mentale; de la vieillesse et de la "non-productivité". Ceux qui méprisent la vie prénatale, on peut s'attendre qu'ils bafoueraient de même la vie estropiée par la maladie ou la proximité de la mort.

Qui a gagné, en fait, la deuxième guerre mondiale. Les juges de Nuremberg eurent-ils tort de condamner les nazis coupables d'avoir perpétré des avortements. Devons-nous excuser à Hitler et à ses complices?

La réponse à cette question devient de plus en plus alarmante, à mesure que prend relief la hideuse réalité du plan calqué dans ses détails sur celui des meurtres en série du régime hitlérien.

Claude Morin  
Case 248  
Succ. postale de Rosemont  
Montréal, P.Q.  
H1X 3B7

# la page cinq

## Assurer les droits de la femme dans l'entreprise familiale

par l'AFEAS

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) avec ses 38,000 membres est un des plus anciens et des plus importants groupements de femmes du Québec. Ses responsables ont présenté en fin de semaine dernière les résultats préliminaires d'une recherche sur "La femme collaboratrice du mari dans une entreprise à but lucratif" au cours de la réunion des Conseils du statut de la femme

réunissant des représentantes de huit des dix provinces. Cette "contribution" de l'AFEAS à l'Année internationale de la femme, dont nous publions les principaux éléments de même que les recommandations, a été très bien accueillie par les déléguées, particulièrement celles des provinces de l'Ouest où l'on retrouve le même type d'exploitations familiales surtout en milieu rural.

Depuis quelques années, l'AFEAS est le témoin de situations difficiles vécues par nombre de femmes qui participent avec leur époux, à la bonne marche d'une entreprise. Ces femmes, lors de la vente de l'entreprise, d'une faillite ou à la mort de leur mari, et maintenant, de plus en plus fréquemment, lors d'une séparation ou d'un divorce, se retrouvent souvent démunies, après avoir travaillé fort et pratiquement sans salaire pendant plusieurs années.

Le cas Murdoch de Nonton, Alberta, a fait éclater cette injustice faite à cette catégorie de femmes. Le recensement du Canada 1966 révèle que 430.522 femmes rurales sont identifiées comme femmes non salariées additionnées 50.000 à 60.000 autres travailleuses sans salaire déclarés dans d'autres types d'entreprises familiales (la main-d'œuvre février 63 — décembre 66, Bureau fédéral de la Statistique), cela devient impressionnant.

Le Rapport Bird avoue: "qu'on n'a guère entrepris de recherches au Canada sur l'emploi non rémunéré des femmes dans des entreprises familiales..." Les mémoires ne traitent pas non plus de cette question", page 30. Les recherches bibliographiques faites en juin 74 par notre agent de recherche nous ont démontré qu'aucune étude n'avait été réalisée sur ce sujet spécifique.

La Charte québécoise des "Droits et libertés de la personne" adoptée en juin 75 reconnaît l'égalité des époux devant la loi: "Les époux ont dans le mariage, les mêmes droits, obligations et responsabilités". Ils assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille et l'éducation de leurs enfants communs.

De plus l'Office de Révision du Code Civil a produit un volumineux

rapport contenant des recommandations d'égalité des époux devant la loi. C'est un fait que la société tout entière doit reconnaître, comme citoyennes à part entière, ces femmes collaboratrices de leur mari, co-artistes de l'histoire économique du Québec: elles ont contribué à l'établissement de la petite entreprise qui, à un certain moment, a été presque seule existante sur le sol québécois pendant des générations... Ce type d'entreprise n'a pas subi de transformations profondes selon la loi, la fiscalité, l'entreprise, etc., et la femme dans l'entreprise, encore moins! La condition de la femme en général a changé profondément depuis un demi-siècle: statut juridique acquis, évolution académique sociale et professionnelle. On a privilégié la femme au travail à l'extérieur; à travail équivalent — salaire équivalent, avantages marginaux, services, déductions d'impôts pour garde d'enfants, etc... Cette femme aussi a plus de temps pour aider son mari.

Si la femme collaboratrice fait des comparaisons, elle est clairement désavantagée sauf si, dans l'entreprise même, on la considère à part entière en dépit des lois et des mentalités actuelles. Considérant cette situation, l'AFEAS a donc, dans le cadre de l'A.I.F., déposé un projet de recherche qui vise à établir, de façon non intuitive le statut légal et financier de cette femme et ce, avec l'aide de subventions provinciale et fédérale, et en comptant toujours sur le benevolat de ses membres.

Par cette recherche, l'AFEAS visait trois grands objectifs:

1 — aller chercher, selon une démarche scientifique, des données qui permettent de dresser un tableau le plus précis possible sur le statut légal et financier de la femme qui travaille avec son mari

au sein de l'entreprise qui les fait vivre.

2 — sensibiliser, informer les femmes sur leur statut. A cet effet, l'AFEAS a réalisé parallèlement une démarche d'animation auprès de ces femmes.

3 — faire des recommandations en vue de changer certaines lois fédérales et provinciales pour assurer leur sécurité financière actuelle et future et leur reconnaissance sociale.

Pour répondre à ces trois objectifs, il fallait trouver une méthode de travail qui tienne compte de la participation des membres de l'AFEAS et qui réponde aux critères de validité scientifique.

Un questionnaire d'une centaine de questions et d'une centaine de sous-questions fut élaboré de façon à recueillir des données de base relatives à leur participation, à leur statut légal financier et professionnel. Nous avons tenté également de connaître leur motivation et leur satisfaction au travail, de même que les valeurs qui sous-tendent leur action. Ce questionnaire a été conçu par notre agent de recherche, Mme Mireille Leguerrier, conseillée par un consultant en recherche, un notaire et un administrateur de compagnie.

Nos responsables des commissions rurale et urbaine de nos 600 cercles repartis dans toutes les régions administratives du Québec ont recruté 1.700 femmes éligibles à l'enquête et ayant accepté de participer. Parmi celles-ci, 962 ont été choisies au hasard et 70% ont répondu. 672 questionnaires ont été retenus et compilés pour fin d'analyse. Des rencontres avec nos responsables ont eu lieu pour les informer et un mécanisme avait été prévu pour contrôler les critères

d'éligibilité dont les principaux sont:

- 1 — des femmes actuellement mariées
- 2 — des femmes travaillant avec leur mari dans ce type d'entreprise
- 3 — des femmes de toutes les catégories d'âge
- 4 — des femmes de milieu rural et urbain.

### Le portrait de la répondante

Statut civil: elle est mariée depuis 18 ans et a 4 enfants.

Scolarité: 76% ont fait des études secondaires; elles sont généralement plus instruites que leur mari.

Milieu de provenance: 54% habitent en milieu rural alors que 44% en milieu urbain.

### Rôle économique et professionnel dans l'entreprise

Elle travaille dans l'entreprise depuis plus de 10 ans; elle cumule plusieurs fonctions comme comptable, réceptionniste et gérante. Elle remplit également des tâches de travail de ferme, ménagère (à l'intérieur de l'exploitation) vendeuse ou caissière, etc... Dans leurs responsabilités, 87,5% de ces femmes ont la possibilité de prendre seules des décisions.

Dans plus de la moitié des cas, il y a des aspects de leur travail dont elles sont seules responsables. Le nombre moyen d'heures consacrées à l'entreprise par semaine est de 23. Parmi elles, 85% n'ont pas de salaire régulier. Elles se disent satisfaites de leur travail actuel; elles travaillent avec leur mari parce que c'est le rôle de la femme, qu'elle l'aime et qu'elle a l'avan-

## Recommandations

• Le droit de la femme au travail et à la participation dans l'entreprise à propriétaire unique contrôlée par son mari;

• Le droit d'être rémunérée pour ce travail doit être sanctionné par une correction au système fiscal;

• L'assurance à la femme collaboratrice des avantages marginaux que la loi accorde aux salariés (assurance-chômage, régime des rentes, salaire minimum, caisses de retraite, assurance-salaire, etc...)

• La sanction légale conférant le droit pour l'épouse sous tous les régimes matrimoniaux d'assurer à leur bénéfice la vie de leur mari;

• Le droit à l'épouse d'être partie à une convention d'achat-vente au décès de son mari, sanctionnée par assurance; cette convention de même que l'assurance seraient soustraites à toute application des régimes matrimoniaux;

• L'assurance à l'épouse, sous tous les régimes matrimoniaux, du droit de détenir une participation dans l'entreprise, sous forme d'actions ou de société avec le mari qui ne soit pas sujette à l'application des conventions matrimoniales résultant du contrat de mariage ou de la loi;

• La reconnaissance à l'épouse du droit à tout recyclage rémunéré par les centres de main-d'oeuvre;

• Enfin, le droit à l'information nous semble également un principe de base; il serait important que soit diffusées sous forme de cours ou par le truchement des associations féminines, toutes les informations d'ordre juridique et fiscal de nature à éclairer les épouses.

lage d'être près de ses enfants et de son foyer.

### Sécurité professionnelle

Aléatoire à la bonne marche du ménage et de l'exploitation, 82% d'entre elles avaient travaillé avant leur mariage. Plus de la moitié n'ont pas travaillé tout de suite dans l'exploitation après leur mariage. Le quart seulement avoue que leur préparation académique répondait à leur tâche professionnelle actuelle. Un autre quart a été initié par les maris, l'autre moitié a appris en travaillant.

### Recyclage, prolongement des études

18,8% désiraient ou poursuivent des cours académiques;

15,2% désiraient ou poursuivent des cours de formation professionnelle;

17,9% désiraient ou poursuivent des cours d'éducation populaire.

### Sécurité financière

— Régime matrimonial: elle est mariée en séparation de biens dans 54% des cas; en communauté de biens dans 40% et seulement 2% le sont sous le régime de la société d'acquies.

— Forme d'entreprise: 84% des entreprises ont un propriétaire unique.

— Assurance chômage: 3,6% ont droit à l'assurance chômage.

— Régime des rentes du Québec: 20% contribuent au régime des rentes du Québec.

— Dispositions testamentaires du mari: au dernier vivant les biens.

— Assurances sur la vie du mari: 97,8% des maris ont des assurances sur la vie.

Montant approximatif:  
14,9% — \$5.000 —  
14,9% — \$50.000 +

## Saint-Pierre-et-Miquelon intéresse encore la France

par François Cancaven

PARIS — Les dés sont jetés. Saint-Pierre-et-Miquelon deviendra un département français si les députés acceptent au printemps prochain un projet de loi qui sera déposé dans ce sens par le jeune secrétaire d'Etat aux Départements et Territoires d'Outre mer, Olivier Stirn. Et, pour montrer l'importance que le gouvernement français attache à ce problème, il n'est pas exclu que Giscard d'Estaing en personne fasse escale sur la dernière terre française d'Amérique du Nord à l'occasion de son voyage prochain à Ottawa.

Saint-Pierre-et-Miquelon intéresse donc encore la France. Mais il aura fallu que se produisent les remous que l'on connaît pour que Paris daigne se pencher sur le sort de ces presque six mille descendants de pêcheurs normands basques et bretons installés sur ce petit coin de France. Que les habitants de l'archipel se rassurent toutefois, il a fallu des années de revendication avant que la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, ou la Réunion — autres "exilés" — ne parviennent à attirer l'attention du pouvoir parisien et obtiennent une modification de leurs statuts.

Il semble que la proposition de départementalisation ait été assez bien accueillie et notamment par Albert Pen, président du Conseil général et sénateur socialiste, l'homme fort de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Albert Pen a cependant émis quelques réserves au projet d'Olivier Stirn. La procédure devrait aboutir assez rapidement. Une commission permanente locale devrait se réunir longuement ce mois de novembre à Paris avec les représentants des pouvoirs publics pour étudier les modalités de transformation des structures

administratives et politiques de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Pourtant les conséquences de cette départementalisation sont nombreuses. En premier lieu, les avantages préexistants seront maintenus ce qui est loin d'être négligeable. Mais surtout lorsque Saint-Pierre sera un département, la solidarité nationale jouera comme pour les départements métropolitains. De plus le nouveau statut accordera davantage de pouvoirs de décision au Conseil général, notamment en matière financière. Les investissements, créateurs d'emplois, seront multipliés afin de parvenir à une reconversion économique de l'archipel traditionnellement tourné vers des activités de pêche et, depuis quelques années, de tourisme.

Autre avantage, Saint-Pierre et Miquelon devenue région fera partie intégrante de l'Europe et, à ce titre, bénéficiera des divers avantages, et, en particulier des fonds d'aide au développement.

Les 5840 habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon n'acceptent plus d'être traités comme des mendiants. Ils veulent un port qui soit autre chose que la réplique de celui de Concarneau en Bretagne. Ils désirent aussi un aéroport capable de recevoir les avions à réaction, ainsi que l'installation d'un port franc qui serait un avant-poste de la Communauté économique européenne sur le nouveau monde.

En 1967, le général de Gaulle de passage à Saint-Pierre-et-Miquelon avait donné des espérances. Elles n'ont été que partiellement tenues. Olivier Stirn, politicien actif et ambitieux ne veut pas briser sa carrière à cause de Saint-Pierre-et-Miquelon. Il veut pouvoir tenir son pari. Des erreurs ont été commises —



Il faudra trouver une autre solution que la garde mobile pour calmer la population de Saint-Pierre-et-Miquelon.

comme celle d'envoyer des gardes mobiles de la métropole pour rétablir l'ordre — Stirn reconnaît que le temps colonial est révolu. Son opération spectaculaire visant à repeupler la Guyane montre son dynamisme et sa détermination à résoudre les problèmes qui peuvent se poser dans ces territoires

tellement éloignés de Paris que certains Français ne savent même pas qu'ils appartiennent à leur pays. Il est certain que le gouvernement ne peut pas laisser pourrir plus avant la situation. Ce serait trop dangereux et personne ne souhaite l'explosion. Mais que de temps perdu...

(Collaboration spéciale)

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

### tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE, SEPT. ILES et PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE, PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

**SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)**  
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30  
**647-3334**

**RENSEIGNEMENTS 647-3233**  
**REDACTION 647-3394**

**SERVICE DE LA PUBLICITÉ**  
ANNONCES CLASSEES **647-3311**  
CARRIÈRES ET PROFESSIONS **647-3266**  
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS **647-3435**  
PUBLICITÉ GÉNÉRALE **647-3536**

**AUTRES SERVICES**  
ACHATS **647-3241**  
CREDITS ET RECOURS **647-3236**  
PERSONNEL **647-3219**  
PROMOTION **647-3342**

La Régie des Jeux... (Suite de la première page)

Victor Goldbloom et les porte-parole de la régie ont présenté, hier, un rapport "réaliste" de l'état des constructions dans le complexe stade-piscine-vélodrome.

Contrairement au maire de Montréal, Me Jean Drapeau, qui avait toujours joué la carte la plus optimiste, le ministre et la régie ont choisi de présenter officiellement la situation sous son angle le plus serré.

Ainsi, selon les informations recueillies depuis quelques jours, à Montréal et ici à Innsbruck, le chemi-

nement critique des travaux présenté au CIO est basé sur une semaine de travail normale de cinq jours. Pourtant, les travaux se poursuivent — et continueront de se poursuivre — à un rythme de 30 jours par mois en moyenne.

En basant son calcul sur 20 jours par mois, la régie est parvenue à dresser un tableau assez exact de ses possibilités de construction jusqu'au 16 juin, date à laquelle le stade et les piscines doivent être livrés aux organisateurs des Jeux. Elle a alors écarté toutes les installations qui n'apparaissent pas essentielles et a prévu des

installations temporaires pour celles qui ne peuvent être construites ou éliminées.

Parmi celles-ci, le nombre de gradins et sièges temporaires a été porté à 20,000 de façon à conserver le même nombre de places dans ce stade de 70,000 sièges.

La plus importante modification, et celle qui soulève le plus de difficultés à Innsbruck, c'est celle qui a consisté à prévoir des installations temporaires pour les vestiaires des athlètes. Ce dernier, qui devait être placé sous les gradins et installé de façon permanente, sera plutôt installé dans des modules préfabriqués sous le stationnement adjacent au stade. Un corridor reliera les vestiaires au stade. Le sous-centre de presse sera également installé de façon temporaire sous le stationnement.

Les piscines

Mais la plus grande inquiétude du CIO et particulièrement de la Fédération internationale de natation, ce sont les piscines situées sous le mât du stade.

Il y a une dizaine de jours, le président de la Fédération de natation, M. Harold Henning, est venu constater de visu l'état des travaux aux piscines. Accompagné d'un ingénieur, M. Henning est revenu en Europe avec la conviction profonde que les piscines ne pourraient être prêtes pour les Jeux. Dans l'atmosphère tendue qui entoure cette réunion du CIO, les spéculations entretenues par les craintes de M. Henning voulaient que ce dernier force les responsables des Jeux de Montréal à présenter une solution de rechange.

Cette solution de rechange, dans l'hypothèse où il ne serait pas possible de terminer à temps les piscines du stade, aurait justement consisté à exiger la construction d'une piscine extérieure.

Le ministre Goldbloom et le président de la régie ont passé la matinée hier à tenter d'apaiser les appréhensions de M. Henning. Au sortir de la réunion, M. Goldbloom s'est refusé à tout commentaire se contentant de préciser qu'il sortait "avec le sourire". Les informations recueillies par la suite indiquent cependant que les porte-parole québécois auraient accepté "d'étudier" une solution de rechange possible pour les piscines.

De toutes façons, en dépit du pessimisme entretenu par les milieux du CIO et dans la presse européenne, il apparaît d'ores et déjà que l'assemblée plénière du CIO acceptera aujourd'hui le rapport de la régie.

Montréal a obtenu les Jeux en mai 1970. Le dossier est maintenant trop avancé pour songer à de nouvelles modifications ou même sérieusement à des solutions de rechange, à Montréal ou ailleurs, les "extravagances de Montréal", pour reprendre une expression de lord Killanin, ont fait trembler le Comité international olympique. Il n'en acceptera pas moins de s'en remettre à nouveau à la bonne foi des constructeurs québécois.



La résidence d'été du gouverneur-général du Canada a été lourdement endommagée par le feu, ce matin. Le Soleil, Roland Marcoux

Killanin dénonce le "gaspillage à outrance"

par Gilles BOIVIN  
envoyé spécial du Soleil

INNSBRUCK — Le président du Comité international olympique, lord Killanin, a souligné, hier, que rien ne saurait justifier le "gaspillage à outrance" dans l'organisation des Jeux olympiques et que "l'honneur" de recevoir les olympiades ne doit pas être une occasion de "gaspillage et de prodigalité" pour les villes hôtes.

Prenant la parole à l'ouverture de la 77ième session du Comité international olympique, lord Killanin n'a pas ménagé les allusions aux déboires qu'ont connus les "jeux simples" promis par le maire de Montréal.

Servant une sérieuse remontrance aux organisateurs des Jeux et à l'administration municipale, le président du CIO a, sans jamais le dire ouvertement, utilisé l'expérience de Montréal pour rappeler aux comités nationaux olympiques "l'importance d'une planification rigoureuse et d'une prévision budgétaire soignée, et ce, bien avant de présenter leur candidature au CIO."

Avant de semoncer le Comité organisateur de Montréal, le président du CIO avait cependant pris la précaution de dire qu'il était "pleinement confiant de voir les Jeux se tenir à Montréal comme prévu."

La vigueur du discours de lord Killanin n'a pas été sans surprendre dans la mesure où le président du CIO s'était toujours montré relativement avare de commentaires sur les décisions prises à Montréal et leurs retombées financières. Selon le président du CIO, il devient évident que l'inflation a entraîné une hausse sensible du coût des Jeux, mais ces dépenses en termes de coûts "doivent être restreintes dans toute la mesure du possible". Bref, l'inflation à elle seule ne peut justifier la croissance des coûts et c'est dans

cet esprit qu'il faut prier les villes organisatrices de ne pas profiter de l'occasion pour verser dans "l'encouragement au gaspillage et à la prodigalité".

Dans son discours, lord Killanin n'a épargné personne et il ne manquait que les noms et les niveaux de gouvernements visés. Ainsi, le président du CIO n'a pas manqué de rappeler que ce n'est pas le CIO "qui va chercher les villes candidates" et que les comités nationaux olympiques devaient obtenir une promesse officielle de soutien des autorités tant gouvernementales que municipales.

Relevant de toute évidence les déclarations du gouvernement d'Ottawa sur son refus de participer au financement des Jeux de Montréal, le président du CIO a soutenu que la garantie du chef de l'Etat est d'une importance capitale "dans l'organisation des Jeux."

"Si un comité d'organisation venait à faillir à son contrat, il nuirait certes au mouvement olympique, mais c'est surtout à lui-même, à son propre pays et à l'image de marque de ses compatriotes qu'il porterait un lourd et durable préjudice", a conclu lord Killanin.

Dans un effort d'autocritique, le président du CIO a cependant admis que les exigences de certaines fédérations internationales "peuvent être parfois exagérées".

Appelé à commenter les déclarations de lord Killanin, le président du COJO de Montréal, M. Roger Rousseau, s'est refusé à considérer ce discours comme un désaveu de son organisme. Selon M. Rousseau, qui assistait à la cérémonie d'ouverture, hier soir, il était temps que l'on repense le mouvement olympique et que les comités organisateurs ne devraient plus servir de "bouches émissaires".

Refonte en profondeur... (Suite de la première page)

compter qu'elle doit aussi toucher d'autres aspects que celui des structures.

Appui important

Dans cette optique, les amendements à la loi de la fonction publique feront sans doute en sorte que, dans l'avenir, les membres dirigeants de la Commission de la fonction publique seront nommés par l'Assemblée nationale, sur proposition du chef du gouvernement, comme c'est le cas pour le vérificateur général et le protecteur du citoyen.

Présentement, les commissaires à la CFP sont nommés par le conseil des ministres. Leur destitution doit cependant passer par l'Assemblée nationale.

Ces changements ont d'autant plus de chances de se concrétiser que le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, serait parfaitement d'accord sur ce point précis, selon les informations du SOLEIL.

Quant à l'actuel président de la Commission de la fonction publique, M. Raymond Gérin, il s'est déjà dit favorable, dans une entrevue au SOLEIL, en août 1975, à une telle mesure susceptible de redonner une crédibilité à cet organisme.

L'amélioration de la crédibilité de

la CFP, autant chez les fonctionnaires que dans l'opinion publique en général, est encore plus urgente depuis l'affaire Saindon, du nom de l'ex-président de cet organisme.

Rappelons que M. Yvon Saindon avait dû démissionner de son poste, en 1975, après que la Commission Cliche eut révélé qu'il avait eu accès à cette importante fonction après avoir cédé à des pressions politiques.

Régime de mérite

Par ailleurs, le gouvernement Bourassa devra trancher un autre point "politiquement" litigieux, soit celui de l'amélioration du régime de mérite dans la fonction publique.

Ainsi, certains hauts fonctionnaires, dont le président de la CFP, M. Gérin, estiment que la commission devrait aussi posséder le pouvoir de nommer et non pas seulement de recruter des candidats à la fonction publique. Il y a aussi l'extension du régime de mérite. Tous les postes de sous-ministres (en titre, associés et adjoints) sont exclus des rouages de la CFP. Au gouvernement fédéral, seuls les sous-ministres en titre sont nommés exclusivement par le premier ministre.

Les décisions "politiques" que devra prendre le gouvernement Bourassa sur ces points litigieux démon-

treront clairement s'il est sérieux ou non quand il dit qu'il entend prendre tous les moyens nécessaires pour faire un succès de la relance, l'an dernier, de la réforme administrative.

Bien d'autres aspects de la loi de la fonction publique feront aussi l'objet de vives discussions, tant chez les hauts fonctionnaires que chez les hommes politiques en place.

Simplement, à titre d'exemple, disons que certains voudraient que les ministères aient le pouvoir de recruter eux-mêmes leur personnel, mais selon des normes et critères que la CFP édicterait et dont elle surveillerait l'application. Ces normes viseraient surtout l'esprit du recrutement plutôt que chaque détail.

\$485,240 en caisse

OTTAWA (PC) — Le Parti conservateur du Canada a réalisé un excédent de \$485,240 au cours de l'année financière 1974-1975, dont \$360,768 provenant de diverses fiducies.

Parmi les contributeurs à la caisse du parti, on compte 6,423 particuliers, 1,870 corporations privées et 164 corporations publiques.

L'expert en R.E.E.R.

1. Lingots! Meubles! Ouvures d'art! Propriétés! Culture de la fève soya! Ah Seigneur! J'abandonne!

2. Je vois que vous avez un problème financier. Puis-je vous aider? A quoi bon? Le gouvernement sera toujours le premier servi!

3. Que pensez-vous d'un Régime Enregistré d'Épargne-Retraite? Bah... ils sont tous pareils!

4. Les R.E.E.R. de la New York Life sont différents. Ils vous permettent de déduire jusqu'à \$4000 de votre revenu imposable. Vous épargnez ainsi sur vos impôts. Et ce n'est pas tout... L'agent de la New York Life est un expert qui peut vous "tailler" un régime selon vos besoins personnels. Vous pouvez verser ce que vous voulez, quand vous le voulez. Vous pouvez même être un an sans faire de paiements et recommencer quand ça vous convient.

5. De plus, la New York Life vous garantit un revenu minimal basé sur les taux du jour. Le revenu actuel garanti par la New York Life se compare avantageusement aux taux payés dans l'industrie. C'est plein d'allure.

6. Vous obtenez donc une diminution d'impôts, un revenu garanti à la retraite et des dividendes accumulés. De plus, votre régime reste en vigueur et continue à prendre de la valeur si, par malheur, vous devenez invalide et ne pouvez plus payer vos primes. Invalide?

7. Il y a encore des points importants, comme la relation de ce régime avec ceux que vous avez déjà, les prestations de vos héritiers et plusieurs autres avantages. Mmmm... il faut être un génie pour amalgamer tout ça!

8. Un expert, Monsieur. Un agent de la New York Life comme votre humble serviteur. Nous sommes nombreux au Canada et aux États-Unis et... nous avons tous le téléphone. Quel est votre numéro?



Pour être assuré...d'épargner.

A Québec: Suite 612, 2, Place Québec. G1R 2B5  
Directeur: Guy McInnis Téléphone: (418) 529-0486

AIR CANADA réduit ses tarifs "excursion" et "fin de semaine" de

35%

Vous aimez voyager? Vous pouvez maintenant le faire à beaucoup moins de frais. Les nouveaux tarifs "EXCURSION" vous permettent de voyager à rabais n'importe où sur le réseau Air Canada, au Canada et aux États-Unis (excepté Miami, Tampa et Los Angeles), sur une distance de 700 milles et plus, séjour minimum de 10 jours et maximum de 30 jours. Sauf les vendredis et dimanches de 15h à 21h. Les tarifs réduits "EXCURSION" sont en vigueur jusqu'au 31 mai 1976, à l'exception des 15 et 19 avril. Les nouveaux tarifs réduits "FIN DE SEMAINE" s'appliquent à tous les voyages de moins de 700 milles effectués sur le réseau Air Canada,

au Canada et aux États-Unis, dont les départs et retours ont lieu en fin de semaine (samedi ou dimanche). Les tarifs réduits "FIN DE SEMAINE" sont en vigueur jusqu'au 30 mai 1976. C'est le bon temps d'en profiter. Parlez-en à Air Canada ou à votre agent de voyage. Et consultez la nouvelle brochure "Tarifs réduits" AIR CANADA.

	TARIF RÉGULIER	NOUVEAU TARIF RÉDUIT (aller-retour)*
EXCURSION (aller-retour)*		
Montréal-Vancouver	\$340	\$221
Montréal-Dallas	\$258	\$168
Ottawa-Winnipeg	\$184	\$120
FIN DE SEMAINE		
Québec-Toronto	\$104	\$68
Sept-Îles-Montréal	\$106	\$69
Montréal-Moncton	\$102	\$66
Montréal-New York	\$88	\$57

\* taxes de transport aérien en plus.

C'est incroyable mais c'est vrai: voyez le tableau ci-contre.



AIR CANADA

# faits divers

## Deux grands hôtels touchés par le feu en fin de semaine

par Roch DESGAGNE

Une fois de plus, le feu a frappé violemment, à plusieurs endroits du Québec métropolitain, au cours des deux derniers jours, causant pour quelque 400,000 dollars de dommages matériels.

Le pire incendie est survenu en fin de soirée, samedi, au huitième étage de l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville, entraînant de lourds dégâts et l'évacuation totale de l'hôtel, dont les opérations devaient reprendre normalement, aujourd'hui.

Presque en même temps, soit vers 23 heures samedi soir, un feu se produisit à l'hôtel Holiday Inn, à Sainte-Foy, dans une chambre du onzième étage, nécessitant également l'évacuation des trois étages supérieurs de l'immeuble.

Au cours de l'après-midi de dimanche, un entrepôt de la rue Saint-Pierre, dans le secteur du port de Québec, était complètement détruit, avec son contenu, des fruits et légumes.

Les flammes ont également endommagé lourdement des résidences de Charlesbourg, de Sillery et du secteur Les Saules à Québec, samedi et hier.

### Evacuation

"C'est comme la Tour infernale", disait une femme, surexcitée par les événements, en arrivant dans le hall principal de l'Auberge des Gouverneurs, vers minuit, samedi soir. Comme tous les clients, elle tentait de monter à sa chambre pour y récupérer bagages et objets personnels.

Pendant que les pompiers s'affairaient à limiter les dégâts causés par l'eau filtrant par toutes les ouvertures, et que les agents de sécurité et le personnel contrôlaient le va-et-vient des clients, des pensionnaires quittaient l'hôtel à la hâte, les bras chargés de vêtements.

D'autres, transportant leurs enfants dans des couvertures, montaient dans des véhicules qui les conduisaient vers le Hilton, tout près, ou d'autres hôtels. Les dirigeants de l'Auberge des Gouverneurs se sont occupés de reloger leurs nombreux clients. Même des individus qui refusaient de quitter leur chambre ont été forcés de partir.

Quelle fut la surprise des préposés à la réception, lorsque vers une heure du matin un client du quatrième étage appela pour demander d'être réveillé à six heures du matin!

Une très grande majorité des pensionnaires de l'auberge n'ont pas eu connaissance de l'incendie, se trouvant dans des salles de réception et au centre municipal des congrès. L'Association des constructeurs de routes et grands travaux tenait sa convention annuelle à cet endroit, en fin de semaine.

Selon une première évaluation, les dégâts matériels causés par le feu, l'eau et la fumée ont été établis à quelque \$200,000, sans compter les pertes encourues par la fermeture temporaire de l'auberge. Les administrateurs prévoient ouvrir l'hôtellerie aujourd'hui ou demain au plus tard.

### Bonne construction

Le commissaire aux incendies de Québec, Me Cyrille Delage, qui complétait son enquête, hier avant-midi, sur les lieux mêmes, a noté particulièrement la qualité de la construction de cet im-

meuble nouveau; à son avis, c'est ce qui a fait que le feu n'est pas sorti de la chambre 888.

L'intervention rapide et efficace des sapeurs de Québec, qui ont utilisé deux nouvelles pompes et un boyau de quatre pouces, a contribué à limiter les dommages et les risques, toujours selon le commissaire-enquêteur.

### Jusqu'au 8e étage!

Le feu s'est produit juste à la hauteur que les échelles de l'équipement du service des incendies de Québec peuvent atteindre, et plusieurs observateurs, tout comme des pompiers, se demandaient comment on aurait réussi l'évacuation si l'incendie avait isolé les quatre autres étages de l'hôtel. L'Auberge des Gouverneurs occupe 12 étages de l'immeuble, et la partie supérieure, encore en construction, servira à des bureaux.

La fumée dense avait envahi tous les étages supérieurs, jusqu'au 12e, et aux planchers inférieurs, l'eau déferlait dans les corridors et les escaliers.

Quant à l'origine probable du feu, il reste deux causes possibles, selon les enquêteurs: une négligence humaine ou une défectuosité d'appareil électrique. Pour le

moment, la cause est "indéterminée et accidentelle", explique le technicien-enquêteur André Savard.

### L'autre Tour!...

Les policiers-pompiers de Sainte-Foy ont assuré l'évacuation des 10e, 11e et 12e étages du Holiday Inn, samedi soir, un peu avant minuit, au moment où un incendie s'était déclaré dans une chambre du onzième. Le feu, causé par un téléviseur défectueux, rapporte la police, a été circonscrit à la chambre, mais l'eau et la fumée ont causé des dommages estimés en tout à quelque \$3,000. Les pompiers ont dû utiliser des masques pour atteindre le foyer d'incendie. L'évacuation s'est effectuée calmement, et une heure et demie plus tard, le sergent Marc Bédard et ses huit pompiers avaient réussi à éliminer tout danger.

### Perte complète

Les fouilles des experts devaient commencer dès ce matin, dans les ruines de l'entrepôt Alphonse Allard Inc., marchand de fruits et légumes, situé au 176 de la rue Saint-Pierre, où le feu a presque tout détruit, hier après-midi. Lorsque le capitaine intérimaire Roger Dion et ses hommes de la caserne numéro cinq arrivèrent sur les lieux, les flammes avaient déjà envahi tout le bâtiment.

Les dégâts sont estimés entre \$75,000 et \$100,000.

### Trois maisons

La maison de M. Roger Mainguy, sise au 2940 de la rue Pie X, à Les Saules, à Québec, a été endommagée considérablement par le feu, hier soir. L'incendie serait attribuable à la chaleur dégagée par un poêle à bois qui a mis le feu dans un mur. Les flammes se sont propagées aux deux étages de la résidence.

A Charlesbourg, sur la rue Talmont, dans le secteur Guillaume-Mathieu, les sapeurs ont rapidement contrôlé un incendie qui s'était déclaré vers 19h10, dans une maison inoccupée à ce moment. Ce sont des voisins qui ont signalé le feu à la police de Charlesbourg.

Enfin, un incendie a causé pour quelque \$15,000 de dommages à la maison de M. J.-R. Arcand, située au 2140 de la rue Bourbonnière, à Sillery, samedi.



L'entrepôt Alphonse Allard, rue Saint-Pierre à Québec, a été détruit par les flammes.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

**Y'a longtemps que j'y pense... Aujourd'hui, je suis décidé...**

**NOUS AVONS TOUS LE CHOIX ENTRE**

- 1- Viser un but OU végéter
- 2- Entregent OU timidité
- 3- Confiance en soi OU peur
- 4- Esprit de décision OU indécision
- 5- Maîtrise de soi OU enervement
- 6- Succès OU échecs
- 7- Persuasion par la parole OU trac
- 8- Enthousiasme OU tristesse
- 9- Bonne conversation OU commérage
- 10- Attitudes positives OU complexes
- 11- Autosuggestion OU abandon aux circonstances
- 12- Culture personnelle OU ignorance
- 13- Vie familiale OU solitude
- 14- Leadership et travail d'équipe OU isolement
- 15- Améliorer sa personnalité OU demeurer médiocre
- 16- Bonheur OU malheur

**INSCRIVEZ-VOUS CETTE SEMAINE POUR LE COURS DE VENDREDI LE 6 FÉVRIER**

692-3890 (LE JOUR) 524-1976 (LE SOIR)

a) Culture humaine b) Communication-Action  
c) Entraînement à la parole en public  
d) Direction de personnel et d'assemblée

**CENTRE DE RELATIONS HUMAINES de Québec Inc.**

(nouveau nom de l'Institut de Personnalité)  
Palais Montcalm, suite 220  
Québec G1R 3P1  
Permis de Culture Personnelle no. 669533

**BERNARD PAUZE**  
président et animateur

Est-ce que vous complétez également mon rapport provincial?

Pour un débourse raisonnable, H & R BLOCK complétera vos rapports d'impôts fédéral et provincial.

**H&R BLOCK**

**POUR VOTRE IMPÔT**  
TÉL.: 522-5144 (SANS RENDEZ-VOUS)

<b>QUÉBEC</b> 578, rue St-Jean (Ste-Claire) 115 est, rue St-Joseph (Langelier)	<b>CHARLESBOURG</b> 7355-4, 1re Avenue (73e Rue)
<b>LES SAULES</b> 1223, boul. Masson (Père-Lelievre)	<b>LIMOULOU</b> 555, de la Conardière (9e Rue)
<b>LEVIS</b> 41, av. Bégin (St-Thomas)	<b>ST-SACREMENT</b> Centre d'achat Innovation STE-FOY Place Naville 3400, Quatre-Bourgeois (Henri IV)

Egalement bureaux à

- MATANE • ST-GEORGES de BEAUCE • CHICOUTIMI
- SACRE-COEUR • ST-ANSELME (12 RUE MORIN)

OUVERT S'JR SEMAINE DE 9H. A.M. à 9H. P.M.  
SAMEDI DE 9H. A.M. à 5H. P.M.

**Sears** • Place Fleur de Lys  
• Place Laurier  
• Galeries Chagnon

**LaSalle** GIFFARD  
1515, d'Estimaville

OUVERT AUX HEURES NORMALES DES MAGASINS

du 31 janvier au 13 février

**RABAIS DE 50%**

Nettoyage à sec  
**DE TOUTE ROBE**

**Buanderie Lévis Ltée**  
Nettoyeurs Nutone

**527-2501**

SERVICE PAR CAMION OU À NOS COMPTOIRS:  
115, MARIE-DE-L'INCARNATION — 1196, ST-JEAN

Pour cause  
**D'INVENTAIRE**  
notre magasin de  
**PLACE LAURIER**  
seulement  
ouvrira ses portes,  
le mardi 3 février  
à **11** heures

Notre magasin de  
Centre-Ville  
sera ouvert aux heures normales,  
soit de 9h.30 à  
5 h.30 du soir.

**Paquet**  
PLACE LAURIER

**Luns en visite au Canada**

BRUXELLES (AFP) — M. Joseph Luns, secrétaire général de l'Otan, se rendra en visite officielle du 3 au 5 février au Canada et, les jours suivants, aux Etats-Unis, a-t-on appris au siège de l'Otan, à Bruxelles.

Pendant son séjour à Ottawa, le secrétaire général rendra visite au gouverneur général, au président de la Chambre des Communes, au premier ministre, au ministre des Affaires extérieures et au ministre de la Défense nationale.

**PROFITEZ DE L'HIVER... c'est moins cher**

**NOUS FERONS VOTRE SOUS-SOL**

**OU TOUTE AUTRE RÉPARATION D'INTÉRIEUR**

**AYEZ UNE SALLE DE JEUX POUR LES ENFANTS**

**COMPTEZ SUR UNE CHAMBRE SUPPLEMENTAIRE**

**TOUT CECI DANS UN SOUS-SOL CONSTRUIT PAR DES EXPERTS**

- Main-d'oeuvre compétente
- Matériaux de 1re qualité
- Travail et matériaux garantis
- Jusqu'à 10 ans pour payer

**RENNOVATION**  
**ÉCOR de Québec Inc**

188 av. Lamontagne, Qué. 3 - Tél.: 522-2084

# les arts

## à québec aujourd'hui

### galeries

Claude Carrette: peintre. Galerie Charles Huot, 1 rue du Tresor.

Louise de Cardillac: peinture abstraite. Au Café d'Europe, 27 Ste-Angele.

Henri Masson, o.s.a. huiles et aquarelles; F. Jacurto, r.c.a. huiles; Galerie Michel de Kerbour, 4 Place Québec.

Pauline Rouillard: oeuvres. A la Maison Maheu-Couillard, rue Sous-Le-Fort.

Gilles Gosselin: huiles récentes. Galerie Benedek-Grenier, 400 Place d'Youville.

"Jeux des Inuits": art esquimaux. A la Bibliothèque municipale Ste-Foy, Route de l'Eglise.

L'Art du Québec 1700-1900: au Musée du Québec.

### cabarets

Cercle Electrique: danse ce soir avec orchestre "Sweet Blindness" de Toronto.

Chez Gérard: du mardi au dimanche, danseuses Yolanda Simms et Lupe.

Club Vieux Bardeau: ce soir Fantasy Follies, danse avec orchestre calypso "Sambou", danse continue.

Club Social Horizon Nouveau: ce soir danse.

Club Danza Casa: ce soir danse avec orchestre "Edition 4".

Club "Star Mist": ce soir danse avec orchestre Pedro Sanchez du Chili.

## le cinéma à québec

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.
- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

**CANADIEN:** Le crime de l'Orient Express (4), 18h30, 20h30.

**CANARDIERE:** Dossier érotique d'un notaire (7), 13h15, 16h30, 19h30. Camps d'amour pour chiens jaunes (6), 14h40, 18h00, 21h15.

**CAPITOL:** La cloche de l'enfer (4), 13h00, 16h25, 19h45. Ilsa la gardienne du harem des rois du pétrole (6), 14h45, 18h10, 21h30.

**CARTIER:** La horde sauvage, 18h30. Les chiens de paille, 21h15.

**CINEMA DE PARIS:** Attention on va se fâcher (5), 13h10, 17h05, 21h20. Peur sur la ville (4), 14h50, 18h45.

**EMPIRE:** Le tour du monde de Fanny Hill, 12h45, 15h45, 18h50, 21h50. Journal d'une jeune fille précoce, 14h20, 17h20, 20h25.

**LAIRET:** Les pratiques sexuelles des suédois, 18h35, 21h40. Image d'amour, 19h55.

**LE BIJOU:** La femme en bleu, 19h10. Amarcord (2), 21h00.

**LIDO:** Mandingo (5), 21h30. L'homme du clan (6), 19h30.

### NEWMAN AUX J.O.

Paul Newman tiendra dans son prochain film "The Front Runner", le rôle d'un entraîneur sportif homosexuel. Il y sera amoureux d'un jeune athlète olympique qu'il emmène courir aux J.O. de Montréal. C'est là que sera tourné le film à partir du printemps prochain. Le scénario est tiré du livre de la journaliste Patricia Nell Warren dont Paul Newman a acquis les droits.

**Club Napoli:** du mardi au dimanche, au piano-bar Denise et Jean-Louis.

**Disco 9:** ce soir danse.

**L'Evasion Super-Disco Au-berge Colline:** ce soir danse.

### cinéma

**Cine-musée:** Céramique (se-ite) - Fierté sur toiles - Québec en silence. Musée du Québec, 14h30.

**Cine-midi:** Volley-Ball - Sabre et Fleuret - 60 Cycles - Etude en 21 points. Au 0231 Konnek, à 12h30.

**Cine-campus:** Le fantôme de la Liberté. Au T.C.U., à 16h30, 19h00 et 21h30.

### convocations

**L'Institut Canadien de Québec:** "Nahanni, Vallée des Hommes sans Tête", film en couleurs commenté sur scène par l'explorateur Jean Poirer, à 20h30, au 42 rue St-Stanislas.

**Le Cercle Cervantès-Camoens:** Conférence à 20h30 à l'amphithéâtre 1-B du pavillon de Konnek. Université Laval. Conférencière: Mme Mercedes Vanderloope, professeur au CEGEP Garneau. Sujet: L'Espagne de Don Quichotte. Avec diapositives.

**Ecole St-Maurice:** Rencontre avec le psychologue Léopold Grenon, à 20h00, au 725, 8ème avenue. Titre: "Pourquoi les gens se droguent-ils?"

**Mouvement Action Théâtrale:** Réunion pour les gens de théâtre, à 19h30, au Conservatoire d'Art Dramatique, 13 rue St-Stanislas.

### Le concert de Giancarlo Cardini

# La musique de piano, telle que conçue en Italie

**GIANCARLO CARDINI**, pianiste, présenté par la Société Dante de Québec et l'Institut canadien. Programme: "Quaderno musicale di Annalibera" de Dallapiccola; "Wiederkehr" de Lombardi; "De la nuit" de Sciarino; "Novelletta" de Bussotti; "Sequenza IV" de Berio; "Imagine" de Pezzati; "Finale" de Castaldi; "Guazzabuglio" de Cardini. A l'Institut canadien, samedi.

En s'y mettant à quatre, la Société Dante de Québec, l'Institut canadien, l'Institut culturel italien de Montréal et le ministère des Affaires culturelles ont pu offrir l'une des rares auditions consacrées à la seule musique contemporaine aux Québécois.

Tous ces efforts se concrétisaient, samedi, par un récital du pianiste italien Giancarlo Cardini, qui avait retenu des oeuvres de sept de ses compatriotes, en plus d'une de ses créations.

Élève du Conservatoire Cherubini de Florence, où il est maintenant professeur, Cardini consacre le plus fort de son temps et de son talent à la diffusion, et sans doute aussi à l'enseignement, d'une littérature pianistique qui ne compte pas tellement d'adeptes.

A l'encontre des "spécialistes" de cette musique, Giancarlo Cardini n'a rien de ce jeu sec, sans chaleur, et d'un intellectualisme poussé jusqu'à la sécheresse, qui les caractérise telle une marque de commerce. Au contraire, sa sonorité est belle, colorée, et presque jamais dure. Dans une certaine mesure, le répertoire dont il se faisait, à cette occasion, le défenseur aurait difficilement su se passer de telles qualités.

Ce répertoire comprenait des oeuvres écrites dans les cinq dernières années, à l'exception du Dallapiccola qui remonte à 1952, et du Berio qui date de 1966. C'est donc dire que ce récital proposait un éventail assez révélateur de la conception que se font les compositeurs italiens actuels de la musique et du piano.

On y retrouve le plus souvent, au travers les formules, les inventions, les procédés, les recherches, les excès, les trouvailles, une certaine forme de

lyrisme. Comme si les Italiens, tout en poursuivant une démarche fixée sur l'universalisme, à l'exemple de la grande majorité des créateurs d'aujourd'hui, ne pouvaient, consciemment ou inconsciemment, se libérer de "l'emprise mélodique".

Malgré des moyens techniques impressionnants, n'ayant d'égal que sa foi en cette littérature, Cardini n'a pu toutefois faire oublier que la plupart de ces compositeurs sont trop bavards. Une bonne dose d'auto-critique aurait pu les inciter à soustraire quelques pages de leurs réalisations, sans qu'elles en souffrent pour autant.

Les effets de glissando qui se trouvent dans la deuxième section de "Wiederkehr" de Luca Lombardi prendraient de la sorte peut-être plus de relief; la juxtaposition d'un Prélude de Sciarino et de larges traits de "Ondine", tirée de "Gaspard de la nuit" de Ravel, se révélerait, dans "De la nuit" de ce même Sciarino, un jeu plus subtil; le thème énoncé mais ne menant nulle part, sinon à une sorte d'immobilisme, dans le "Finale" de Faolo Castaldi, pourrait produire un effet obsédant plutôt qu'agaçant.

Pour que la "Novelletta" de Bussotti "engendre un agréable effet aussi bien du point de vue graphique que musicale", tel que le laisse entendre les notes au programme, il faudrait que la projection d'une image (gante) permette aux auditeurs de voir aussi cette partition, et de participer visuellement à ses beautés. Autrement compositeur et interprète prennent l'allure de beaux petits égoïstes.

Dans "Guazzabuglio", Giancarlo Cardini veut récréer, par le seul piano, un quelconque "théâtre musical". A la musique s'ajoute l'aspect visuel. Il joue avec les paumes de la main plutôt qu'avec les doigts, fait ensuite se déplacer ceux-ci sur le clavier comme de grandes araignées, ou encore le parcourir comme autant de bolides sur une piste de course. Tout cela m'a paru bien tape-à-l'oeil et gratuit.

Le public, assez nombreux pour ce genre d'événement mais qui devait s'éclaircir au courant de la soirée, a été réservé dans ses marques d'appréciation jusqu'à la fin du récital, où on entendit alors quelques braves.

Marc SAMSON

**4<sup>e</sup> SEMAINE** 18 ANS Adultes

Inspiré par des faits réels et authentiques

**CAMPS D'AMOUR POUR CHIENS JAUNES**

De l'écrit original DOSSIER ÉROTIQUE D'UN NOTAIRE

**CINEMA CANARDIERE**

Stationnement gratuit! Galeries Canardière - Boul. Ste-Anne, 661-8675

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

**DÈS VENDREDI!** 18 ANS Adultes

TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS

**UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE**

DAMIANO DAMIANI

MIMI MOUR MITCHELL MC GOODWIN KLAS KRINY

ENNIO MORRICONE

**HORAIRE:** LUNDI AU VENDREDI: 1.15 - 4.00 - 7.00 - 9.30. SAMEDI et DIMANCHE: 12.00 - 2.35 - 5.00 - 7.30 - 9.55.

**ODEON FRONTENAC II**

DU PONT ET BOUL. CHAREST - INF. 529-9745

**L'AMOUR PORTE à PORTE...** 18 ANS Adultes

**LES AVENTURES AMOUREUSES D'UN COMMIS VOYAGEUR**

LES ENJAMBÉES

L'AMOUR PAS COMME LES AUTRES

MIDI MINUIT

ALOUETTE

TERENCE HILL ET BUD SPENCER

**ATTENTION on va s'fâcher...**

"PEUR SUR LA VILLE"

5 FACHES: 1.10 - 5.08 - 9.30 LA VILLE: 2.30 - 6.45

2<sup>e</sup> semaine

**cinéma de paris st-romuald**

Place d'Youville 694 0991 37 rue de l'Eglise, St-Romuald 639 6553

Les vraies joies de la nature et de l'amour!

**VACANCES SANS MAILLOT**

Elizabeth WEIZ

**le pigalle**

LA SOUBRETTE: 1.40 - 4.00 - 6.30

5.00 VACANCES SANS MAILLOT: 2.40 - 5.20 - 7.40 - 10.20

GAGNANT DE L'OSCAR Meilleur Film Etranger

**AMARCORD**

bijou

JAMES MASON SUSAN GEORGE

**L'HOMME DU CLAN**

MANDINGO

la femme en bleu

**CINEMAS UNIS**

18 ANS Adultes

POUR TOUS

ORSON WELLES

"VÉRITÉS ET MENSONGES"

Horaires: 7h.15 et 9h.15 p.m.

2<sup>e</sup> Sem.

**CINEMA 2**

PLACE QUÉBEC 529-4524

IL ARRIVE PARFOIS QU'UN FILM D'HORREUR SOIT BIEN FAIT

**From Beyond The Grave**

14 ANS

Horaires: 7h. et 9h. p.m.

Des Demain

**CINEMA 1**

PL. QUÉBEC 529-4524

Le plus célèbre roman de AGATHA CHRISTIE

**LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS**

6<sup>e</sup> Sem.

**CANADIEN**

2700 BOUL. LAURIER PLACES LAURIER 656-9922

6h.30 - 8h.50 p.m.

**Les PRATIQUES SEXUELLES des SUÉDOIS**

18 ANS Adultes

2<sup>e</sup> SEMAINE A QUÉBEC! A LA DEMANDE GÉNÉRALE

**LAIRET**

1044 St-Avenue 522-5050

2<sup>e</sup> film: "Les cloches de l'enfer"

**ILSA GARDIENNE DU HAREM DES ROIS DU PÉTROLE**

18 ANS Adultes

**CAPITOL**

972 ST-JEAN

FANNY HILL s'envole à la recherche du PLAISIR

Un film de MAC ALLEN avec SHIRLEY CORRIHAN GABY FUCHS

**LE TOUR DU MONDE DE FANNY HILL**

2<sup>e</sup>me GRAND FILM

**JOURNAL D'UNE JEUNE FILLE PRÉCOCE**

**CHAMPLAIN**

2300 BOUL. LAURIER

**EMPIRE**

24 DE LA FABRIQUE, 692-2190

**LES CINEMAS ODEON**

Philippe Noiret Romy Schneider

**Le vieux fusil**

4<sup>e</sup> DERN. JOURS

Mariene Jobert

**FOLLE À TUER**

**FRONTENAC I**

DU PONT ET BOUL. CHAREST INF. 529-9745

**JAWS**

VERSION FRANÇAISE

LES DENTS DE LA MER

6<sup>e</sup> SEM.

**FRONTENAC II**

STATIONNEMENT INTERIEUR

**BARBRA STREISAND**

JAMES CAAN OMAR SHARIF

**Funny lady**

3<sup>e</sup> SEM.

**LE DAUPHIN**

PARC AUTO FACULTÉ

le Festival des Festivals

DEMANDEZ LA REVUE DU CINEMA

Tous les films jusqu'au 10 avril

32 pages, copie gratuite

**CARTIER**

1019 CARTIER 525-9340

\$1.50 chacun des films



Olivia Newton-John et Glen Campbell ont été choisis meilleurs chanteurs des catégories populaire, rock et folk, au troisième gala annuel du "American Music Awards", tenu samedi à Los Angeles.

## Le vol des 119 Picasso, fait de main de maîtres

AVIGNON (AFP et AP) — Le bilan officiel du vol de tableaux de Picasso, au musée du Palais des papes, à Avignon (sud de la France), s'éleva à 119 toiles, les mal-faiteurs en ayant abandonné 15 dans les escaliers. Il s'agit d'un des plus importants vols de tableaux jamais réalisés. L'opération, de type "commando", avait vraisemblablement

été préparée de longue date et a été menée par de véritables professionnels.

Les bandits, trois hommes masqués de cagoules et armés de revolvers, ont attaqué, samedi, vers 19h45, au moment de la relève, un gardien qui venait de rouvrir la grande salle du musée, où depuis 1973, sont

exposées 201 toiles de Picasso. Ils l'ont ensuite contraint à ouvrir la porte d'entrée, au pied du Palais des papes, où se présentait un autre gardien, attiré à l'intérieur, frappé parce qu'il faisait mine de résister; celui-ci a été conduit, en compagnie de son collègue, dans la grande salle où tous deux ont été bâillonnés et ligotés.

## Chronique littéraire Un roman très actuel écrit en... 1892!

par Paule FRANCE-DUFAUX

"Si à en croire les psychologues, il faut considérer Nagel comme un masochiste, le magnifique masochiste que voilà! Qui ne préférerait être ce masochiste-ci plutôt qu'un psychologue en renom? Pour ma part, j'attends avec plus d'impatience encore que l'éditeur la réaction de la génération actuelle à ce roman. (...) Il devrait correspondre tout à fait à leurs goûts. N'était-il pas, lui aussi, un marginal, un vagabond, un réprouvé, un rebelle irréductible, un ennemi implacable de l'établissement?"

Ces lignes sont extraites de l'excellente préface qu'a écrite Henry Miller en 1971 lors de la réédition en langue anglaise de "Mystères" de Knut Hamsun, dont la parution première remonte à... 1892. La réédition en français de ce roman d'Hamsun, Prix Nobel 1920, s'imposait-elle dans le contexte d'aujourd'hui? Probablement. Parce qu'Hamsun colle à l'époque actuelle et qu'il est non seulement bon mais nécessaire que la génération montante sache que des hommes dont Hamsun se sont battus littérairement en proclamant leur profond désaccord avec leur propre entourage, que celui-ci soit familial, politique, social, écologique et autre.

En quelques pages, Henry Miller situe magistralement Hamsun et son anti-héros Nagel dans ce qui fut son époque à lui, c'est-à-dire les années 20, plus précisément 1927, date de la première traduction du norvégien en anglais de "Mystères". A quelques nuances près, cette époque, c'est la nôtre.

A travers Nagel s'expriment le plaisir de l'imaginaire de l'auteur, sa sensualité, son mépris, sa haine, "mais aussi son désespoir profond devant l'action mutilante de la société urbanisée. "Moins connu que "La faim" dont Barrault s'inspira pour monter jadis un spectacle à Paris, "Mystères" écrit en 1892, soit deux ans après "La faim", l'a été, selon les propres termes du grand auteur norvégien, "en une période inquiète de vagabondage, d'amour et de pauvreté."

Même si, à prime abord, le livre rebute, il n'a pas la séduction onirique de ces histoires scandinaves magistralement illustrées au cinéma par Bergman, il faut faire un effort, s'enfoncer avec Nagel "au plus profond de la forêt" et écouter Hamsun "exalter la vie mentale de l'âme en éveil. "Mystérieux Hamsun? Oui et non. Puisqu'il s'agit d'un mystère aujourd'hui connu, celui-ci n'étant nul autre que celui de l'inconscient et de l'imaginaire, tel que mis à la mode par un certain Dr Freud.

Alors, dépassé Hamsun? On pourrait le croire, si à chaque page ou presque, une phrase n'acrochait pour nous dire: "Que nous avons rendu la terre du Seigneur pauvre, mesquine et peu fière! Voilà qu'on fait des hommes illustres des professionnels les plus occasionnels qui, par hasard, ont amélioré l'appareil de concentration de l'électricité ou qui, toujours par hasard, ont eu assez de muscles pour faire le tour de la Suède à bicyclette." Ou cette autre réflexion émergeant à peine d'un déluge verbal: "Quel intérêt y a-t-il au fond à enlever toute poésie, tout rêve, tout mystère, toute beauté, tout mensonge à la vie?"

Romantique hanté par la menace de l'urbanisation naissante comme l'est le hippie d'aujourd'hui par celle de la société post-industrielle, Nagel, le "héros" de Hamsun exprime le même refus en des mots à peine différents: "Je suis un étranger parmi mes semblables. Tout n'est-il pas comédie, escroquerie et bluff?" Ajoutant, en un réflexe familier aux jeunes adeptes de la fuite vers la terre: "Le bluff, ça fatigue et on n'a plus envie d'y toucher. On va dans la forêt se coucher à même le sol, il y a davantage d'espace pour l'homme étranger et les oiseaux qui volent..."

Le "héros" de Hamsun mourra comme se sont perdus de nos jours tant de jeunes sur les chemins de Katmandou et d'ailleurs au nom du même refus et d'une même foi imprécise et à peine exprimable: "Nous ne marchons que grâce à des symboles et nous en changeons au fur et à mesure que nous progressons... Il faut bien que les gens croient en quelque gris-gris et meurent dans cette foi."

S'il est vrai qu'on ne sait jamais trop à quoi s'en tenir exactement sur les motifs qui lancent les jeunes à âme et corps perdus sur les chemins de Katmandou et d'ailleurs on ne sait guère plus à quoi s'en tenir sur les motifs de la conduite de Nagel. Un jour "venant de nulle part, il arrive dans une petite ville sans nom et là, pendant une brève période, il joue à être Dieu. On n'en saura pas plus sur lui à la fin du récit qu'au début. (...) Nagel, en avance sur son temps, apparaît déjà comme l'attachant et énigmatique anti-héros, et, cela est sûr, comme un artiste qui a fait de la vie son moyen d'expression", écrit Miller. Nagel se fonde dans Hamsun qui, sa vie durant, a passionnément regardé, observé, passionnément aimé autant qu'il a méprisé l'homme. Il nourissait pour lui des ambitions probablement démesurées...

Pour un observateur ou un lecteur peu attentif, Nagel semblera un peu fou, pour le moins fantasque dans son comportement avec les habitants de ce petit port norvégien. Comportement voulu pour mettre à nu les passions obscures qui animent tout ce petit monde. Comportement voulu par l'auteur pour débusquer par Nagel interposé les choses derrière les choses, toutes ces choses, "vérités secrètes" révélées qui conduisent inexorablement à la découverte de la médiocrité Et ainsi transmettre ce vers quoi l'humanité, à plus ou moins long terme s'achemine...

Nul doute que la réédition de l'oeuvre (complète) de Knut Hamsun soit importante. Jusqu'à maintenant, traduit en français, on ne trouvait que "La faim" éditée en livre de poche. Donc en général, une oeuvre mal connue des francophones.

MYSTERES de Knut Hamsun, roman. Préface de Henry Miller. Collection "Traduit de..." Editions Calmann-Lévy. 270 pages.

# Aujourd'hui se joue l'avenir du Trident

## La proposition des Affaires culturelles

Voici le texte de la proposition du ministre des Affaires culturelles soumise aux membres du Mouvement d'action théâtrale de Québec, texte sur lequel les gens de théâtre présents à la réunion d'information convoquée par le MAT hier soir, au Palais Montcalm, ont pu discuter pour préparer les décisions qui devront être prises ce soir, lors d'une autre assemblée qui se tiendra au Conservatoire d'art dramatique, 13, rue St-Stanislas, à 19h30.

Après les attendus qui résument la situation actuelle, le ministre propose au MAT:

a) "D'associer les artisans du théâtre de Québec directement au mandat de l'administrateur quant à la recherche des solutions à long terme en vue d'assurer la permanence du théâtre professionnel à Québec et tel que défini au troisième alinéa du troisième paragraphe."

(On se réfère ici à la partie du mandat du tuteur qui précise: "recommander au ministre une formule d'intégration à la régie du Grand Théâtre pour l'automne 1976, d'un module autonome de productions théâtrales professionnelles et permanentes, en association avec des collaborateurs intéressés au théâtre à Québec.")

b) "Qu'à cette fin un comité soit constitué de six personnes, trois nommées par le ministre des Affaires culturelles, soit MM. Louis Fortin, Jean-Marie Bouchard et Jean Pelletier, M. Paul Hébert, conseiller artistique, et deux artisans du théâtre devant être désignés et mandatés par le MAT."

c) "Ce comité devra dans les deux mois faire tenir au ministre ses recommandations lesquelles seront rendues publiques immédiatement."

d) "Quelle que soit la décision qui sera prise alors en vue d'assurer la permanence du théâtre professionnel à Québec, il est entendu que les artisans du théâtre et la population seront représentés dans la structure retenue et participeront à son processus décisionnel."

e) "Afin de permettre aux administrateurs délégués par le ministre et à ses collaborateurs d'assumer légalement et pleinement le mandat énoncé aux alinéas 1 et 2 du paragraphe 3 quant à la gestion du Trident (1), le MAT doit relever les membres de la corporation du Trident de l'engagement moral qu'ils auraient pris à son endroit, tel qu'indiqué au paragraphe 5, ci-haut (2)."

f) "Etant relevés de cet engagement moral à l'égard du MAT, les membres actuels de la corporation devront donner suite à leur engagement de démissionner permettant ainsi sans délai la réalisation intégrale de la présente proposition."

g) "La limite du mandat confié aux administrateurs provisoires du Trident se terminera par l'application des décisions du ministre suite aux recommandations qui lui auront été faites et ce, à temps pour la saison théâtrale 1976-1977."

1) Où est décrit le mandat du tuteur et du conseiller artistique; assurer les pleins pouvoirs de la corporation et prendre en main la gestion des affaires courantes en collaboration d'un expert comptable; prendre les dispositions pour que le public de la région de Québec puisse bénéficier d'au moins deux productions de théâtre d'ici la fin de la présente saison en collaboration avec un conseiller en théâtre, M. Paul Hébert. De plus, M. Hébert assistera M. Pelletier à la formule d'intégration à la régie du Grand Théâtre.

2) Allusion faite à l'attitude de certains membres de la corporation du Trident qui, lors d'une rencontre sous la présidence du sous-ministre Gérard Barbin, au ministère, le 29 janvier, n'ont pas remis au ministre leur démission de la corporation, liés qu'ils se sentent par l'engagement moral pris à l'égard du MAT qui sollicitait l'adhésion d'une soixantaine de gens de théâtre comme membres du Trident et auxquels la corporation disait son intention de convoquer une assemblée pour accepter leur demande, à la fin du mandat du comité de tutelle. Ces membres se sont dit disposés à démissionner si le MAT les relevait de cet engagement, décision que l'on hésite beaucoup à prendre, on comprendra facilement pourquoi.

Par Martine CORRIVAUT

C'est avec beaucoup de méfiance que les membres du Mouvement d'action théâtrale de Québec ont reçu les propositions du ministre des Affaires culturelles concernant l'avenir du Trident ou du théâtre à Québec.

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, le document de base remis par le ministre aux représentants du M.A.T. a été froidement analysé par les gens de théâtre réunis en assemblée spéciale au Palais Montcalm hier soir. L'offre d'association au mandat de l'administrateur délégué dans le dossier du Trident, faite vendredi dernier à leurs représentants par les autorités des Affaires culturelles, est généralement jugée insatisfaisante pour ce qu'elle coûte. En proposant aux gens du M.A.T. une représentation de deux membres au sein d'un comité de six, devant préparer un rapport sur une formule d'intégration d'un module de théâtre au Grand Théâtre, le ministre demande aux artisans de théâtre de libérer de leur engagement moral les membres de la corporation du Trident qui n'ont pas encore remis leur démission. Or, cette carte est la seule que détient les artisans pour obtenir encore un certain contrôle sur ce qui se passe au sein des organismes chargés de faire du théâtre à Québec et ils ne sont pas prêts à la laisser aller gratuitement.

Employant des mots comme "chantage" et "ingérence politique", les artisans mettent en doute l'interprétation de la notion de corporation que semble avoir le ministre. Une corporation à but non lucratif ne se met pas en faillite, pas

plus qu'en tutelle sur une corporation privée. Pour régler le problème sans hypothéquer définitivement l'avenir du milieu, le ministre est actuellement acculé à une technicité légale. Il a besoin de la démission des actuels membres de la corporation, mais ceux-ci s'en remettent à l'assemblée des gens de théâtre devant laquelle ils se sont engagés à tenir une assemblée, au terme du mandat de l'administrateur délégué, pour décider de l'admission des membres du M.A.T. au Trident.

Ces derniers tiennent à leur droit de regard sur les activités tant administratives qu'artistiques de la compagnie de production théâtrale et s'interrogent sur la composition même du comité de planification auquel on leur offre de participer. Le comité de six personnes serait composé de trois personnes nommées par le ministre (MM. Pelletier, Bouchard et Fortin), de M. Paul Hébert dont on se demande par qui il est nommé si ce n'est pas le ministre, et de deux représentants du M.A.T.

Si le ministre pouvait assurer au M.A.T. une

représentation équitable et déterminante à l'administration du Trident comme au sein du comité, il n'est pas dit que l'attitude des artisans de théâtre ne serait pas différente. Mais aujourd'hui échaudés par cinq années d'un Trident dont ils avaient abandonné à d'autres la gestion, ils restent méfiants.

Des décisions devront de toute urgence être prises pour la continuation des activités du Trident. Demain matin, une production de théâtre pour enfants débute, à l'Institut canadien. C'est pourquoi le ministre a demandé au M.A.T. une réponse dès ce soir, après une réunion que l'organisme doit tenir au petit théâtre du Conservatoire d'art dramatique, 13 Saint-Stanislas, à 19h30.

C'est peut-être aujourd'hui que se joue vraiment l'avenir du Trident, mais aussi celui du théâtre à Québec. Seule une participation réelle des artisans à l'orientation et à l'administration de leurs intérêts pourrait encore sauver ce qui reste à être sauvé.



**CLUB LE VIEUX BARDEAU**  
boul. Ste-Anne, Beauport

EN SPECTACLE  
"FANTASY FOLLIES"  
DANSE AVEC SAMBO  
Orchestre CALYPSO

Mercredi,  
SOIREE DES DAMES  
Entrée libre  
Réservations: 663-3503

"ÇA SWING" sur le boulevard Ste-Anne!

"STARMIST" OUVERT  
3647, boul. Ste-Anne  
DANSE avec ORCHESTRE PEDRO SANCHEZ du CHILI (9 musiciens)

# L'AUBERGE VOUS DONNE DES AILES.

## Celles de QUEBECAIR.

D'un commun accord l'AUBERGE DES GOUVERNEURS et QUEBECAIR offrent au voyageur des services conjoints de réservation et de crédit.

« UNE ASSOCIATION QUEBÉCOISEMENT » INÉVITABLE Unies par leur rôle auprès des voyageurs en terre québécoise, QUEBECAIR et la chaîne d'hôtels AUBERGE DES GOUVERNEURS se sont dotées de services communs.

Le voyageur averti voudra profiter de ces nouveaux services, accessibles dès maintenant à la grandeur du Québec.

**SERVICE DE RÉSERVATION SIMULTANÉE**

Rapide, direct, sans frais! Désormais, un seul coup de fil à QUEBECAIR ou à l'AUBERGE DES GOUVERNEURS et vous obtenez tout: du siège moelleux d'un Boeing 727 pour un vol domestique jusqu'au lit douillet d'une AUBERGE DES GOUVERNEURS.

**LA CARTE ACCÉLÉRATION**

Émise par l'AUBERGE DES GOUVERNEURS et honorée par QUEBECAIR, la carte ACCÉLÉRATION porte bien son nom: elle accélère et simplifie vos transactions en consolidant toutes vos dépenses - transport aérien, hébergement, frais de représentation - sur un seul état de compte mensuel, précis et détaillé.

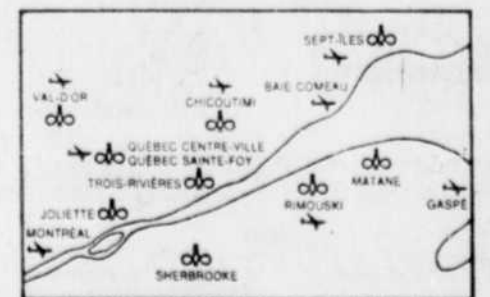
La carte ACCÉLÉRATION, un passeport pour qui aime voyager sans souci à la grandeur du Québec. On peut se la procurer aux comptoirs de QUEBECAIR ou à la réception des AUBERGES DES GOUVERNEURS.

L'accord AUBERGE/QUEBECAIR entraînera de nombreux avantages pour les voyageurs. À titre d'exemple, le voyageur qui arrive à Québec par QUEBECAIR peut actuellement profiter d'un escompte\* de

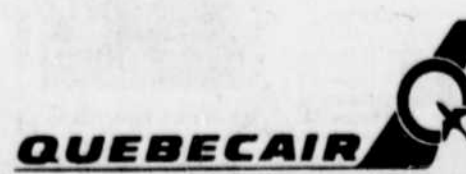
30% sur le prix d'une chambre à l'AUBERGE DES GOUVERNEURS Place Hauteville, Québec, soit un prix réduit à \$23.50 pour une chambre à lit simple et \$31.50 à lit double.

L'AUBERGE vous donne des ailes. Celles de QUEBECAIR.

\* Cet escompte avantageux sur le seul prix de la chambre, la première nuit, est consenti pour la période du 1er novembre au 1er mai, sur présentation du billet de QUEBECAIR.



**AUBERGE DES GOUVERNEURS**  
La chaîne d'hôtels à la grandeur du Québec



# la télévision

## Un beau dimanche pas très gai...

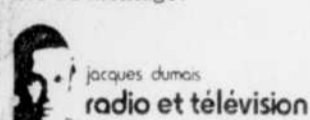
Monsieur Nadeau voguait "en mission" spéciale en Israël. Monsieur Boulanger tournait un film avec Jean-Claude Lord. Alors il nous restait le "relaxé" Monsieur Fauteux de même que ce tango... de l'information en Argentine, en France et au Portugal.

Vraiment, il n'était pas gai notre "beau dimanche", aux antennes publiques et privées. A l'heure du souper, le chansonnier Jacques Michel rappelait pour la nième fois la mort de sa femme, entre deux "lip sync" et quelques stéppettes de Pierre Lalonde à "Showbiz". Notre deuil doit donc se prolonger...

A Radio-Canada, le journaliste Charles David jouait au diplomate avec le socialiste Mario Soares. Posant "La question", il n'obtenait que des demi-réponses sans intérêt compte tenu de ce que nous savons déjà sur le Portugal.

A Télé-métropole, le journaliste Patrice Julien réussit à arracher au premier ministre français, Jacques Chirac, une déclaration exclusive: la France aime le Québec et le Canada. Bravo et vive l'amour!

A Radio-Canada, nous avons dansé pendant une heure sur ce document du Seul Le Monde audio-visuel qui, dans l'esprit de Henri Bergeron, fut complété par Pierre Nadeau avant le départ de celui-ci en Israël. Je cherche encore en quoi Nadeau fut indispensable au montage?



Jacques Dumas radio et télévision

Nous apprécions le tango nous aussi mais il aurait été utile de savoir si les Argentins ont d'autres chats à fouetter que de courir les pistes de danses à Buenos Aires...

Pour clore cette soirée pittoresque, les peintres Gauguin et Van Gogh se prenaient à la gorge avant le Téléjournal, cependant qu'une ronflante table ronde sur les transports préparait notre sommeil bien mérité, à l'antenne TVA.

### MONSIEUR F OU MONSIEUR B?

Entre-temps, si vous avez cru que Fauteux allait remplacer Boulanger à "Monsieur B", détrompez-vous! Boulanger fait du cinéma et il n'était pas disponible, hier soir. Or comme Fauteux n'a rien à faire, lui qui anime, en pénitence, le "Relaxé" de l'après-midi à la radio d'Etat, il sortait de l'ombre.

Jacques pour Jacques, je préfère Monsieur F à Monsieur B parce que le premier a l'avantage de ne pas se prendre au sérieux comme le second. Mais par respect pour la radio de l'après-midi, j'espère que la tête d'Etat n'a pas l'intention de rapatrier Fauteux et de tuer un "Relaxé" qui fonctionne.

L'intérêt de ce magazine radio-phonique est qu'il se préoccupe essen-

tiellement du "monde ordinaire", les auditeurs, et qu'il diversifie la banque musicale à partir des choix des invités en studio. La radio en général devrait explorer plus intensément cette voie communautaire et populaire.

### UN DOCUMENT QU'IL FAUT REVOIR

L'animateur de "Science Réalité", Joël Le Bigot, visionnait pour la troisième fois, vendredi, ce document éblouissant de la National Geographic Society sur L'Homme, cette prodigieuse machine.

Quel chanceux! Moi qui, d'ordinaire, déteste les reprises, je réclamerai volontiers quelques projections supplémentaires afin d'assimiler cette liasse de détails visuels "dépeçés" grâce au raffinement de la photographie médicale.

C'était une première à la télé française. Fragmentaires à l'origine, les pellicules s'arc-boutèrent sur un documentaire intégré pour le bon plaisir de l'auditoire de la télévision éducative des Etats-Unis.

On s'étonne un peu que notre télé éducative, Radio-Québec, n'ait pu s'approprier les droits de diffusion au Québec. Mais il faut se réjouir que la télé canadienne privilégie de la sorte le volet éducatif de son mandat, à une heure de grande écoute et pour un public plus nombreux et hétérogène.

Bon Dieu que nous connaissons mal notre propre tuyauterie! En couleur ou en noir et blanc, l'émission gardait toute son intensité. L'ampleur du sujet et la qualité du matériel photographique retenu invitent déjà Radio-Canada à approfondir ce trop court soixante minutes par une série d'émissions qui favoriseraient un "second regard" sur chacune des parties du corps entrevues de l'intérieur, vendredi.

### MESUREZ VOTRE "I.Q."

Pour ceux que le mythe du quotient intellectuel agresse ou fascine, CBV-FM diffuse pendant toute la semaine, à 8h45 am, un quart d'heure quotidien de propos magistraux sur les possibilités et les limites des tests psychologiques.

Deux psychologues de l'université de Mannheim, en Allemagne fédérale, vous entretiennent: 1) sur ce qu'on peut demander aux tests; 2) sur leur mise au point et analyse; 3) sur la variété des tests; 4) sur les tests scolaires; 5) sur les champs d'application des tests.

On se souvient qu'en avril dernier, la chaîne américaine CBS avait présenté une percutante dénonciation de la course au "I.Q.", aux Etats-Unis, qui donne lieu à des interprétations arbitraires et même à des manipulations politiques.

Il serait intéressant que les ondes québécoises nous éclairent sur ce qui se passe ici dans ce domaine, au lieu d'importer des thèses de professeurs étrangers peu ou prou adaptées à la réalité nord-américaine!

## télé-choix

• A 16h30, à CBV-FM, il était une fois... le jeu et le sport. Chevalerie, internationalisme et gloire sportive devaient animer les JO modernes. Or, depuis un siècle, les Olympiques sont plutôt truffées de tricheries, de nationalismes exacerbés et de querelles racistes...

• A 18h30, à Radio-Québec, Ski de randonnée. Comment virer en coup de patin, enjamber creux, bosses et troncs d'arbres.

• A 18h45, à la même antenne, Auto-nomie montre comment on entretient le système de refroidissement de sa voiture.

• A 20h, à Télé-4, A la canadienne reçoit le chansonnier Jean-Pierre Bérubé.

• A 21h, au onze, Télé-sélection présente: "Des idées dans la tête", drame policier britannique autour d'un meurtre commis à nuit, l'heure où l'on hurle de peur... • A 21h30, à Télé-4, L'univers de Yolande Guérard. Invités: Jacques Michel, Shirley Thériault, Benny Barbra et Emile Genest.

• A 22h, à Télé-5, News-magazine, une rétrospective des nouvelles de la semaine au Canada et à l'étranger.

• A 22h30, à la même antenne, Man Alive. Pour mieux faire comprendre la réalité de l'explosion démographique dans le monde, on séjourne chez une famille paysanne de l'Inde.

• Demain à 9h31, à CBV, Colette Devlin reçoit André Gagnon et Anne Joyal.

• A 11h30, au onze, La mangaille sur le thème des fraises.

• A 13h35, à la même antenne, Femme d'aujourd'hui, de Québec. L'éducation économique, un mal nécessaire à l'école? Reportage sur les congrès des conseils provinciaux du statut de la femme.

• A 16h30, à CBV-FM, Portraits. Claude Bertrand et les merveilles du cerveau.

J.D.

La place d'affaires de monsieur Tout-Le-Monde

## Radio JAL attend toujours la permission du CRTC

par J.-Claude PAQUET du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Sur le lot 46, rang 15, de Saint-Émile d'Auclair, dans le Témiscouata, on peut apercevoir une petite station de radio, une antenne et un modeste panneau-réclame qui dit: "Radio JAL — syntonisez 1340".

Le poste émetteur appartient à la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata et doit desservir les populations de trois villages marginaux, Saint-Juste, Auclair et Lejeune, groupant environ 2.000 habitants dans un rayon de 15 milles environ.

La station est en place depuis la fin octobre. Mais elle ne fonctionne toujours pas. Radio JAL a obtenu les autorisations de la Régie des services publics, mais n'a toujours pas reçu le permis du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) même si la demande pour un permis de diffusion a été logée le 20 décembre 1974.

Dans cette région, très mal servie par les communications électroniques, les pro-

moteurs du projet JAL estiment qu'ils ont un urgent besoin de cet outil indispensable de communication qu'est la radio communautaire pour informer, former et sensibiliser la population aux objectifs du projet.

### Projet JAL, une réussite

Le projet JAL (Saint-Juste, Auclair, Lejeune), qui fut conçu dans une perspective d'aménagement intégré des ressources du territoire, a fort bien réussi à revaloriser ces trois villages qui étaient en voie de disparition. En créant la Coopérative de développement agro-forestier du Témiscouata, JAL a réussi à créer quelque 150 emplois au cours de l'été dernier, et notamment à embaucher sur place une cinquantaine de bûcherons. En fait, dit M. Gilles Roy, agronome et animateur du projet JAL, on ne trouve plus dans notre milieu d'assistés sociaux aptes au travail.

Mais pourquoi le CRTC n'a-t-il pas encore émis de permis pour Radio JAL? En janvier 1975, une nouvelle demande de permis fut adressée au CRTC. Echanges de télégrammes, de correspondance, et rencontres ont

par la suite permis de compléter le dossier.

Les prochaines audiences du CRTC auront lieu à Montréal vers la fin de mars, mais les convocations doivent parvenir aux intéressés au moins 35 jours à l'avance. Et les promoteurs de Radio JAL n'ont toujours rien reçu, et ils s'en inquiètent sérieusement.

### La fin des réunions de cuisine

Le projet JAL a une dizaine de comités en marche, qui impliquent une centaine de personnes (comités de tourisme, agricole, de logement, de voirie, etc.) et pour informer la population, on a eu recours jusqu'à présent à une soixantaine de réunions de cuisine.

Mode d'information pour le moins archaïque, surtout quand on dispose d'un poste émetteur de radio communautaire, pour lequel il ne reste plus qu'à tourner le bouton. Les promoteurs, MM. Gilles Roy et Jocelyn Lachance, disent ne pouvoir accepter que leur demande soit remise aux audiences de 1977 du CRTC.

## PROJETS CHEZ MGM

New York (AFP) — La "Metro Goldwyn Mayer" envisage de produire une dizaine de films en 1976, ce qui représentera le double de la production de l'année précédente. Parmi ces films figure "The Night the Japanese Attacked Los Angeles", une comédie tirée d'un scénario de Bob Zemecki et Bob Gale. Il sera réalisé l'été prochain par John Milius.

Le titre original "The Night the Japs Attacked Los Angeles" avait provoqué les protestations de nombreux Japonais-Américains. MGM a alors décidé de remplacer le terme péjoratif "Japs".

La compagnie cinématographique prévoit d'autre part le tournage de "Lord of the Rings" de J. Tolkien, "Norman is That You?" la pièce de Sam Bobrick et Ron Clark, "Network" de Paddy Chayefsky, "Demon Seed" tiré de la nouvelle de Dean Koontz, "Wild Track", une histoire d'otages, "Forever", d'après le livre de Mildred Cram, "Telefon", inspiré d'une nouvelle de Walter Wager, et une version moderne de "Grand Hotel".

**ATTENTION**  
Appelez ou rendez-vous chez Modern Plywood vous obtiendrez qualité, choix complet et toujours à des prix très spéciaux. Nous faisons la livraison à l'extérieur également.

<b>PANNEAUX PREFINIS</b> Sur bois Première qualité	<b>\$370</b>	<b>PIN MOULURE</b> 3/4" x 8"	<b>\$290</b>
<b>AFRICANO ARMOIRÉ</b> 11/16 4 x 8	<b>\$11.95</b>	<b>BARDEAU de cèdre</b> 1000 et un usage	<b>\$240</b>
<b>DECLIN DE PIN</b> 8 po.	<b>\$245.00 M.P.</b>	<b>PLANCHE DE CEDRE</b> Finition sous-sol le M.P.	<b>\$235</b>
<b>BOIS DE TOUTES SORTES</b> 1 x 2 - 1 x 3 - 2 x 2 - 2 x 4 - 2 x 5 - 2 x 6 - 2 x 8 - 2 x 10 Planches de toutes sortes Exemples: 2 x 3 - 8 p. .35 2 x 4 - 8 p. .67 4 x 4 - 8 p. (cèdre) \$2.56		<b>RIPPE PRESSEE</b> 1/2" - 4 x 8	<b>\$4.60</b>
<b>POTEAUX ajustables</b> 60 po. à 98 po.	<b>\$12.75</b>	<b>VENEER</b>	
<b>TUILE à plafond</b> 1/2 12" x 12"	<b>.15</b>	5/16"	<b>\$ 5.90</b>
<b>STYROFOAM</b> \$170.00 M.P. Bleu 1" S.M.		3/8"	<b>\$ 6.80</b>
		1/2"	<b>\$ 8.10</b>
		5/8"	<b>\$10.60</b>
		3/4"	<b>\$11.60</b>
		1/4" sablé	<b>\$ 5.60</b>

LYVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE  
Aussi matériaux nefs et saufs de toutes sortes à prix d'ouvrables

**MODERN PLYWOOD LTD.**  
1205, Courcellette - Ville de Bélar - Tél.: 842-1911  
Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

**PARLEZ L'ANGLAIS DES LE 30 AVRIL**

Vous voulez parler l'anglais\* le mieux possible et le plus vite possible? Chez Berlitz vous commencerez à parler l'anglais avec un professeur expérimenté dès la première minute.

**BERLITZ**  
ECOLES DE LANGUES

500 est, Grande-Allée  
Québec, P.Q. G1R 2J7 Tél.: 529-6161

Services de traduction et d'interprétation.  
\*espagnol, allemand, italien, etc...

Permis de culture personnelle no. 749585 Ministère de l'Éducation du Québec.

## horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

<p>(4) Québec CFM-TV 18.45 (5) Québec CKMI-TV 11 Régional 03 R-Q. Auto-Nomie: "L'entretien du système de refroidissement". Anim: François Favreau. — Une exploration sous le capot au niveau du réfrigérateur, le pourcentage d'antigel, le nettoyage périodique; alvéoles du radiateur, dépôts de tartre.</p> <p>(7) Sherbrooke CHTL-TV 19.00 (8) Mt. Washington WMTW-TV diffusé au 13 3 News 4 Aujourd'hui le 2 février 7 Quelque part quelqu'un 8 A Family Affair 10 Le 10 vous informe 12 Good Times 13 Le 13 vous informe</p> <p>(10) Montréal CFTM-TV 21.00 (12) Montréal CFCF-TV 3-5 All in the Family 8 Rich Man, Poor Man 11-13 Télé-Selection 12 Joe Forrester</p> <p>(13) Trois-Rivières CKTM-TV et TCQ Diffusés au 8 R-Q. L'évolution de l'homme. — Notre bonne vieille carcasse humaine est à l'épreuve de bien des désastres, cataclysmes, tremblements de terre, éruptions volcaniques et tragédies inoubliables. TCQ Le Nouveau Roi. — Le monde de l'expression: la marionnette.</p> <p>(15) CIVQ (UHF Radio Québec) 21.00 (3) Burlington WCAX-TV diffusé au 9 3 The Hollywood Squares 4-7-10 Les Berger 5 The Partridge Family 8 Hogan's Heroes 11-13 Jo 12 Headline Hunters TCQ Les violons d'ingres. — Reprise de dimanche 21h00.</p> <p>11 Ce soir 12 Pulse R-Q. Tourlou-dessins animés</p> <p>18.30 5 The City 8 Bewit-hed 11 Le téléjournal</p> <p>R-Q. Ski de randonnée. Narr: Michel Desrochers. — Comment effectuer un excellent virage en coup de patin et un autre en coup de patin fermé; comment enjamber les creux et les bosses; comment franchir un tronc d'arbre tombé sur la piste.</p> <p>18.40 11 Nouvelles du sport</p>	<p>différentes qui en découlent nécessairement.</p> <p>20.30 3 Phyllis 4-1-10 Médecin d'aujourd'hui 5 Front Page Challenge 11-13 Avec le temps R-Q. Ce coin de pays. Anim: Pierre Thériault. — Le charme de certaines régions du Québec. TCQ Voici la science. — Les recherches scientifiques en Grande-Bretagne.</p> <p>21.00 3-5 All in the Family 8 Rich Man, Poor Man 11-13 Télé-Selection 12 Joe Forrester R-Q. Histoire sur le vif. — Documents traitant de grands événements qui ont marqué l'histoire du XXe siècle. TCQ Formes de l'avenir. — La recherche en Grande-Bretagne. Présenté en collaboration avec l'ambassade de Grande-Bretagne.</p> <p>21.30 3 Maupe 4-7-10 L'univers de Yolande Guérard 5 Chico and the Man TCQ Posons-lui la question. — Yves Morest reçoit monsieur Claude Morin membre exécutif national du Parti Québécois et candidat du comté Louis-Hébert.</p> <p>22.00 3 Medical Center 5 News-magazine 12 The Pig "N" Whistle TCQ Conseil de ville de Ste-Foy. — Diffusion du conseil municipal du 2 février.</p> <p>22.30 4-7-10 Les nouvelles TVA 8 Man Alive 11-13 Le téléjournal 12 Fay 22.50 11 Nouvelles du sport et météo</p> <p>23.00 13 Le 13 vous informe 3 Channel 3 Night Beat</p>	<p>4 La météo 5-8-12 News 7 Informa 7 10 La couleur du temps 11 Jalna 13 Ciné-Soir: "Sur la piste des Apaches". E-U. 1963. Western de R.G. Springsteen avec Rory Calhoun, John Russell et Lon Chaney. — Les passagers d'une diligence sont attaqués par les Apaches à un relais.</p> <p>23.05 4 Ciné-4: "Les égresses". Il 1967. Film à sketches de L. Salce, M. Monicelli, M. Bologna et A. Pietrangeli avec Monica Vitti, Claudia Cardinale, Raquel Welch et Capucine. — Les aventures galantes de quatre femmes fantasques.</p> <p>23.15 7-10 Festival Kirk Douglas: "Le dernier train de Gun Hill". E-U. 1959. Western de J. Sturges avec Kirk Douglas, Anthony Quinn et Carolyn Jones. — Un représentant de la loi se rend à Gun Hill pour y rechercher les meurtriers de sa femme. N.B.</p> <p>23.20 12 Pulse</p> <p>23.22 5 The Merv Griffin Show</p> <p>23.30 3 Laté Movie: "Please don't eat the Daisies". E-U. 1960. Comédie de C. Walters avec David Niven, Doris Day et Janis Paige. — Les aventures familiales et professionnelles d'un critique théâtral.</p> <p>24.00 8 Monday Night Special 11 La brigade des maléfices 12 The 12 Midnight Movie: "Tribes". E-U. 1971. Drame de J. Sargent avec Darren McGavin, Earl Holliman et Jan-Michael Vincent. — Une jeune recrue se rebiffe contre les méthodes d'entraînement du Corps des Marines.</p>	<p>00.45 10 Le 10 vous informe 00.52 5 Music with Marc Legrand 00.56 4 Musique Marc Legrand</p> <p><b>MARDI 3 FEVRIER 1976</b></p> <p>6.00 12 University of the Air</p> <p>6.30 3 Sunrise Semester 12 The Trouble with Tracy</p> <p>7.00 3 News 4 Mire et Musique 8 Good Morning, America 12 Canada A.M.</p> <p>7.24 4 Musique Marc Legrand</p> <p>7.30 12 Dessins animés</p> <p>7.40 10 Bienvenue CFTM</p> <p>7.45 10 Les p'tits bonshommes</p> <p>8.00 3 Captain Kangaroo 4 Entre 8 et 9 10 Fanfan Dédé</p> <p>8.30 10 A la bonne heure</p> <p>9.00 3 The Mike Douglas Show 4 Au bout du fil 7 Informa 7 8 Good Morning New England 12 Romper Room</p> <p>9.15 5 Test Pattern &amp; Music 7 Mini-shopping 11-13 Les Orléans</p> <p>9.24 5 Music with Marc Legrand</p> <p>9.30 5 Quebec School Telecasts 7 Sans détour 11-13 Les 100 tours de Centour</p> <p>9.45 11-13 En mouvement</p> <p>10.00 3 The Price is Right 5 Canadian School Telecasts 7-10 Pour vous Mesdames</p>	<p>11-13 Les Chitboukis 12 The Community</p> <p>10.15 11-13 Minute Moutoutel.</p> <p>10.30 4 Pour vous Mesdames 5 Mr. Dressup 8 The Mike Douglas Show 11-13 Les Conil Express 12 McGowan &amp; Co.</p> <p>11.00 3 Gambit 4 Bonjour comment ça va? 5 Sesame Street 11-13 Les recettes de Juliette 12 The Joyce Davidson Show</p> <p>11.30 3 Love of Life 4 Dessins animés 8 Happy Days 11 La mangaille 12 The Art of Cooking 13 Rue principale</p> <p>11.45 4 La météo 7-10 Les p'tits bonshommes</p> <p>11.50 4 Les informations</p> <p>11.55 3 News</p> <p>12.00 3 The Young and the Restless 4 De tout de tous 5 The Bob McLean Show 7 Informa 7 8 Let's Make a Deal 11 Mon ami Ben 12 The Flintstones</p> <p>12.20 10 Le 10 vous informe "</p> <p>12.30 3 Search for Tomorrow 7-10 Les tannants 8 All my Children 11-13 Les coqueluches 12 Matinee with George Balcan. "Here Come the Girls". E-U. 1953. Comédie de C. Blynon avec Bob Hope, Arlene Dahl et Tony Martin. — Un figurant maladroît devient veicette pour un soir.</p> <p>12.55 5 News</p> <p>13.00 3 One O'Clock News &amp; Weather 4 Les tannants</p>	<p>5 Movie Time: "Specter of the Rose". E-U. 1946. Drame psychologique de B. Hecht avec Judith Anderson, Ivan Kirov et Viola Esssen. — Une jeune ballerine épouse un danseur névrosé qui menace de la tuer. N.B.</p> <p>8 Ryan's Hope</p> <p>13.10 3 Across the Fence</p> <p>13.30 3 As the World Turns 7 Pourquoi pas? 8 Rhyme and Reason 10 A votre service 11-13 Le téléjournal R-Q. Ministère de l'Éducation.</p> <p>13.35 11-13 Femme d'aujourd'hui</p> <p>14.00 4 Cinéma: "Terreur sur la montagne". E-U. 1973. Drame d'horreur de J. Freedman avec Robert Culp, Eli Wallach et Michael C. Wynne. — Deux savants isolés par une tempête de neige sont attaqués par une force mystérieuse.</p> <p>8 The \$20,000 Pyramid</p> <p>14.15 7-10 Ciné-Mardi: "Deux salopards en enfer". Il 1969. Drame de guerre de T. Ricci avec Klaus Kinski, George Hilton et Ray Sanders. — Deux soldats réussissent à échapper au peloton d'exécution pendant la campagne d'Italie.</p> <p>14.30 3 The Guiding Light 5 The Edge of Night 8 The Neighbors 11-13 Cinéma: "La belle Américaine". Fr. 1961. Comédie réalisée et interprétée par Robert Dhéry, avec Colette Brosset et Louis de Funès. — Une splendide voiture, propriété d'un modeste ouvrier, est cause de nombreux incidents. N.B.</p> <p>12 What's the Good Word?</p> <p>14.45 R-Q. Auto-Nomie. — Reprise de lundi 6h45 p.m.</p> <p>15.00 3 All in the Family</p>	<p>5 Take 30 8 General Hospital 12 Another World R-Q. L'évolution de l'homme. — Reprise de lundi 7h00 p.m.</p> <p>15.30 3 Match Game 4 Dessins animés 5 Celebrity Cooks 8 One Life to Live</p> <p>16.00 3 Tattletales</p> <p>4 Le sac "décolle" 5 The Forest Rangers 7-10 Fusée XL-5 8 Lassie 11-13 Bobino 12 Celebrity Dominoes R-Q. Dans la tête des hommes. — Reprise de lundi 8h00 p.m.</p> <p>16.30 3 Tronside 5 The Electric Company 7-10 Patofville 8 Call it Macaroni (Special) 11-13 Le Grenier 12 Definition</p> <p>R-Q. Ce coin de pays. — Reprise de lundi 8h30 p.m.</p> <p>17.00 4 Le cheval de fer 5 Just for Fun 7-10 Le Justicier 8 The Addams Family N.B. 11 Daniel Boone</p> <p>12 It's Your Move 13 Cinéma de 5 heures: "La peine du Talion". E-U. 1948. Western d'H. Levin avec Glenn Ford, Ellen Drew et William Holden. — A la fin de la guerre de Sécession, un colonel devient juge et ne recule devant rien pour arriver à ses fins.</p> <p>R-Q. Histoire sur le vif. — Reprise de lundi 9h00 p.m.</p> <p>17.30 3 The Beverly Hillbillies 5 The Partridge Family 8 News Circle 12 The Price is Right</p> <p>17.55 4 La météo</p>
--	---	--	---	---	--	---

**YVON ST-GELAIS INC.**  
FUTURS MARIÉS  
MENAGES COMPLETS  
CONCERGERIES  
LUMINAIRES  
525-4671

**dans nos régions**



**Vieux moulin**

Près des chutes de la rivière du Sud de Montmagny et du parc provincial de camping de la "Pointe-aux-Claies", se dresse un antique moulin banal construit vers 1846 par le seigneur Jean-Baptiste Couillard.

Le Soleil, Réal Laberge

**La Côte-Nord**

Le club Optimiste de Sept-Îles recevra sa reconnaissance officielle le 7 février prochain lors de la soirée de remise de charte, une réception civique, un banquet et une délégation de membres du club parrain, Val d'Or, marqueront cette journée. Plus de 35 Sept-Îliens sont membres du club Optimiste.

**Portneuf**

Tout indique que, cette fois, la Chambre de commerce régionale de Portneuf n'aura pas à faire des revendications pendant de nombreuses années pour que l'autoroute de la rive nord soit complétée. Déjà, le plan d'homologation pour la longueur de cette voie rapide traversant Portneuf a été déposé. De plus, tout indique que dès cette année, des appels d'offres pourraient être lancés pour les travaux entre Donnacona et Cap-Santé.

**La Gaspésie**

Des citoyens à l'Anseau-Griffon, en Gaspésie, servent actuellement une leçon d'organisation et d'esprit communautaire à de nombreuses municipalités de l'Est du Québec. En effet, un incendie ayant détruit de fond en comble le chalet du centre de loisirs de l'Anseau-Griffon, les citoyens de

cette municipalité ont décidé de procéder à la reconstruction du chalet et ce, avec de la main-d'oeuvre bénévole.

**Charlevoix**

L'Association touristique de Charlevoix demandera à la municipalité de La Malbaie de reconsidérer sa décision de se retirer de la Commission industrielle de la vallée de la rivière Malbaie à la fin de juin. Il semble que ce départ pourrait signifier la disparition de la commission, et l'Association touristique croit en la nécessité de la commission industrielle autant pour la promotion touristique que pour celle du secteur industriel.

**L'Amiante**

A Coleraine, le taux de la taxe d'eau a été porté de \$38 à \$50 pour l'année 1976. Quant à la taxe foncière, on sait déjà qu'elle a subi une hausse de \$0.22, passant de \$1.16 à \$1.38 par \$100 d'évaluation imposable pour l'année courante.

**La Côte-du-Sud**

Différentes compétitions sportives ont marqué, hier, à Saint-Pamphile, l'inauguration d'un stade couvert construit au coût de \$462,000 et pouvant accueillir environ 1,000 spectateurs. Le projet a été réalisé grâce à une sub-

vention de \$150,000 du Haut-commissariat, une souscription locale de \$72,000 et un règlement d'emprunt municipal de \$287,000. Le ministre d'État aux Affaires sociales, M. Julien Giasson, a participé à la cérémonie d'inauguration.

**La Rive-Sud**

En 1976, la Fédération des familles d'accueil du Québec a résolu d'axer tous ses efforts en vue de trouver une solution adéquate au problème devenu extrêmement difficile des placements d'enfants. Mais elle insiste aussi pour que le ministère des Affaires sociales augmente ses taux substantiellement, immédiatement. Depuis 1967, les taux du ministère à l'égard des familles d'accueil ont été plus remaniés qu'augmentés, a mentionné le président de la Fédération, M. Paul Laquerre.

**La Beauce**

Le député fédéral de Compton, M. Claude Tessier, a remis, la semaine dernière, sa démission en tant que maire du Lac-Mégantic, afin de se consacrer davantage aux électeurs de son comté. On a désigné le conseiller Jean Lessard pour compléter le terme du maire sortant qui prendra fin en novembre 1977.

# L'autopompe de Château-Richer complètement à bout de souffle

par Guy DUBE

Cette fois, ça y est! La bonne vieille Bertha n'en peut plus. Elle l'a encore laissé voir, samedi soir, sur les lieux d'un incendie, les pompiers de Château-Richer n'ayant pas pu s'en servir parce qu'elle était gelée, congelée, surgelée. Tout de même, après 31 ans de servi-

ces assidus pour le même employeur, c'est normal qu'elle commence à avoir des faiblesses.

Bertha, vous l'aurez deviné, c'est l'autopompe de Château-Richer. Une autopompe pas comme les autres, puisqu'elle a vu le jour au cours de la Seconde Guerre mondiale. C'est une vérita-

ble pièce de musée, une pièce de collection rare, que la municipalité de Château-Richer garde jalousement en service, même si elle n'est plus de son temps.

Samedi soir, alors qu'elle dormait profondément, alors qu'elle rêvait d'une retraite bien méritée, alors qu'elle se reposait du travail essoufflant qu'elle a effectué au cours d'un incendie qui a causé des dégâts de près d'un demi-million de dollars au Motel Roland, la semaine dernière, on l'a brusquement réveillée.

Hop là! un entrepôt à bois est en feu, sur l'avenue Royale. Elle entend la même chanson depuis 1945, mais elle s'est quand même rendue sur les lieux de l'incendie, par... esprit professionnel.

Hélas! elle était bloquée. C'est probablement la nervosité, la vieillesse, une mauvaise alimentation.

C'est vrai, ses tuyaux étaient littéralement gelés, congelés, surgelés. Bertha ne pouvait pas pomper. Mais elle n'a pas eu droit à un congé de maladie, ah non! On lui a administré des médica-

ments (de l'antigel, semble-t-il) et ce n'est qu'après de longues, d'interminables minutes, voire des dizaines de minutes, qu'elle a pu reprendre ses sens et commencer à pomper.

Mais il était trop tard. Oui! C'est une souffeuse à neige, vous savez les grosses "Si-card", qui l'a remplacée et qui a soufflé, jusqu'à ce qu'elle soit essoufflée et que les pompiers de Sainte-Anne-de-Beaupré arrivent.

Encore une fois, les pompiers sont demeurés impuissants, totalement impuissants. Tout n'était que flammes. Ils ont quand même arrosé pour éviter toute conflagration aux maisons avoisinantes.

Quelques minutes plus tard, tout n'était que ruines fumantes, un spectacle désolant que Bertha a vu bien des fois dans sa longue vie.

Puis on a remis Bertha en marche pour la reconduire dans son dortoir, où elle pouvait enfin dormir, dormir...

Et, juste avant de partir, elle m'a murmuré, toute grelottante: "He! M. le journaliste, pensez-vous que le conseil de ville de Château-Richer pensera, un jour, à me donner une copine toute neuve, toute jeune, qui pourrait travailler deux fois et même trois fois mieux que moi?"

— Pauvre Bertha!...

## Un T-33 de Bagotville s'écrase avec son pilote

Un pilote des Forces armées canadiennes a perdu la vie, hier, dans l'écrasement de son jet T-33, près de Papineauville.

Le nom de la victime n'a pas été dévoilé.

L'appareil était attaché à la base de Bagotville et il revenait d'Ottawa au moment de son écrasement.

Deux autres personnes ont perdu la vie dans des accidents, dans l'Est du Québec.

A Hauterive, M. Achille

Arbic, 62 ans, de Montebello, dans le comté de Papineau, a péri des suites d'une collision entre deux véhicules-automobiles, survenue vendredi après-midi, sur la route 138.

Bernard Bouliane, 17 ans, de Lac-Bouchette, dans le comté de Roberval, a été tué dans une collision entre un motoneige et un véhicule stationné dans une entrée privée, samedi matin, un peu après minuit, à Lac-Bouchette.

SUPER	<p><b>MUSIQUE</b></p> <p>VOIR RUBRIQUE 184</p> <p>des annonces classées</p> <p>CAMILLE BERGERON MUSIQUE ENR.</p> <p>832-0329</p>	SUPER
-------	--	-------



- Armoires de cuisine
- Vanités de ch. de bains
- Choix de 10 modèles
- Fabrication sur mesure
- Estimations gratuites
- Salle de montre ouverte du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

Mercredi et jeudi soir de 19h à 21h30.

- Vous paierez moins cher parce que:

Nous les fabriquons  
Nous les vendons  
Nous les installons

- Aucun intermédiaire entre vous et nous.

Succursale: MONTMAGNY, P.Q.  
Roland Mathurin  
160 - 4e Rue - Tél: 248-3063

**Francis Installation inc.**

95 DU MANÈGE, BEAUPORT, QUÉBEC 5, G1E 5G8 — TEL: (418) 667-0337

**Export, eh?**

Quand on connaît bien ses goûts

# la consommation

Le règlement de la succession (2)

## Il faut produire une déclaration au ministère du Revenu

**Bilan de la succession et déclaration au ministère du Revenu du Québec**

Si la personne décédée laisse des biens, il faut, selon la loi des droits sur les successions, produire une

### en cas de décès

déclaration au ministère du Revenu du Québec, sur formule S-4, et y annexer les documents requis.

On doit établir le bilan de la succession le plus tôt possible après le décès. Les intérêts sur les droits successoraux commencent à courir après 6 mois.

Ce bilan doit établir la nature et la valeur monétaire des biens transmis.

**Actif (les biens du défunt)**

**Disponibilités**

- Argent en main
- Comptes d'épargne et dépôts divers à la Caisse populaire ou autres institutions financières: confirmer les soldes au moment du décès, incluant les intérêts

courus à percevoir et les charges administratives à payer

• Salaires et honoraires à recevoir: vérifier auprès de l'employeur

• Indemnité forfaitaire pour décès, s'il y a lieu: vérifier auprès de l'employeur

• Prestations et pensions diverses

• Comptes à recevoir

• Droits d'auteur à percevoir

**Placements**

• Obligations d'épargne: capital et intérêts

• Actions: établir la valeur des actions et fournir au ministère une copie certifiée des états financiers des compagnies si les actions ne sont pas cotées en bourse

• Fonds mutuels

• Polices d'assurance-vie payées par le défunt pour des tiers et polices dont il était le bénéficiaire: établir la valeur de rachat

• Fonds de pension accumulé, si celui-ci est remis globalement

• Hypothèques: obtenir les actes hypothécaires avec dates, lieux, numéros d'enregistrement: établir le capital et les intérêts à percevoir

• Prêts sur billets

• Intérêts du défunt dans d'autres successions

**Assurances-vie**

Polices: description et montants

• Individuelles

• Collectives: vérifier l'existence et les montants auprès des employeurs, des syndicats, unions, clubs sociaux, mouvements, associations, de la Caisse populaire, etc.

• Assurance-vie-épargne et assurance-vie-prêt: vérifier l'existence et les montants auprès de la Caisse populaire ou autres institutions financières

**Biens personnels**

Établir la valeur marchande. Certains biens doivent être soumis à une expertise (bijoux, fourrures, collections, etc.)

• Automobile: on peut obtenir le certificat de libération du ministère du Revenu avant la présentation du bilan

• Autres véhicules (bateau, motoneige)

• Mobilier et équipement ménager

• Equipements divers: outils de travail, de bricolage, etc.

• Autres biens personnels

**Terrains et immeubles**

• Description cadastrale

• Titres: examen si nécessaire

• Baux et reçus de loyers: aviser les locataires et vérifier le paiement des loyers

• Police d'assurance-feu: vérifier et assurer adéquatement, s'il y a lieu

• Evaluation municipale de l'année

• Valeur marchande réelle

Les DONS d'une certaine importance faits par le défunt au cours des cinq années précédant son décès font partie des biens de la succession. Si tel est le cas, il est préférable de s'informer auprès de personnes compétentes.

**Passif (les dettes du défunt)**

**Comptes à payer au jour du décès**

• Frais funéraires: factures

• Taxes municipales, scolaires et autres

• Intérêts courus sur emprunts

• Impôts à payer: établir les impôts à payer pour l'année en cours jusqu'à la date du décès, et pour l'année précédente si le rapport n'a pas été produit

• Comptes à payer: établir le solde à payer en vérifiant les factures et les achats faits à crédit (cartes, etc.)

**Valeur nette de la succession**

C'est l'actif, moins le passif et les exemptions légales pour certains biens.

**Paiement des impôts et des droits successoraux**

La succession doit payer les impôts fédéral et provincial sur le revenu dus par le défunt pour l'année en cours jusqu'à la date du décès. Elle doit produire, sur une formule spéciale, la déclaration requise par les ministères du Revenu et obtenir les certificats d'acquiescement des impôts sur le revenu.

La succession doit payer aussi les impôts dus pour les années antérieures au décès, si les déclarations n'ont pas été faites ou si les sommes dues n'ont pas été acquittées.

La succession doit payer les droits successoraux au ministère du Revenu du Québec s'il y a lieu.

Le taux de taxation dépend de la valeur globale de la succession, du lien de parenté et du montant que reçoit chaque légataire et héritier.

Lorsque les impôts et les droits successoraux ont été acquittés, le ministère émet la succession des certificats de libération des biens, ou permis de disposer.

(Fin)

## La chute des cheveux ou alopecie

par le Dr E. DUCHENE

La chute des cheveux, médicalement appelée alopecie, est un phénomène naturel survenant à partir de la seconde partie de la vie, traduisant un vieillissement de l'organisme, beaucoup plus fréquent chez l'homme que chez la femme. L'importance et la date d'apparition sont d'ailleurs très variables d'un sujet à l'autre, et il existe incontestablement un facteur héréditaire.

### médecine

Dans un certain nombre de cas, cette alopecie ne relève pas d'un phénomène normal physiologique, mais se trouve sous la dépendance d'une cause locale ou générale. C'est pourquoi le traitement à appliquer aux alopecies est avant tout fonction de la cause déclenchante et du stade auquel est vu le malade.

**Différentes causes**

Dans certains cas, il est possible d'amener la restitution d'un cuir chevelu et d'une chevelure normale. Il en est ainsi par suppression de la cause dans les alopecies limitées, de cause externe, dues à un changement de coiffure, à l'abus de bigoudis..., de même à la suppression d'un traitement médicamenteux, notamment les hormones mâles chez la femme, ou à un traitement amaigrissant. Parfois, la simple prescription d'une lotion excitante est suffisante lorsqu'il s'agit d'une alopecie diffuse aiguë survenant après une infection aiguë, un accouchement ou une intervention chirurgicale.

Les teignes sont guéries en général après une cure de trois semaines de griséofulvine; le favum maladie de

peau due à un champignon microscopique) est ainsi rapidement guéri. Les infections microbiennes réagissent bien à la thérapeutique locale - soufre, oxyde jaune, huile de cade) et aux antibiotiques par voie générale, de façon prolongée.

La pelade (les cheveux tombent par endroits), par contre, doit être considérée comme une maladie générale, et son traitement associera des frictions locales par divers agents excitants ou vasodilatateurs (dormol, pilocarpine, alcool camphré) et un traitement général par des calmants, des tranquillisants, voire même la psychothérapie.

Les résultats du traitement sont par contre très variables lorsqu'il s'agit de la manie dépilatoire, sorte de tic consistant à s'arracher les cheveux. De bon pronostic chez l'enfant, ce trouble traduit un état névrotique chez la jeune fille et l'adulte et doit être traité par un neuro-psychiatre. Dans l'alopecie séborrhéique par augmentation de la sécrétion des glandes sébacées du cuir chevelu, un traitement antiséborrhéique et une bonne hygiène du cuir chevelu suppriment les démangeaisons et ralentissent la chute des cheveux.

Enfin, les possibilités de traitement sont à peu près nulles lorsqu'il s'agit d'alopecies congénitales ou d'alopecies cicatricielles consécutives à un traumatisme, à une brûlure ou après un traitement radiothérapique.

Ainsi, les alopecies relèvent de causes fort diverses et parfois complexes. C'est dire qu'il importe de faire un bilan complet préalable à tout traitement, et ceci explique aussi les échecs si fréquents des applications les plus diverses mises sans discernement.

(COPYRIGHT BY B.I.P.)

# VENTE

# 28 JOURS

# ROCHETTE

ANNÉE BISSEXTILE OU PAS LES 28 JOURS ROCHETTE SONT LÀ!  
FÉVRIER N'EST JAMAIS UN MOIS COMME LES AUTRES...  
NOUS AVONS PALLIÉ AUX HEURES QUI LUI MANQUENT EN FAISANT DE SES JOURS

LES 28 JOURS ROCHETTE  
LA MÊME MARCHANDISE, LE MÊME SERVICE,  
MAIS EN COMPENSATION DE CES HEURES PERDUES,  
DES RABAIS ALLANT DE

## 10 à 50%

LES 28 JOURS ROCHETTE SONT LÀ,  
IL N'Y A PAS UNE MINUTE À PERDRE!




## ROCHETTE TAPIS

couvre-sols durs

LA MAISON DU TAPIS A QUEBEC

# ÉMILIE ROCHETTE

555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER, 529-4164

# L'étape de Caracas ouvre plusieurs avenues au Canada

CARACAS — Même si le séjour du premier ministre Trudeau à Cuba a été la partie la plus spectaculaire de sa tournée en Amérique latine, ce sont cependant les derniers jours passés au Venezuela qui promettent d'avoir les répercussions les plus importantes.

C'est du moins ce qui se dégageait des propos des hauts fonctionnaires canadiens qui ont accompagné M. Trudeau et qui prenaient, hier, leur premier moment de répit depuis le début de la tournée, le 23 janvier dernier.

Concluant un périple fort épuisant de trois pays en dix jours, la délégation canadienne s'est en effet rendue,

hier, dans la jungle vénézuélienne, plus précisément à Canaima, site tou-

## georges angers en Amérique latine



ristique fort réputé en Amérique latine, à quelque 400 milles de Caracas.

Pour la première fois du voyage, ils paraissent détendus en discutant

avec quelques journalistes sur les bords du Rio Carrao.

Il en ressort que non seulement les accords qui seront dévoilés aujourd'hui, lors de la publication du communiqué conjoint, sont importants en soi, mais encore l'entente sur l'établissement d'un cadre formel de relations entre le Canada et le Venezuela ouvre la porte à une forte expansion des échanges entre le Canada et l'ensemble de l'Amérique latine.

Quatre pays constituent en effet les pivots de cette ouverture sur l'Amérique latine: le Mexique en Amérique centrale, Cuba dans les Caraïbes et les Antilles, et le Venezue-

la sur le continent sud-américain. Quant au quatrième, le Brésil, il constitue déjà le plus important marché canadien dans cette partie du monde.

Le Canada ayant maintenant un cadre formel régissant les échanges avec chacun de ces quatre pays, on commence sérieusement à parler d'un nouvel axe dans les relations du Canada avec l'étranger.

Du moins plusieurs semblent vouloir y croire, dont une bonne centaine d'hommes d'affaires canadiens réunis en fin de semaine à Caracas pour le congrès de l'Association canadienne pour l'Amérique latine.

Malgré l'aspect quelque peu ardu des discussions qui ont eu lieu au cours de la fin de semaine, on a quand même eu droit à quelques envolées lyriques.

Ainsi celle du président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, qui a récité un extrait d'un poème de Gilles Vigneault. Pour M. Perez, la vocation de paix et de fraternité du Canada est immortalisée dans ces vers de Vigneault:

"De ce grand pays solitaire Je crie avant que de me taire A tous les hommes de la terre Ma maison c'est votre maison"

Par la suite, ce fut au tour de Margaret Trudeau d'y aller d'un petit poème de son cru en l'honneur de ses hôtes lors d'une réception officielle, samedi soir. Cela n'a pas manqué d'étonner les Vénézuéliens.

D'ailleurs, l'épouse du premier ministre les a surpris en d'autres occasions. Notamment lorsqu'elle s'est présentée en jeans et en tee-shirt pour accompagner l'épouse du président vénézuélien dans une visite à Caracas. Mme Perez portait une robe chic, avec bijoux et tout l'attirail.

La tournée du premier ministre Trudeau se termine aujourd'hui alors qu'il doit rentrer en fin d'après-midi à Ottawa.

# Urgence d'uniformiser les lois touchant la famille

par Roch DESGAGNE

Les Conseils fédéral et provinciaux du statut de la femme, réunis à Québec en fin de semaine, souhaitent que les gouvernements réglent une fois pour toutes leurs querelles constitutionnelles, afin de pouvoir ramener à un seul tribunal les différents niveaux juridiques se rapportant à la famille.

Les déléguées des Conseils du statut de la femme ont insisté sur la nécessité pour les législateurs de définir une politique globale sur les droits de la famille.

Les CSF demandent que les procureurs généraux discutent, à leur conférence de juin prochain, des réformes majeures relatives à la famille susceptibles d'être apportées le plus tôt possible. Les Conseils du statut de la femme veulent être admis comme observateurs à cette conférence.

"On ne leur demande pas de rapatrier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord... ce serait beaucoup trop long", commentait une intervenante, en insistant sur l'urgence pour les gouvernements d'uniformiser les lois touchant la famille.

Les porte-parole de l'A-

FEAS, invitées comme observatrices, se sont montrées étonnées de voir qu'au Québec, où la société vit le double drame de la dénatalité et de la dislocation familiale, on ne pose pas aux gouvernements la nécessité de légiférer et d'établir une politique globale sur les droits de la famille.

C'est précisément le rôle du Conseil du statut de la femme de consulter les divers organismes intéressés à

## Congé de maternité: au choix des femmes

OTTAWA (PC) — La femme au travail qui désire prendre un congé de maternité pourra désormais choisir la période durant laquelle la Commission d'assurance-chômage lui versera des prestations.

En vertu d'une nouvelle législation entrée en vigueur vendredi, une femme pourra choisir, sur une période de 26 semaines, les 15 semaines

la condition de la femme et de faire des recommandations aux législateurs, expliquait Mme Robillard.

Selon les déléguées des CSF, il est essentiel de changer les lois avant de songer à obtenir toutes les mesures susceptibles d'améliorer la condition de la femme.

Solidarité Les séances de travail et les échanges des Conseils du statut de la femme ont dé-

montré que ces groupements féministes sentent le besoin de régénérer leurs effectifs et de renforcer leur représentation auprès des divers niveaux de gouvernement.

Cependant, concluait Mme Robillard, dans une entrevue, ce n'est pas avec un budget gelé à un demi-million de dollars, à cause des restrictions budgétaires, que le groupement pourra réaliser tout son programme. Elle craint qu'il faudra éliminer des services aux divers éléments féminins de la société québécoise.

Cet assouplissement de la loi était prévu dans la série de modifications à la Loi de l'assurance-chômage adoptée juste avant l'ajournement des Fêtes.

# Le ministre Harvey ne veut plus fixer de date

par Florent PLANTE

Même s'il est en politique depuis une quinzaine d'années, M. Gerald Harvey, ministre québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre, en apprend encore.

C'est l'aveu qu'il a fait aux journalistes, en fin de semaine, lors du congrès de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, lorsqu'à l'improviste, un journaliste lui a rappelé que samedi, c'était le 31 janvier.

Parce qu'il est, du côté québécois, un des plus ardens promoteurs du parc Saguenay, parce qu'il est ministre et en plus député de cette région, M. Harvey s'était permis d'affirmer il y a quelque temps déjà que le 31 janvier serait la date limite pour décider et conclure l'entente avec le gouvernement d'Ottawa qui veut aménager un parc fédéral dans cette région.

Entre-temps, la contestation autour de cette autre invasion du fédéral en territoire québécois s'est organisée. Elle a même rallié quatre ministres du cabinet Bourassa, tous collègues de M. Harvey.

Ainsi, samedi le 31 janvier, à l'encontre des déclarations de M. Harvey, rien n'était décidé, au contraire.

"Ne me demandez plus de fixer de date. Lorsqu'il arrive des pépins et qu'on est lié à une date..."

L'interviewer a insisté, mais M. Harvey a dit qu'il avait appris sa leçon.

"Demandez au premier ministre si vous voulez une autre date, mais pour ma part, c'est fini les dates. Par

contre, la décision sera prise prochainement au conseil des ministres et soyez assurés que j'y serai présent."

**MUSIQUE**  
VOIR RUBRIQUE 184  
des annonces classées  
CAMILLE BERGERON MUSIQUE ENR.  
832-0329

**Telbec**  
LA MAISON DES COMMUNICATIONS

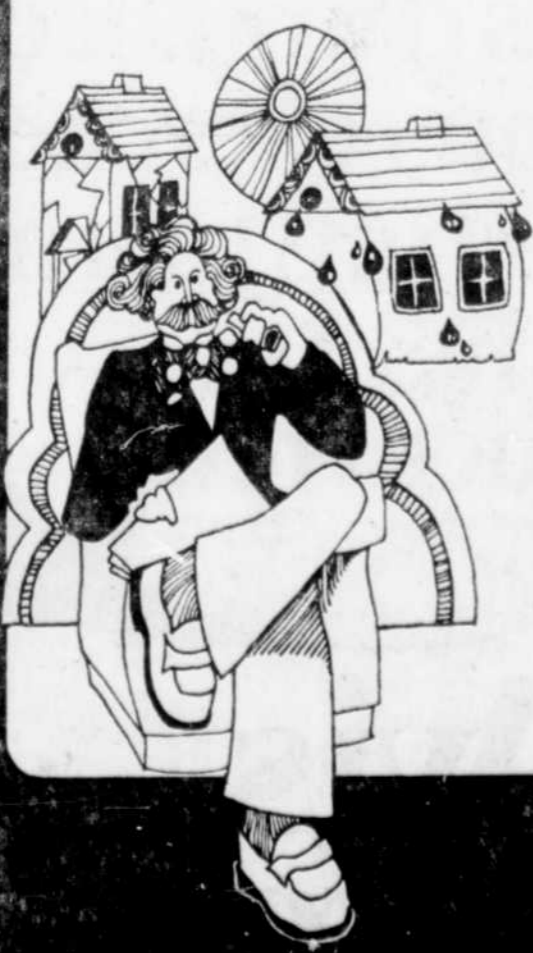
- \* Transmission de vos messages et communications aux médias du Québec et du Canada.
- \* Service de traduction.
- \* Service hebdo: vos communications par courrier aux hebdomadaires régionaux du Québec.
- \* Service sonore: vos déclarations offertes aux stations radiophoniques.
- \* CLIP: service de coupures de presse.
- \* Location de téléimprimeur Telbec: vous recevrez tous les communiqués de nos clients.

Pour recevoir notre documentation, postez votre carte d'affaires à:

TELBECC INC.  
1440 ouest rue Sainte-Catherine,  
suite 729, Montréal, Qué.  
Au téléphone: (514) 871-9881

# Chocs électrostatiques, sinus douloureux, plantes jaunissantes?

## deux solutions:



### 1 UN HUMIDIFICATEUR INTÉGRÉ AVEC HUMIDISTAT

Vous savez peut-être l'importance de l'humidité relative pour jouir d'un véritable confort. Rappelez-vous ces périodes de grand froid extérieur qui amènent un assèchement de l'air ambiant intérieur. Résultats: chocs électrostatiques, sinus douloureux, peau sèche, plantes de maison jaunissantes, etc.

Castel peut solutionner très simplement ces problèmes grâce à un humidificateur. L'air d'une maison moyenne peut facilement absorber 7 gallons d'eau évaporée par jour. Celui que vous possédez présentement est peut-être de mauvaise qualité et est inefficace. Grâce à un humidificateur, l'humidificateur réglera automatiquement le degré d'humidité que vous désirez pour votre confort. Il coûte peu et s'installe à même votre fournaise actuelle. N'aimeriez-vous pas pour un véritable confort dans votre maison?



### 2 UN HUMIDIFICATEUR PORTATIF AUTOMATIQUE

Si vous êtes locataire ou si votre système ne permet pas d'y intégrer la première solution\*, voici un meuble original qui n'abîmera pas le décor tout en insufflant à votre air sec, la juste dose d'humidité.

\* Nous avons cependant des solutions de rechange pour toute situation particulière. N'hésitez pas à poser votre problème personnel à un de nos spécialistes à 688-8110.

**CASTEL**  
CANADIAN IMPORT  
345, RUE FORTIN VANIER, QUÉBEC, G1M 1B2  
TÉL.: (418) 688-8110

**ACHETONS MONNAIE DOLLARS EN ARGENT**

1925-36-37-46	\$10.00
1928	\$20.00
1945	\$50.00
1947	\$50.00 à \$100.00
1948	\$200.00 et plus
1950-51-52-54-55-56	\$5.00
1957-58	\$3.00

COMPTOIR DE MONNAIE LAURIER  
Place Laurier, Ste-Foy  
653-8213



Le Soleil, Jean Vallières

Les femmes ne semblent pas pratiquer la discrimination... A preuve, elles se fient à un traducteur mâle.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 21h.

## clairement clinique



Trois petits pas vers un joli teint printanier... Savon, doux ou fort, \$9 le pain. Lotion purifiante (1, 2 ou 3), 6 oz. \$7.50; et 12 oz, \$12.50. Lotion hydratante concentrée, totalement différente, 1 oz, \$15. Cadeau H.R. avec achats Clinique de \$7.50 minimum, jusqu'au 14 février: ensemble de produits Clinique format voyage. Consultez notre spécialiste. Ou écrivez, ou téléphonez, à 692-3680.

Cosmétiques, rez-de-chaussée.

**HOLT RENFREW**  
Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste Foy  
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos, Place de l'Hôtel de Ville

# l'économie

## L'avenir du programme anti-inflation se décide à Ottawa

par PAUL BENNETT  
OTTAWA (PC) — L'avenir du programme fédéral de

lutte contre l'inflation pourrait être sérieusement compromis si la majorité des provinces qui l'ont adopté, à

compter d'aujourd'hui, à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances n'acceptaient pas

de négocier certaines ententes administratives avec Ottawa pour l'application du programme.

Le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, a toujours proclamé, en effet, que la participation des provinces est essentielle à la réussite du programme étant donné que celles-ci conservent une autorité totale dans tous les domaines de leur juridiction.

d'apaiser les réticences des provinces récalcitrantes qui réclament certaines "conditions spéciales" relativement à leur participation au programme.

«... Nous leurs avons fait savoir que toutes les provinces devraient avoir droit à un traitement uniforme», avait dit le ministre.

### Provinces

Jusqu'à maintenant, une seule province, l'Ontario, a signé officiellement une entente avec le gouvernement fédéral; les provinces atlantiques et le Québec seraient prêts à entériner l'accord.

Au moins quatre provinces se montreraient toujours récalcitrantes et M. Macdonald aura beaucoup à faire pour les persuader de se décharger sur Ottawa de certaines responsabilités.

Mardi, il avait déclaré à la Chambre avoir bon espoir

C'est la Saskatchewan qui s'était montrée la plus réticente lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, au mois d'octobre dernier. Le Manitoba, l'Alberta, le Québec et la Colombie-Britannique avaient également apporté des réserves à leur participation éventuelle. Depuis, cependant, la situation s'est modifiée.

Ainsi, en Colombie-Britannique, le changement de gouvernement survenu ré-

centement peut vouloir signifier une révision complète de l'attitude de cette province à l'égard du programme. Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on saura si le gouvernement créditiste de M. William Bennett est prêt à collaborer avec le gouvernement fédéral.

De son côté, le responsable de l'application de la loi anti-inflation au Québec, M. Paul Berthiaume, a annoncé dernièrement que les négociations allaient bon train avec Ottawa pour soumettre au contrôle de la Régie québécoise des mesures anti-inflationnistes les secteurs public et parapublic.

M. Garneau avait alors souligné que le domaine des relations de travail dans le secteur privé, par exemple, relevait clairement de la juridiction des provinces, ajoutant qu'il pourrait être possible que le Québec "fasse des ententes administratives avec le gouvernement fédéral dans des secteurs bien circonscrits, clairement délimités, et pour une période déterminée".

C'est donc par le biais de ces "ententes administratives" que le ministre fédéral des Finances pourrait réussir à persuader ses collègues présents à la conférence d'assouplir leur position.

La lutte contre l'inflation ne sera pas le seul sujet abordé au cours de cette conférence puisqu'elle sera l'occasion pour les participants de procéder à une revue générale de la situation économique.

## Le prix de l'argent est en voie de stabilisation

MONTREAL — La consommation mondiale d'argent a décliné de 15%, en 1975, ne s'établissant plus qu'à 390 millions d'onces, contre 448 millions en 1974 et 492,5 millions en 1973. Au cours de l'année écoulée, la demande industrielle a diminué par 17% pour s'établir à 355 millions d'onces alors que la fonte de la monnaie a requis 35 millions d'onces, soit deux millions d'onces de plus que l'année précédente.

Aux Etats-Unis, marché directeur, la consommation de métal blanc a reculé de 12%, s'établissant à 155 millions d'onces pour l'année achevée.

La récession économique a donc eu un impact certain sur la consommation de l'argent. Métal de thésaurisation, l'argent est toutefois principalement destiné à la consommation industrielle. La photographie et l'appareillage électrique accaparent 50% de la demande.

On le constate, le déficit entre la production minière et la consommation totale excède depuis les cinq dernières années les 100 millions d'onces annuellement, ayant même atteint en 1973 le niveau record de tout près de 250 millions d'onces. Au cours des années '60, le Trésor américain combla la demande en liquidant ses stocks. De 2 milliards d'onces en 1968, ceux-ci ne se chiffraient plus qu'à environ 200 millions d'onces. L'Orient a pris la relève et les thésaurisateurs des Indes et du Pakistan, qui détiennent de trois à quatre milliards d'onces d'argent, écoulent leurs avoirs au marché libre. Dans une étude datant d'octobre, le courtier Richardson Securities de Winnipeg estime les ventes indiennes et pakistanaises à quelque 30 millions d'onces annuellement.

Ainsi, en 1974, sur un déficit de 208 millions d'onces, ces deux pays fournirent 27 millions d'onces. 75 millions d'onces furent récupérées après utilisation dans l'industrie photographique. La fonte de pièces de monnaie permit de libérer 35 millions d'onces et différents stocks gouvernementaux en libérèrent 20 millions.

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que la relation entre la montée du prix du métal blanc et l'accroissement de l'offre n'est pas toujours rationnelle. Côté mines, le Canada est le premier producteur. En 1974, notre production nationale s'est chiffrée à 44 millions d'onces, suivie de très près par le Mexique, le Pérou et l'URSS, qui produisirent 42 millions d'onces. Les USA comptèrent pour 34 millions d'onces. L'URSS pourrait toutefois accroître ses ventes pour payer ses achats de blé américain. Mais puisque la moitié et plus de la production minière provient des mines de métaux de base (cuivre, plomb, zinc) et non des argentifères, la fluctuation du prix de l'once d'argent a donc peu d'importance sur la production minière du métal précieux.

Quant à l'Inde, qui à elle seule détient près de trois milliards d'onces d'argent, l'augmentation par 180% du prix de 1972 à la fin de 1974 n'a eu que peu d'effets sur cette source d'approvisionnement. Pire, les 27 millions d'onces libérées par l'aristocratie et la haute bourgeoisie indienne en 1974 ne représentaient que la moitié des exportations de 1968.

### La fin du bimétallisme

Comme l'or, le métal argent constitue-t-il un refuge anti-inflationniste et prémunit-il contre la récession? S'il faut en croire les fluctuations du prix de l'once d'argent de 1850 à 1975, le métal blanc n'offre que très peu de sécurité en période de ralentissement économique marqué ou de récession. Toutefois, l'argent offre une protection certaine en période de forte inflation. Mais, contrairement à l'or, l'argent n'est pas principalement une valeur de thésaurisation, alors que monnaies et devises perdent rapidement de leur pouvoir d'achat. Le prix de l'argent répond davantage, à cause de l'importance de son utilisation industrielle, à la rarefaction.

Que nous réserve le métal blanc en 1976? Vendredi, la maison Handy et Harman cotait l'once à \$3,965, en baisse de deux cents sur la fermeture de la veille.



Jacques Forget  
mines et métaux

Conséquent à la marasme économique et au fléchissement de la demande, le prix du métal blanc a légèrement baissé l'an dernier, à la suite du sommet atteint en 1974. Son prix moyen pour l'année écoulée se situait à environ \$4,50 contre \$4,71 en 1974. Sur le marché à terme du Commodities Exchange de New York, marché phare de l'argent, le prix a touché un maximum de \$5,22 en août sur le cours du jour et un maximum de \$5,65 en avril pour les cours futurs. En 1974, le prix s'était envolé vers des sommets jamais atteints, effleurant les \$6,50 sur le marché à terme. Quoi qu'il en soit, le prix moyen de 1971 à 1975 a triple, grimpa de \$1,55 en 1971 à \$1,69 en 1972 \$2,56 en 1973 et \$4,71 en 1974.

Pourquoi pareil renchérissement? Après tout, l'argent n'a pas la valeur monétaire officielle ou officieuse, de l'or. Et puis, le métal jaune a été lui aussi "démonétisé", la consommation pour la frappe de monnaie se réduisant d'année en année par rapport à la demande totale. Et pourtant, nombre de courtiers et de spécialistes du marché des denrées envisageant un prix encore plus élevé. Ainsi, en mai dernier, Merrill Lynch Inc., le plus important courtier américain, entrevoyait un prix de \$9 l'once dans les années à venir.

### Large déficit de la production minière

C'est bien simple: la consommation totale du métal dépasse largement la production minière. Le déficit est depuis vingt-cinq ans comblé par la vente à même les stocks des thésaurisateurs. Ces dernières années, la production représentait grosso modo la moitié de la consommation. Voici un petit tableau qui indique bien l'ampleur du déficit:

	75	74	73	72	71	70
Production minière (en millions d'onces)	254.0	240.0	245.8	239.7	238.4	251.9
Consommation totale (en millions d'onces)	390.0	448.0	492.5	424.3	378.6	365.8
Déficit	136.0	208.0	246.7	184.6	140.2	113.9

## La First National City Bank réduit son taux d'intérêt

NEW YORK (AFP) — La First National City Bank a décidé, vendredi, de réduire son taux d'intérêt privilégié (prime rate) d'un quart de point, de 6 3/4 à 6 1/2 p.c. Ce taux de base, que les banques américaines réservent en principe à leur meilleur client, est ainsi revenu à son plus bas niveau depuis le printemps 1973. La plupart des gros établissements du pays devraient suivre rapidement l'exemple de la City Bank.

## COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LES GROUPEMENTS DE SOCIÉTÉS

### Audiences du printemps

La Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés a maintenant terminé la première série de ses audiences publiques. Une seconde série aura lieu au printemps 1976 aux endroits et dates que la Commission fixera en temps et lieu. A ces audiences du printemps on discutera les mémoires qu'aura choisis la Commission et qui, de plus, seront reçus au bureau de la Commission avant le 20 février 1976. Il est possible également que la Commission demande à certains témoins de se présenter à ces audiences pour discuter de certains sujets particuliers. La Commission, d'autre part, est toujours disposée à recevoir et étudier tout mémoire et toute correspondance qu'on pourrait lui faire parvenir sur tout sujet dans le cadre de son mandat. Les mémoires peuvent être soumis à la Commission en les envoyant au 140, rue Wellington, Ottawa, Ontario, K1P 5A2. (tel. 613-995-9706)

Serge Bourque  
Secrétaire exécutif

## Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise

M. Langis Belzile sera à

### CHARNY ET ST-ROMUALD

HOTEL MOTEL KEBECOIS  
Tel.: 839-8873  
Mardi 3 février

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



Succursale: 113 ouest rue St-Georges  
LEVIS G6V 4L2 (837-6384)

## Québec et Ottawa songent à renégocier les accords fiscaux

(PC) — L'établissement d'une échelle de rencontres portant sur les accords fiscaux entre le fédéral et les provinces sera à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances, qui se tient à compter d'aujourd'hui à Ottawa.

C'est ce qu'a révélé, vendredi, le ministre des Finances du Québec Raymond Garneau, qui a souligné lors d'une conférence de presse que ces accords se terminaient en 1977. Le ministre a aussi rendu public un document intitulé: Inventaire des programmes à frais partagés avec le fédéral.

Les provinces et le fédéral doivent donc étudier ensemble les modifications à apporter aux accords quinquennaux avant leur reconduction.

Ces accords sont toujours négociés un an à l'avance et M. Garneau a rappelé qu'en 1971, les provinces et le fédéral n'avaient pas réussi à s'entendre sur la façon de tenir compte de l'augmentation des coûts des programmes à frais partagés dans les transferts fiscaux.

Le Québec avait alors demandé son retrait inconditionnel des programmes de santé, du bien-être et du bilinguisme en échange d'une compensation fiscale.

"La proposition de M. John Turner de même que celle de M. Fernand Lalonde acceptaient le principe du retrait contre des points d'impôt, sauf que là où on ne s'est pas entendu, c'est sur la position des transferts fiscaux pour tenir compte de l'augmentation des coûts de ces programmes", a dit hier M. Garneau.

### Offre fédérale

Le fédéral avait offert de donner en échange du retrait un certain nombre de points d'impôt sur le revenu ainsi que les taxes provenant de la vente du tabac et des alcools.

"Le rendement de ces taxes n'avaient rien de commun avec l'augmentation des coûts et des dépenses reliées aux programmes de santé", a rappelé le ministre.

"Ce que nous proposons, à ce moment, c'était un transfert de points d'impôt, avec une peréquation afférente basée sur la province la plus riche qui était l'Ontario ce

qui, à ce moment, aurait assuré un transfert de revenus suffisant pour couvrir l'évolution des dépenses."

Les provinces ont eu raison de refuser l'offre fédérale, a dit M. Garneau, parce qu'avec l'inflation des années 1973, 1974, 1975, "nous nous serions fait manger la laine sur le dos complètement".

Le fédéral ayant avisé les provinces de son intention de se retirer du programme de l'assurance-hospitalisation,

il faudra donc trouver prochainement une nouvelle formule pour le partage des coûts du financement de ce programme.

Il était entendu que le fédéral pouvait se retirer en donnant un avis de cinq ans. L'avis du fédéral ayant été donné l'an dernier, même si les provinces ne s'entendaient pas sur les conditions du retrait fédéral, le programme n'en serait pas moins continué durant les quatre prochaines années.

## Maintien des prix dans l'alimentation

OTTAWA (PC) — La Commission de lutte contre l'inflation a annoncé, vendredi, que les prix dans l'alimentation se sont stabilisés à la fin de 1975 et au début de 1976.

Le dernier rapport mensuel de la commission sur les prix des aliments couvre la période allant jusqu'à la mi-janvier, peu avant que les

grandes chaînes de magasins mettent fin à leur gel volontaire des prix sur les produits non-périssables.

Selon ce rapport, le coût hebdomadaire d'un régime nourrissant pour une famille de quatre personnes a monté à \$42,70 à la mi-janvier, à comparer à \$42,50 à la mi-décembre.

# Imaginez

## une compagnie de location qui irait vous chercher une voiture même chez un concurrent.

# Avis.

## Ça vaut l'coup.

On y met du cœur.

Avis loue des voitures et des camions de toutes les marques, Chrysler en tête.

# Vancouver, capitale de la spéculation (4) L.P. Price mettra-t-il en production Leemac Mines?

par Jacques FORGET  
envoyé spécial du Soleil

Vous souvenez-vous de Leemac Mines? Sans doute pas. En 1972, cette petite compagnie minière d'exploration mettait au jour un gisement de porphyre cuprifère prometteur, dans le Kamloops. De quelque 45 cents, le titre s'envola jusqu'à \$5.

La découverte permettait tous les espoirs. Adjacent au gisement Afton, que Teck Corporation et Placer Development s'arrachait à fort prix, les claims de Leemac étaient convoités par plusieurs groupes miniers. Western Mines, un producteur de cuivre-zinc, prit la propriété en main, effectuant pas moins de 25.000 pieds de forage. Au printemps de '72, Western Mines alla même jusqu'à acquérir 200.000 actions de Leemac au fort prix de \$3.50 l'unité.

En ces belles années du début de la décennie, tous les espoirs étaient permis pour le marché du cuivre et pour l'industrie minière de Colombie-Britannique. Les actionnaires de Leemac ne pouvaient s'empêcher de songer aux détenteurs d'actions d'Afton Mines qui avaient vu leur titre grimper de 10 cents l'action en 1971 à un sommet de \$15.50, en une douzaine de mois. En juin '72, les travaux d'exploration avaient permis de mettre au jour quelque 40 millions de tonnes de minerai de cuivre à la teneur de 0.65% sur le gisement d'Afton. La propriété de Leemac baignait dans le même contexte géologique et bien que les teneurs relevées fussent légèrement moindres, tout indiquait la découverte d'un gisement de porphyre cuprifère économique.

Décembre 1975. Afton Mines deviendra la première fonderie de Colombie-Britannique. Le groupe minier Teck a su habilement tirer son épingle du jeu et négocier avec le gouvernement néo-démocrate de la province une fiscalité avantageuse et même une généreuse subvention à raison de deux cents par livre de cuivre produite. Leemac Mines ne se transige plus. Le titre est toujours coté sur la Bourse de Vancouver, mais les autorités du commerce des valeurs mobilières de Victoria ont suspendu les transactions ont suspendu de la compagnie de tenir son assemblée annuelle et de présenter ses états financiers pour l'exercice '74. Depuis mai dernier, alors que Leemac Mines ferma à 10 cents, les actionnaires des beaux jours de '72 ne savent plus à quel saint se vouer!

L.P. Price est président de Leemac Mines. Comptable de profession, propriétaire de la station de radio CKNW de

Vancouver, il est venu au monde minier pour une seule raison: pour y faire de l'argent. Et plus que tout autre, il sait qu'il ne sert à rien de financer le maintien d'un marché boursier qu'on ne peut alimenter par aucune bonne nouvelle.

Voilà sans doute pourquoi, depuis près de cinq mois, les actions de Leemac Mines ne se transigent plus. Que s'est-il donc passé pour que la situation se détériore à ce point? Après que Western Mines eut abandonné son option sur la propriété, Getty Mining Pacific, en août '73, prit la relève. Il s'agit de la filiale de l'importante Getty Oil de Los Angeles. Après quelques centaines de milliers de dollars en travaux de forage, Getty Mining Pacific porta les réserves du gisement de Leemac Mines à 20 millions de tonnes de minerai à une teneur de 0.55% en cuivre. A titre de comparaison, le gisement Afton dont on vient de décider la mise en production recèlerait 30 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1% en cuivre.

Mais malgré le potentiel de la propriété, Getty Mining Pacific constata le marasme du marché du cuivre et calcula que la lourde fiscalité minière imposée par Victoria sous forme de royalties sur le revenu ne justifiait plus l'intérêt porté à Leemac Mines. Dès le début de l'année, Getty Mining Pacific abandonna ses travaux sur le gisement et laissa tomber sa participation. Entre-temps, le marché sur les actions de Leemac avait dégringolé depuis les beaux jours à \$5 jusqu'aux environs de 15 cents.

L.P. Price comprit vite. Avec 4.6 millions d'actions émises sur un capital autorisé de 5 millions, il ne sert plus à rien de maintenir un marché moribond sur le titre. Il faut attendre des jours meilleurs qui permettraient de refinancer la compagnie, mais surtout de trouver un partenaire de taille qui pourrait mettre en production ce petit "Afton"... A quand une reprise des transactions sur Leemac Mines?

De tous les "barons" de Howe Street, L.P. Price est le plus petit. Son seul succès ne fut d'ailleurs que Leemac Mines. Citex Mines, une autre compagnie dont il est président, a bien essayé de faire mouche dans le Kamloops, mais sans grande chance. Cette dernière entreprise a depuis épuisé toutes ses ressources financières et a dû "se faire oublier". Depuis juin dernier, elle est devenue Consolidated Citex Resources en reconstituant son capital à raison de 5 actions pour une nouvelle. Un financement vient justement d'être effectué par la vente de

150.000 actions à 30 cents l'unité.

Intéressé à voir la mise en valeur du gisement de Leemac Mines se poursuivre, L.P. Price a engagé Nahatlach Resources, la dernière née des compagnies du promoteur, dans un programme de forage intensif qui permettra de sonder de nouvelles zones de la propriété cuprifère du Kamloops contre des travaux d'un quart de million de dollars Nahatlach prendra un intérêt de 60%

dans les claims détenus par Leemac. Les travaux sont en cours et les premiers résultats devraient être annoncés très bientôt. Nahatlach Resources aura-t-elle plus de succès que Western Mines ou Getty Oil?

Consolidated Citex Resources n'entreprit plus de programmes d'exploration en Colombie-Britannique. Malgré l'amende honorable du gouvernement de la Colombie-Britannique, qui va mé-

me jusqu'à subventionner l'établissement de fonderies dans la province et qui vient de mettre sur pied un comité pour réviser la fiscalité minière, L.P. Price trouve plus attrayantes les propriétés aurifères du Nevada ou les concessions gazières et pétrolières de l'Alberta ou de la Saskatchewan.

Les trois autres compagnies du groupe Price, Rich Hill Mines, incorporée en '74, Ardo Mines, constituée en

'69, et Keith Copper, mise sur pied en '73, ne se distinguent pas par leur agressivité...

Depuis le début de l'année, les travaux de Rich Hill Mines ont porté sur deux propriétés aurifères. Dans la région de Hope, en Colombie-Britannique, on a mené des travaux géophysiques sur quatre claims optionnés. Au Nevada, les travaux sont plus sérieux et des travaux d'exploration souterrains ont été effectués sur un prospect

cuivre-or. Le trésor de la compagnie est à sec. 1.2 million d'actions sur un capital autorisé de 5 millions ont été émises. Un nouveau financement devra être effectué.

Ardo Mines n'est pas encore remis de son aventure sur une petite propriété de cuivre-argent-or détenue par une filiale, près de Stewart dans le nord de la Colombie-Britannique. Une entreprise conjointe pour mettre en production le petit gisement a

rapidement échoué. Après avoir atteint un sommet de 77 cents en 1969, le titre traîne aujourd'hui la patte à quelques cents. 2.8 millions d'actions sur un capital autorisé de 5 millions ont été émises.

En 1973, Keith Copper a tenté un programme de réhabilitation d'une ancienne mine de métaux précieux et de métaux de base dans la même région. Ce projet n'a pas eu plus de succès. Le titre se transige rarement.

## carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

647-3266

**DACTYLO DEMANDEE**  
Bonne connaissance du français pour travail général de bureau.  
**522-2791**

**PHARMACIEN**  
Expérience détail. Disponible le soir.  
Jour: 656-1081  
Soir: 688-9287

**REPRESENTANT**  
L'une des plus importantes compagnies au Canada est présentement à la recherche d'un représentant. Le candidat sera rémunéré pendant sa formation. Excellentes possibilités de compensation à mesure que le candidat progresse. Possibilité d'accéder à un poste de direction.  
Appeler à: **667-7084**

**FEMMES OU HOMMES**  
Automobile indispensable, relations publiques et vente. Commissions seulement. Possibilité: \$15,000 et plus.  
**Dimanche le 1er février, de 14h.00 à 16h.00**  
**Lundi et mardi 2 et 3 février, de 18h. à 20h.00**  
Téléphoner pour rendez-vous à:  
**Rémi Bastien**  
**DISTRIBUTIONS S.G.I. INC.**  
653-5250, ext. 231

**SERVICE DE PERSONNEL**  
Nous recherchons un candidat bilingue entre 30 et 45 ans. Secondaire V minimum. Entretien et belle personnalité.  
**LA TACHE:** Contacter les clients et recevoir les candidats.  
Envoyer curriculum vitae à:  
Dept 7788 - Le Soleil.

**VENDEUSE d'expérience demandée**  
Pour travail dans un magasin de vêtements de haute qualité.  
**COURANCE**  
au centre d'achats Jadis  
Pour informations, téléphoner: **524-4584**

Les Economats des Forces Canadiennes demandent un **GERANT** pour leur magasin à détail situé à la BFC Bagotville, Québec  
**Normes d'emploi:**  
— Minimum de 3 à 5 ans d'expérience dans le commerce au détail.  
— Responsable de 8 employés.  
— Compétence dans le contrôle d'inventaire.  
— Habileté dans l'augmentation des ventes.  
— Bilingue (français/anglais) nécessaire.  
**Le poste offre:**  
— salaire selon expérience et potentiel.  
— bon logement.  
— autres avantages tels plans d'assurance et de pension.  
Intéressé? Faites parvenir vos résumés au:  
**D des Economats**  
C.P. 1538, Succursale B  
Ottawa, Ontario  
K1P 5R5

**Westinghouse TECHNICIENS SERVICE A DOMICILE**  
Nous sommes à la recherche de personnes débrouillardes et responsables pour service d'appareils électroménagers.  
**NOUS DEMANDONS:**  
• Connaissance de base en électricité  
• Aptitudes mécaniques  
**NOUS OFFRONS:**  
• Salaire adéquat  
• Expérience non requise  
• Entraînement complet  
• Camion et uniforme fournis  
• Bénéfices marginaux excellents  
• Opportunité d'avancement  
**POUR ENTREE IMMEDIATE COMMUNIQUER AVEC:**  
**LAURENT DURAND 681-3578**  
**WESTINGHOUSE CANADA LTEE**  
460 MARCONI, STE-FOY

**RELATIONNISTE**  
Temps partiel, représentant(e) 35 à 55 ans, bonnes références. Pour recrutement de membres, commerces, industries. Bas-du-fleuve, Beauce, Lac-St-Jean. Pour entrevue, adresser curriculum vitae à:  
**BETTER BUSINESS BUREAU**  
475, Richelieu, Québec 4

**COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU CONCOURS 75-43**  
**TECHNICIEN EN ORGANISATION SCOLAIRE**

**REPRESENTANT**  
Compagnie progressive requiert les services d'un représentant pour Québec et environs. Le postulant doit être expérimenté dans le domaine de la peinture et être âgé de 25 à 35 ans.  
Offrons salaire, commissions, allocation d'auto et autres bénéfices. Faire parvenir curriculum vitae à:  
**Dépt 7784 - Le Soleil**

**DESCRIPTION DE LA TACHE:**  
Sous l'autorité du directeur de l'école ou de l'adjoint responsable de l'enseignement, le technicien en organisation scolaire accomplit les tâches techniques relatives au programme institutionnel de l'école. Il prépare les formulaires requis pour l'admission, l'inscription, les retards et les absences des élèves et compile les statistiques qui en découlent. Il communique régulièrement avec les services de l'informatique. Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.  
**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
Posséder un diplôme d'études collégiales professionnelles avec champ de spécialisation approprié ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Posséder des aptitudes et des habiletés techniques reliées à l'utilisation de l'informatique.  
**LIEU DE TRAVAIL:**  
Polyvalente de Loretteville.  
**TRAITEMENT:**  
Entre \$6,452 et \$10,548 (échelle 74-75) pour une semaine de travail de 32 1/2 heures.  
Les personnes intéressées feront parvenir leur offre de services avant 16:00 heures le 10 février 1976, à:  
**Service du Personnel, Centre Administratif Chauveau, 1, avenue Chauveau, District Neufchâtel, Qué.**

**LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS**  
**DEMANDE DANS LES PLUS BREFS DELAIS DES ENSEIGNANTS**  
DANS LES MATIERES SUIVANTES:  
**ENFANCE INADAPTEE**  
(Mésadaptés socio-affectifs graves)  
**INFORMATION SCOLAIRE**  
**INITIATION AU DROIT**  
**MATHEMATIQUES (FORT-COULONGE)**  
**MECANIQUE AUTOMOBILE**  
(Professionnel-Court)  
Les personnes intéressées doivent communiquer avec les Services au Personnel, au numéro de téléphone suivant: (819-771-7311)

**Hydro-Québec**  
**APPEL D'OFFRES**  
CPE-50773  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
Mardi, le 24 février 1976  
Poste Châteauguay  
FOURNITURE,  
FABRICATION ET  
GALVANISATION DE  
TOUT L'ACIER REQUIS  
POUR APPAREILLAGE  
735/120KV

**Hydro-Québec**  
**APPEL D'OFFRES**  
CCP-76-19022  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 17 février 1976  
Poste Bécancour  
Comté de Nicolet  
INSTALLATION  
ELECTRIQUE ET  
TRAVAUX CIVILS  
CONNEXES  
(ADDITION 1976)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:  
**HYDRO-QUEBEC**  
Bureau no 809  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Qué., Canada  
H2Z 1A4

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:  
**Direction des Contrats**  
Bureau no 809  
**HYDRO-QUEBEC**  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal, Qué., Canada  
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.  
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.  
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.  
Le secrétaire  
**M.A. DEMERS**  
Montréal, le 21 janvier 1976.

Un dépôt de soumission au montant de QUINZE MILLE DOLLARS (\$15,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.  
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.  
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.  
Le secrétaire  
**M.A. DEMERS**

**INGENIEURS DE PROCÉDES**  
Nous sommes à la recherche d'ingénieurs de procédés pour notre nouvelle usine de produits chimiques située à Bécancour, Québec.  
Les titulaires feront partie de l'équipe des services techniques dans un premier temps et seront responsables du rendement optimum de l'usine, tenant compte des facteurs de sécurité, de protection de l'environnement, qualité des produits, coût et marché.  
Les candidats devront être, de préférence, des ingénieurs chimistes ayant acquis une certaine expérience dans l'industrie.  
Les ingénieurs intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:  
**Chef des services techniques**  
**USINE CIL DE BÉCANCOUR**  
Case postale 10  
Ville de Bécancour, Qué.  
GOX 180

**INGENIEURS DE PROJETS**  
Nous sommes à la recherche d'ingénieurs de projets pour notre nouvelle usine de produits chimiques située à Bécancour, Québec.  
Les titulaires auront comme tâche de faire la conception et l'estimation de projets, la préparation de devis et le contrôle des entrepreneurs pendant l'exécution des projets.  
Les candidats que nous recherchons sont des ingénieurs en chimie, mécanique, en électricité ou en génie industriel possédant une expérience minimum de 3 à 5 ans dans d'industrie des produits chimiques ou pétrochimiques.  
Ils auront l'occasion de réaliser leurs ambitions et de mettre à profit leur dynamisme.  
Les ingénieurs intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:  
**Chef des services de l'ingénierie**  
**USINE CIL DE BÉCANCOUR**  
Case postale 10  
Ville de Bécancour, Qué.  
GOX 180

**OCCASION EXCEPTIONNELLE DANS LA GESTION DE LA VENTE**  
**Revenu illimité — Avenir assuré**  
Une importante compagnie américaine établie depuis longtemps ouvre une succursale canadienne dans la Ville de Québec. Une occasion exceptionnelle pour l'individu qualifié. Si vous avez des aptitudes dans la gestion de la vente, que vous êtes bilingue et ambitieux, vous êtes peut-être l'une des personnes que nous cherchons.  
Une certaine expérience dans la vente directe, dans le recrutement et dans la formation serait appréciée mais non essentielle.  
Nous offrons un programme complet de formation. Retour à domicile chaque soir.  
Pour obtenir un rendez-vous confidentiel, veuillez téléphoner à:  
**T.J. GARDNER**  
(418) 647-2611  
Holiday Inn, Centre-Ville, Québec  
Du mardi 3 février  
au jeudi 5 février

# Le prochain congrès de la CSN sera peut-être son plus important

par Benoit LAVOIE

De l'action politique pour survivre, du syndicalisme de combat versus le syndicalisme d'affaires, d'une réforme de structures visant à rencontrer des objectifs nouveaux, ce sont les grands thèmes qui ressortent des réunions de diverses instances de la CSN depuis quelque temps.

Hors des exercices vertigineux, les discussions en arrivent à poser une seule question: où en est la base sur toute cette discussion; le syndicat local est-il intéressé et connaît-il même ce dont on parle hors de ces colloques?

Au cours de la semaine qui vient de se terminer, soit mercredi, jeudi et vendredi, 150 personnes des différentes fédérations de la CSN étaient à Québec pour discuter de ces sujets dans le cadre du conseil confédéral — instance suprême du mouvement entre les congrès.

Samedi et dimanche, une centaine d'autres représentants se sont réunis à Québec également, cette fois venant des 22 conseils centraux de la CSN. C'était la première

fois que les conseils centraux, qui réunissent au plan des régions les divers syndicats, faisaient une telle démarche.

Là comme au bureau confédéral, on en est arrivé à des questions, telle celle exprimée hier après-midi par un membre: "il y a des coupures partout dans notre mouvement: le travailleur syndiqué de la CSN est aussi ignorant de la CSN, de ce qui s'y fait de ce qui s'y discute, que tout autre travailleur non syndiqué."

Un permanent œuvrant à la Confédération des syndicats nationaux a pour sa part remarqué: "C'est épouvantable cette cabane-là. Les artisans à plein temps de la CSN ne savent même pas ce qui se passe dans le mouvement, passé le petit secteur dont ils ont à s'occuper. Il va falloir à ce niveau sortir de notre fonctionnarisme de syndicaliste, il va falloir développer un esprit de solidarité concrète."

Une action régionale

Il ressort des discussions

de la fin de semaine chez les délégués des conseils centraux qu'une seule instance peut faire l'éducation populaire et syndicale, l'éducation vers un syndicalisme de combat et c'est au niveau des luttes régionales.

On a signalé à ce sujet tout le travail de conscientisation ouvrière qui s'est fait dans la région de Joliette, au cours des deux dernières années, et de Thetford plus récemment, en amenant une conscience régionale dans des luttes locales.

Cela amène, cependant, un problème de structure à la CSN. Ainsi, en règle générale, les conseils centraux en ont à reprocher aux fédérations de la centrale. Certains vont même jusqu'à souhaiter une disparition de ces fédérations pour faire intervenir une structure fondée sur des groupes régionaux.

On estime que la réunion des syndicats divers sur une base régionale favorise l'éducation ouvrière, la solidarité syndicale, bref un syndicalisme de combat; tandis que les fédérations en sont toujours au stade du syndicalisme d'affaires, ayant comme seuls objectifs la négocia-

tion de conventions collectives.

On voit d'autre part les énormes difficultés financières présentes et à venir. Les alarmistes vont jusqu'à prédire que dans cinq ou six ans, si on n'augmente pas de façon notable les effectifs de la centrale, ce sera l'éclatement pire que le schisme de 1972.

En fin de semaine à Québec, on a estimé que le problème était encore loin d'être vidé, concernant les

objectifs de la centrale CSN. C'est pourquoi on a décidé de tenir une nouvelle rencontre sur la même question dans quelques semaines, qu'on a invité les fédérations à faire de même jusqu'à en arriver à des états généraux du mouvement qui précéderaient le congrès de juin de la centrale.

Un congrès qui se prépare déjà et qui pourrait être majeur dans l'histoire difficile et dangereuse de la CSN.

*Défi...  
On défie les amoureux de  
trouver meilleur ailleurs...*

QU'AUX DEUX  
**FOYER MEUBLE**  
200 EST, ST-JOSEPH — 529-9648  
SUCC. 144 OUEST, ST-VALLIER

**PLUS DE 26 AMEUBLEMENTS  
EN MONTRE A PRIX-DEFI...**

**LE Syndicat DE QUÉBEC**  
• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS



## Vente d'échange

Toujours populaire parce qu'il n'y a aucune restriction sur le choix des modèles. **10<sup>00</sup>**

Reg. 30.00 à 55.00  
Seulement deux de nos nombreux modèles sont illustrés.

C'est un rabais de **10<sup>00</sup>** que vous obtiendrez en apportant une vieille perruque. La femme moderne sait que la perruque est un accessoire indispensable pour être bien coiffé en tout temps et rapidement.

Salon de la perruque, Mail St-Roch, 3e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

## Les employés de soutien de l'université Laval demeurent au travail

par Roch DESGAGNE

Considérant qu'ils ont gagné la moitié de la bataille, comme l'affirmait hier leur président Jacques Renault, les employés de soutien de l'université Laval ont décidé de demeurer au travail et de poursuivre les négociations, pour le renouvellement de leur convention collective, en attaquant les questions monétaires.

Par un vote fortement majoritaire de 841 contre 59 en faveur de la continuation des négociations, les membres du Syndicat des employés de l'université Laval (section 2500 — FTQ) ont accepté un rapport préliminaire des délégués constituant une première étape des négociations. Également, l'assemblée composée de plus de 900 des 1.600 employés de soutien de Laval a décidé de prolonger le mandat du conciliateur "jusqu'à entente finale sur les questions salariales."

Les syndiqués ont accueilli favorablement la recommandation de leurs dirigeants, en acceptant en principe les ententes intervenues jusqu'ici et touchant l'application de la convention collective et les clauses normatives. Selon le président, "la moitié de la bataille est gagnée", et le projet soumis hier aux syndiqués représente une nette amélioration sur l'ancien contrat échu depuis sept mois.

Les salaires...

Les prochaines négociations porteront principale-

ment sur les aspects pécuniaires de la convention, et les représentants syndicaux comptent recevoir les offres salariales dans une dizaine de jours.

Les 1.600 employés de l'université Laval seraient convoqués en assemblée générale vers la fin de février, pour se prononcer sur ces propositions.

Il reste à discuter les questions salariales, les vacances, la sécurité d'emploi et certaines clauses d'évaluation et de classification du personnel.

Les négociateurs syndicaux estiment qu'ils ont réalisé des gains sur deux points majeurs: le système de promotion du personnel et l'obtention du statu quo quant au programme de mise à pied que les autorités de l'université veulent appliquer.

Comme c'est le cas pour le personnel enseignant, les employés de l'université Laval bénéficieront de la gratuité scolaire pour leurs enfants fréquentant l'institution.

Les employés de soutien ont également obtenu des garanties de protection contre l'octroi de sous-contrats par l'administration de l'université.

D'autres avantages ont été obtenus relativement aux congés spéciaux, à l'assurance-salaire, à la formation professionnelle, au recyclage et au perfectionnement du personnel.



### Vos poils faciaux attirent les regards!

Et, d'une façon, c'est vrai -- l'œil humain est attiré par tout ce qui n'est pas à sa place, tel un jupon qui dépasse ou un œil au lueur noir.

Tout comme une moustache, une barbe ou une touffe de poils superflus sur un visage féminin.

Évitez un aussi cruel embarras en venant à la clinique Gregory et en vous faisant enlever de façon permanente tous ces poils superflus.

En effet, c'est pour vous la solution la plus saine. Si l'on compare la rapidité et le confort de la thermolyse Gregory aux anciennes méthodes, on constate facilement que son coût est beaucoup moindre. Elle est si économique, en fait, que dans quatre pays différents, des femmes soucieuses de leur apparence se font épiler

des surfaces aussi grandes que leurs bras et leurs jambes.

Pourquoi ne pas essayer la thermolyse Gregory sans frais ou obligation?

Venez aujourd'hui-même pour un examen et un traitement d'essai gratuits. Vous pouvez fixer un rendez-vous si vous préférez, malgré que ce ne soit pas nécessaire.

Notre brochure explicative intitulée "Réponses à vos questions sur l'épilation permanente" vous sera postée gratuitement sur demande.

Division d'Épilation Permanente  
**SYSTÈME GREGORY**

101, rue, m., 10-7, ju., ven. 10-8  
STE FOY — Place Laurier (Village Normand)  
2700 boul. St-Witold/Laurier — TEL. 691-7781

**LE Syndicat DE QUÉBEC**  
• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

# Modes = Foyer

**Dès mardi le 3 février**  
**...des spéciaux à ne pas manquer**  
**Venez en personne pour découvrir des centaines d'articles-maison de première qualité**

**Avis à notre clientèle de Place Laurier et Place Fleur de Lys.**  
**Mardi le 3 février, ces deux magasins ouvriront leurs portes à 11h. pour fin d'inventaire.**